

UNIVERSITE ASSANE SECK DE ZIGUINCHOR



UFR DES SCIENCES ET TECHNOLOGIES

DEPARTEMENT DE GEOGRAPHIE

Master: Espaces, Sociétés et Développement

Spécialité : Environnement et Développement

Mémoire de Master

THEME :

ANALYSE DES POTENTIALITES SOCIO-ECONOMIQUES ET DE LA CROISSANCE SPATIO-TEMPORELLE DE LA COMMUNE DE MPAL (SAINT-LOUIS)

Présenté par :

Mamadou WADE

Sous la Direction de :

Dr El Hadji Balla DIEYE

Sous la Supervision de :

Pr Oumar SY

Soutenu publiquement le 2021 devant le jury composé de :

Prénom(s) et Nom	Grade	Qualité	Établissement
Tidiane SANE	Maitre de Conférences CAMES	Président	UASZ
El Hadji Balla DIEYE	Maitre-Assistant CAMES	Directeur	UASZ
Oumar SY	Professeur Titulaire	Co-directeur	UASZ
Cheikh Tidiane WADE	Assistant	Membre	UASZ

Année universitaire 2018-2019

DEDICACES

Louange à Allah le Tout Puissant pour nous avoir donné le courage et la force de réaliser ce travail.

Je dédie ce mémoire à :

- ✓ mon père Moussa Wade pour son amour, son encadrement, ses conseils et toutes les valeurs qu'il nous a inculqué ;
- ✓ ma mère Fatou Diaw, elle qui nous a donné la vie et qui n'a jamais cessé de nous soutenir, de nous encourager dans nos études, qu'Allah le très miséricordieux veille sur elle ;
- ✓ mes frères et sœurs, cousins et cousines Ndèye, Anta, Fatou, Yagala, Maman, Cheikh, Omar, Mariétou, Yankhoba et Papa.
- ✓ mes grands-parents, tantes, oncles qui nous ont toujours assistés dans les moments obscurs ;
- ✓ monsieur Pape Wade et sa famille ;
- ✓ mes amis d'enfance et mes proches Abdoulaye Guèye, Amadou Diagne, Pape M Niang, Assane Diagne (Baldé), Ibrahima Diagne, Omar Diagne, Cheikh Diouck, Sacoura Diagne, Diabel Fall, Modou Dièye, Babacar Diagne, Mamadou Diaw, Amadou Fall et Sacoura Ngom.
- ✓ mes défunts cousin Adama Dièye et grand-père Abdoulaye Wade que la terre de Ngui Guélakh leurs soit légère.

REMERCIEMENTS

Tout d'abord, mes remerciements vont directement à mes parents qui n'ont jamais cessé de m'accompagner, et de croire en moi, je ne vous remercierai jamais assez, à toutes les personnes qui de près ou de loin ont contribué à la réalisation de ce mémoire.

Je veux présenter ma profonde gratitude à mon encadreur à qui je dois une reconnaissance particulière pour avoir accepté d'encadrer ce travail. Soyez spécialement remercié, Dr El Hadji Balla DIEYE ; merci pour vos conseils, vos orientations, votre disponibilité ainsi que votre rigueur scientifique. Vous êtes toujours présent pour me faire croire que la réussite est au bout de l'effort.

J'exprime ma reconnaissance à tous les enseignants qui ont participé à ma réussite, depuis l'élémentaire jusqu'à l'université. Je pense particulièrement aux enseignants du Département de Géographie de l'UASZ : Pr Oumar SY, Pr Ibrahima MBAYE, Pr Tidiane SANE, Dr Oumar SALL, Dr Abdourahmane M. SENE, Dr Cheikh FAYE, Dr Chérif M. L. A FALL, Dr Alvares G. F. BENGA pour la qualité des enseignements, soyez en remerciés.

Je remercie également le Maire de la commune de Mpal M. Sidar DIOP et celui de Fass M. Mbaye Fall DIOP pour leur accueil mais aussi pour les documents mis à notre disposition et leurs encouragements.

Aux membres du jury, pour avoir accepté d'évaluer ce travail.

A ma famille d'accueil à Ziguinchor, M. Ibrahima BADJI et sa femme Sophie BADJI. Je vous remercie infiniment pour l'hospitalité et le soutien durant toutes nos années passées à Ziguinchor.

A toutes les personnes rencontrées sur le terrain pendant nos enquêtes. Je vous remercie pour la disponibilité et l'attention manifestées afin de mettre à notre disposition l'essentiel des informations recherchées.

A tous les étudiants du Département de Géographie, et particulièrement à mes camarades de promotion avec qui j'ai vécu cinq merveilleuses années ; qu'Allah vous assiste dans vos projets d'avenir.

A ma seconde famille Ndiogou Guèye, Gora Thioune, Saliou Diaw, Pape Mandiaré Socé, Ibrahima Tounkara, Lamine Diédhiou et Khadim Ndir à tous ces membres du groupe *Thiadar Family* qui m'ont fait savoir que la famille n'est pas toujours biologique.

Je ne pourrai terminer sans remercier Dr Boubacar Solly ainsi que tous les doctorants du département de Géographie en particulier Henri Marcel Seck et Désiré Mansaly pour leur soutien dans la cartographie et la correction du document.

RESUME

L'analyse de la croissance spatiale de la commune de Mpal (région de Saint Louis) a été faite sur la période allant de 2002 à 2019. L'usage des outils de la géomatique nous a permis de quantifier l'évolution des classes d'occupation des sols. Cette présente étude cherche à analyser, l'évolution spatio-temporelle des différentes unités du paysage de la zone d'étude en mettant l'accent sur les dynamiques urbaines, les recompositions territoriales induites et les conséquences sur l'environnement biophysique et les activités socioéconomiques. La méthodologie adoptée est basée sur des travaux de collecte de données sur terrain et l'exploitation de données géospatiales (images Google Earth de 2002, 2008 et 2019). Ces différents procédés nous ont permis d'avoir une vue d'ensemble sur l'évolution des différentes unités paysagères de la commune de Mpal ainsi que les changements intervenus sur une période de 17 ans. Ce travail d'étude et de recherche met aussi l'accent sur les dynamiques urbaines dans la commune qui sont, corrélées à une déficience infrastructurelle et de services sociaux de base, mais aussi les impacts de la communalisation intégrale dans la dynamique spatiale, l'environnement social et économique. Elle a permis d'apprécier l'évolution du bâti de la cité religieuse depuis 2002 jusqu'à nos jours, son extension et ses conséquences sur le milieu physique et sur les activités socioéconomiques. La surface occupée par le bâti passe de 6,42 ha à 23,89 ha soit une augmentation de 272,11%. En effet, cette évolution de la classe occupée par le bâti justifie la régression de la surface des zones de culture qui passe de 52,52 ha (2002) à 14,99 ha (2019) soit une diminution de -71,45%. Il en est de même pour la végétation qui, occupait 20,86 ha en 2008 et 7,88 ha en 2019, soit une régression de -62,22%. Ce qui justifie l'importance des mutations sociospatiales dans cette commune. Elle a favorisé également l'analyse des limites de la communalisation et les initiatives et politiques de développement urbain au niveau local.

Mots clés : Croissance spatiale, Cartographie, Potentialités, Décentralisation, Développement local, Communalisation intégrale, Mpal, Sénégal.

ABSTRACT

The analysis of the spatial growth of the commune of Mpal (Saint Louis region) was made over the period from 2002 to 2019. The use of geomatics tools allowed us to quantify the evolution of land use classes. This study seeks to analyze the spatio-temporal evolution of the different landscape units in the study area, focusing on urban dynamics, induced territorial recompositions and the consequences on the biophysical environment and socioeconomic activities. The methodology adopted is based on field data collection and exploitation of geospatial data (Google Earth images of the year 2002, 2008 and 2019). These different processes allowed us to have an overview of the evolution of the different landscape units of the commune of Mpal as well as the changes that occurred over a period of 17 years. This TER also emphasizes the urban dynamics in the commune, which are correlated with a deficiency in infrastructure and basic social services, but also the impacts of full communalization on spatial dynamics, the social and economic environment. It has made it possible to appreciate the evolution of the built environment of the religious city since 2002 until today, its extension and its consequences on the physical environment and on the socio-economic activities. The surface occupied by the built-up area has increased from 6.42 ha to 23.89 ha, an increase of 272.11%. Indeed, this evolution of the class occupied by the built-up area justifies the regression of the surface of the cultivated areas which goes from 52.52 ha (2002) to 14.99 ha (2019) that is to say a decrease of -71.45%. It is the same for the vegetation which, occupied 20.86 ha in 2008 and 7.88 ha in 2019, a regression of -62.22%. This justifies the importance of socio-spatial changes in this township. It has also promoted the analysis of the limits of communalization and urban development initiatives and policies at the local level.

Key words: Spatial growth, Cartography, Potentialities, Decentralization, Local development, Full communalization, Mpal, Senegal.

SOMMAIRE

RESUME	iv
ABSTRACT	v
SIGLES ET ABREVIATIONS	vii
INTRODUCTION GENERALE	9
PREMIERE PARTIE: CADRE THEORIQUE ET METHODOLOGIQUE	11
Chapitre I : Cadre théorique	12
Chapitre II :La Méthodologie de recherche	20
DEUXIEME PARTIE :HIISTORIQUE ET CARACTERISTIQUES DE LA COMMUNE DE MPAL	27
Chapitre III : Historique et importance culturelle de la commune de Mpal	28
Chapitre IV :La commune de Mpal : caractéristiques physiques et socio-économiques et communalisation	35
TROISIEME PARTIE : MUTATIONS SPATIO-TEMPORELLES ET SOCIO-ECONOMIQUES DANS LA COMMUNE DE MPAL ENTRE 2002-2019	55
Chapitre V :Cartographie des mutations spatio-temporelles de la commune de Mpal	56
Chapitre VI : Analyse des recompositions spatiales et socio-économiques dans la commune de Mpal.....	73
QUATRIEME PARTIE :LIMITES DE LA COMMUNALISATION INTEGRALE ET INITIATIVES DE DEVELOPPEMENT DANS LA COMMUNE DE MPAL	85
Chapitre VII :Leslimites de la communalisation intégrale dans la commune de Mpal	86
Chapitre VIII : Initiatives de développement urbain dans la commune de Mpal	92
CONCLUSION GENERALE	100
BIBLIOGRAPHIE	101

SIGLES ET ABBREVIATIONS

ACT : Association des Collectivités Territoriales

ANACIM : Agence National de l'Aviation Civil et de la Météorologie

ANCAR : Agence Nationale de Conseil Agricole et Rural

ANSD : Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie

APROSEN : Agence pour la Propreté du Sénégal

ARD : Agence Régionale de Développement

AT : Aménagement du Territoire

CBAO : Compagnie Bancaire de l'Afrique Occidentale

CEM : Collège d'Enseignement Moyen

CGCL : Code Général des Collectivités Locales

CL : Collectivités Locales

CMS : Crédit Mutuel du Sénégal

CONGAD : Conseil National des Organisations Non Gouvernementales d'Appui au Développement du Sénégal

COS : Coefficient d'Occupation des Sols

CR : Communauté Rurale

CT : Collectivités Territoriales

FAO : Organisation Mondiale pour l'Alimentation et l'Agriculture

GIE : Groupement d'Intérêt Economique

GPF : Groupement de Promotion Féminine

LODT : Loi d'Orientation pour le Développement durable des Territoires

MECFCRM : Mutuelle d'Epargne et de Crédit des Femmes de la Communauté Rurale de Mpal

OCB : Organisation Communautaire de Bases

ONG : Organisation Non Gouvernementale

PDIDAS : Projet de Développement Inclusif et Durable de l'Agribusiness au Sénégal

PDU : Plan Directeur d'Urbanisme

PIC : Plan d'Investissement Communal

PLD : Plan Local de Développement

PLU : Plans Locaux d'Urbanisme

PME : Petites et Moyennes Entreprises

POAS : Plan d'Occupation et d'Affectation des Sols

PROGEP : Projet de Gestion des Eaux Pluviales et d'Adaptation aux Changements Climatiques

PTF : Partenaires Techniques et Financiers

RNA : Recensement National de l'Agriculture

SAED : Société d'Aménagement et d'Exploitation des terres du Delta

SCL : Société de Cultures Légumières

SIG : Système d'Information Géographique

SODEFITEX : Société de Développement des Fibres Textiles

SODEVA : Société de Développement et de Vulgarisation Agricole

SOMIVAC : Société pour la Mise en Valeur de la Casamance

SONACOS : Société Nationale de Commercialisation des Oléagineux du Sénégal

STD : Services Techniques Déconcentrés

UASZ : Université Assane Seck de Ziguinchor

UEMOA : Union Economique et Monétaire Ouest Africaine

UGB : Université Gaston Berger de Saint Louis

VFS : Vallée du Fleuve Sénégal

WU : Western Union

INTRODUCTION GENERALE

L'urbanisation de l'Afrique de l'Ouest est, après l'accroissement démographique, le changement le plus spectaculaire au cours des dernières décennies (Le Roy, 1993). C'est aussi, le changement le plus préoccupant car rurale à plus de 80 % en 1960, la région ouest-africaine est aujourd'hui urbanisée à près de 50 %. Cette dynamique participe à la diffusion du mouvement pluriséculaire mondial d'urbanisation, par rapport auquel l'Afrique au sud du Sahara affichait un grand retard au début de la période (Le Roy, 1993). De nos jours, la population ne cesse de se concentrer dans les espaces urbains. Ce qui est à l'origine de l'expansion spatiale des villes ou encore, depuis les années 1990, en une métropolisation des territoires (Veltz, 1996; Douay, 2007). De ce fait, l'espace urbain est soumis à une planification constante pour pouvoir s'adapter aux besoins de cette population urbaine croissante. Pour cela, de nombreux projets territoriaux se conçoivent chaque année, visant à modifier dans un certain degré l'environnement urbain. Néanmoins, il existe une certaine résistance à ces transformations urbaines de la part de la société civile et même des institutions (Trudelle et al., 2006). La terre constitue la principale richesse du monde et reste un puissant outil de lutte contre la pauvreté. Bien gérée et rationnellement mise en valeur, elle constitue un important facteur de développement économique et le socle de la quasi-totalité des dynamiques de développement rural (CONGAD, 2012). Ainsi, elle demeure la principale source d'emploi en milieu rural et un moyen incontournable de croissance économique et de lutte contre la pauvreté. Près de 50% des surfaces terrestres non recouvertes par la glace ont subi des changements d'occupation et d'usage des sols. Ces évolutions qui modifient les interactions terre-atmosphère (changement climatique) touchent indirectement toute la planète terre (Haberl et al., 2007). La plupart de ces changements sont liés au développement de l'agriculture, de la déforestation et de l'étalement urbain. L'agriculture nécessite près de 85% des prélèvements en eau à l'échelle mondiale et apparaît aujourd'hui comme une des sources principales d'émission de gaz à effet de serre (Galloway et al., 2003). L'étude des changements d'occupation et d'usage des sols a donc émergé comme étant une composante fondamentale des recherches internationales menées sur le changement global (Turner et al., 2007). Elle apparaît même depuis une dizaine d'années comme une discipline scientifique à part entière, avec une approche interdisciplinaire solidement ancrée. Le *Land Change Science* (science qui étudie les changements globaux d'occupation/usage des sols) vise à comprendre les dynamiques d'occupation et d'usage des sols comme un système complexe basé sur le

couple Homme/Environnement en énonçant et en développant des théories, concepts et modèles relevant des sciences sociales et environnementales (Turner *et al.*, 2007).

Ainsi, l'étude des changements d'occupation des sols demeure de nos jours fondamentale dans la région de Saint Louis, particulièrement la commune de Mpal. Erigée en communauté rurale suite à la réforme de l'Administration Territoriale et Locale de la région de Saint-Louis en 1980, puis en commune en 2008 par décret N°748-2008, Mpal, située à une trentaine de kilomètres (30km) de la ville de Saint Louis, reste une localité qui n'est pas épargnée aux enjeux actuels liés aux revers de la décentralisation et des changements globaux. Il se caractérise, de nos jours, par de fortes recompositions spatiales marquées par des changements d'usage des ressources pédologiques. Depuis 2008, on assiste à des changements majeurs sur l'organisation administrative et socio-économique de la commune ainsi que sur les modalités d'usage du sol.

Ce mémoire est composé de quatre parties. La première partie est consacrée aux aspects théoriques et méthodologiques. Dans la deuxième partie, nous présentons la cité religieuse partant de son statut d'ancienne communauté rurale jusqu'en 2008 date à laquelle elle est érigée en commune avant de s'intéresser aux revers de la décentralisation qui ont introduits des mutations profondes dans son organisation socio-spatiale et économique. Dans la troisième partie, nous analysons les dynamiques liées à l'occupation des sols en insistant sur la recomposition des unités paysagères par le truchement des outils de la géomatique. Il est également question dans cette partie de faire une revue sur les services et infrastructures sociaux de base existant dans la commune, d'analyser la situation foncière, les acquis et les problèmes rencontrés pour une transparence dans la gestion. Et pour terminer avec une quatrième partie où nous allons analyser les limites de la communalisation intégrale et les initiatives mises en place pour un développement urbain durable.

PREMIERE PARTIE:

CADRE THEORIQUE ET

DEMARCHEMETHODOLOGIQUE

Cette partie est consacrée aux aspects théoriques et à la démarche méthodologique. Elle est composée de deux chapitres. Le premier chapitre présente la problématique de recherche, le contexte et la justification de l'étude ainsi que les concepts fondamentaux de notre thème. Dans le deuxième chapitre, nous abordons la méthodologie de la recherche adoptée sans laquelle les objectifs fixés ne seront pas atteints. Elle présente ainsi la démarche adoptée pour appréhender les impacts de la dynamique spatiale dans la commune de Mpal et qui s'articule autour des travaux de terrain, du traitement et de l'analyse des différentes données utilisées.

CHAPITRE 1 : LE CADRE THEORIQUE

Dans ce premier chapitre, nous présentons la problématique de recherche adoptée, le contexte ainsi que la justification du choix de la thématique de recherche. Il est également question dans ce chapitre d'analyser les concepts fondamentaux de notre thème de recherche.

1.1. Problématique

1.1.1. Contexte

Depuis plusieurs décennies, l'observation de la Terre permet de mieux comprendre notre planète. Au cœur des enjeux sur les changements globaux, la caractérisation des dynamiques liées aux transformations des surfaces continentales, consommation des surfaces agricoles, déforestation ou encore étalement urbain est essentielle (Pelletier, 2017). Dans ce contexte, la télédétection spatiale offre la possibilité de cartographier l'ensemble de la planète. En effet, les images issues des acquisitions satellitaires permettent de produire des cartes qui donnent une représentation graphique relative aux surfaces terrestres comme l'occupation des sols. Dans les pays sahéliens, la dégradation environnementale, consécutive aux variations climatiques et à l'utilisation abusive des ressources naturelles par une population en forte croissance, a entraîné un changement dans le mode d'occupation et d'utilisation des terres (Ali et *al.*, 2008). Elle se manifeste entre autres, par le raccourcissement de la durée des jachères, l'expansion des agrosystèmes, et le surpâturage entraînent une réduction de la diversité végétale et une substitution des espèces autochtones par des espèces invasives. La grande sécheresse des années 1970, et les effets liés aux changements climatiques contribuent fortement à une modification des modes d'usages et d'occupation du sol (Ali et *al.*, 2008). En réalité, les phénomènes liés aux changements climatiques ont des impacts dans presque toutes les contrées du monde y compris le Sénégal.

La région de Saint-Louis, en particulier la commune de Mpal, qui se caractérise par un déficit pluviométrique assez conséquent synonyme d'une aridité assez prononcée, n'échappe pas aux multiples enjeux en termes d'évolution spatio-temporelle et/ou de croissance spatiale. Outre la sécheresse, cet espace géographique se caractérise par une croissance démographique élevée dont les conséquences sont entre autres la forte pression sur les ressources naturelles et les bouleversements socio-économiques tels que l'empiètement des terres de cultures sur les aires de pâturages et les espaces naturels (forêt classée de Mpal). Ceci conduit à une saturation de l'espace et génère donc des conflits entre agriculteurs et éleveurs. Un autre fait majeur de la dynamique spatiale est le phénomène d'urbanisation

rapide avec comme conséquence une forte pression sur les ressources naturelles. Avec une superficie communale relativement restreinte, la commune de Mpal est confrontée aujourd'hui à un problème d'espace. Cette situation constitue un handicap pour l'extension de la commune en parallèle avec le croit démographique important dominé par une jeunesse plus de 40% de la population et ralentit le développement économique. Le problème majeur de Mpal se situe autour l'accès aux services sociaux de base quand on sait que la commune polarise tous les villages environnants. L'agriculture pluviale considérée comme le poumon du développement local, perd aujourd'hui son ampleur. Cette situation renforce davantage la pauvreté et l'orientation des populations vers d'autres types d'activités comme le commerce considéré comme le levier économique de la commune, l'artisanat, l'élevage et le transport entre autres.

1.1.2. Justification

Les choix de la thématique de recherche et de la zone d'étude sont justifiables à travers une panoplie de facteurs. Ancien comptoir commercial, la cité de Mpal existe depuis plus de trois siècles (PIC, 2016). Sa position géographique et stratégique car se situant sur la route nationale (RN2) à environ 30 km de Saint-Louis, conjuguée à l'implantation du chemin de fer et de la gare routière, a fait de Mpal une zone économique de grande envergure et très connectée aux localités environnantes. La localité inscrit sur son portefeuille partenarial plusieurs acteurs (partenaires techniques et financiers, Services techniques déconcentrés, collectivités locales et opérateurs privés). Par ailleurs, l'analyse du profil socio-économique de la collectivité présente plusieurs atouts pouvant faire de Mpal un carrefour multifonctionnel dans la construction d'une économie locale émergente. En effet, l'économie de la commune est caractérisée par la prédominance du secteur informel. Selon les enquêtes effectuées le secteur du commerce est le moteur principal de l'économie communale. Il emploie 38,1% de la population. Les femmes représentent 67% de la population active et sont structurées en GIE, PME, PMI. Le marché hebdomadaire de Mpal est une réelle opportunité d'écoulement des produits issus de l'agriculture, de l'élevage et de l'artisanat. Cette situation est encouragée par sa position géographique, plaçant la commune entre deux capitales régionales (Louga et Saint-Louis). Mpal est très connecté aux autres communes et villages environnants (ARD/SL, 2011). Érigé en commune suite à une réforme de l'administration territoriale en 2008, la commune de Mpal est aujourd'hui confrontée à un problème d'espace qui ne favorise pas son extension spatiale. Selon l'adjoint au maire, cette situation très défavorable réduit les possibilités de développement avec l'arrivée d'investisseurs privés en

quête de vastes surfaces en vue de les exploiter. On assiste toutefois à une baisse du chômage depuis 2013 suite à l'implantation de la SCL (Société de cultures légumières) dans les communes voisines à savoir Fass et Gandon. Sa proximité avec la ville de Saint Louis, est un atout majeur pour asseoir un développement local et intégré. Le foncier communal est d'une importance capitale incitant d'autres structures à l'instar de la commission domaniale, du PDIDAS de s'y mettre pour une gestion transparente et collégiale du foncier. Dans ces conditions, l'analyse des impacts de la communalisation intégrale dans la croissance spatiale de la commune de Mpal entre 2002-2019 va permettre de mieux comprendre les dynamiques et les recompositions spatiales existantes afin de pouvoir évaluer les changements d'usages ou d'occupation des sols en corrélation avec les dynamiques urbaines particulièrement tributaires des impacts liés à l'acte 3 de la décentralisation.

1.2. Questions de recherche

Il s'agit de ressortir les questions autour des quels s'articule notre thème de recherche.

- ✓ Comment apprécier le rythme d'évolution spatiale de la commune de Mpal entre 2002 - 2019 ?
- ✓ Quels sont les principaux facteurs explicatifs des recompositions spatiales dans la commune de Mpal ?
- ✓ Quelles sont les mutations sociales, économiques, et environnementales qu'engendre la communalisation intégrale dans la commune de Mpal ?
- ✓ Quels sont les aspects positifs et négatifs de la communalisation intégrale dans la commune de Mpal ?
- ✓ Quelles sont les initiatives et les politiques de développement urbain mises en place dans la commune de Mpal ?

1.3. Objectifs de recherche

Dans le but de bien cadrer notre étude, nous nous sommes fixés un objectif général. Il s'agit d'analyser la croissance spatiale de la commune de Mpal entre 2002-2019. Cet objectif général est décliné en quatre (4) objectifs spécifiques de :

- ✓ analyser l'expansion spatiale de la commune de Mpal de 2002 à 2019 ;
- ✓ analyser les mutations socio-économiques et environnementales de l'étalement spatial de la commune ;
- ✓ étudier les facteurs de l'étalement spatial de la commune de Mpal ;

- ✓ déterminer les limites de la communalisation intégrale ainsi que les stratégies et politiques de développement urbain mises en place.

1.4. Hypothèses de recherche

L'analyse de la croissance spatiale de la commune de Mpal est tributaire à l'étude des facteurs explicatifs et les conséquences sur l'environnement biophysique et sur les activités socio-économiques.

Hypothèses spécifiques

Les hypothèses spécifiques répondent concrètement aux objectifs spécifiques cités ci-haut. Elles sont au nombre de quatre :

- ✓ la commune de Mpal connaît une croissance spatiale que la cartographie peut mettre en évidence;
- ✓ l'identification des facteurs responsables de la croissance spatiale est nécessaire afin de mieux comprendre les recompositions dans la commune de Mpal ;
- ✓ les changements induits par la décentralisation ont des répercussions sur la vie socio-économique et sur l'environnement dans la commune de Mpal ;
- ✓ des initiatives et politiques sont mises en place pour stimuler et assurer un développement urbain durable dans la commune de Mpal.

1.5. Analyse conceptuelle

Il s'agit ici de définir les concepts fondamentaux autour desquels s'articule notre thématique de recherche.

❖ Croissance

Dans le dictionnaire de la géographie, George P et *al.*, (2009) ressort que la croissance est un terme emprunté par les économistes à la biologie pour désigner une forme d'évolution d'un ensemble économique et social. Bien que les interprétations et les théories sur la croissance soient nombreuses et diverses, on peut s'en tenir à une définition simple éliminant les confusions avec des notions voisines, telles celles de l'expansion ou du développement.

Pour Brunet et *al.*, (2006) la croissance est considérée comme une augmentation de quantité (taille, poids, surface) qui est naturelle jusqu'à un certain point et est souvent recherchée pour elle-même. La croissance contient une idée de dimension, plus que de qualité : on parle de croissance de la population ou du produit, mais non de croissance sociale, culturelle politique. C'est pourquoi elle est différente du développement, qui a plutôt une connotation qualitative.

Selon le petit Larousse (2012), la croissance est définie comme un développement, une extension ou une augmentation de quelque chose : la croissance de la production industrielle, la croissance économique, la croissance spatiale.

❖ Espace géographique

Selon Wackermann (2005), l'espace est comme un milieu terrestre aux multiples facettes, continentales, océaniques, maritimes ; milieu terrestre sollicité par le découpage en territoires et par l'aménagement. L'espace géographique est considéré par Boudeville (2005) comme un espace où nous vivons et où se situent nos outils, nos actes. C'est l'espace à trois dimensions : longitude, latitude, altitude. Il s'agit de l'étendue terrestre utilisée et aménagée par les sociétés en vue de leur reproduction au sens large, non seulement pour se nourrir et s'abriter, mais dans toute la complexité des actes sociaux. Il comprend l'ensemble des lieux et de leurs relations. C'est l'espace qu'étudient les géographes. Pour Brunet et *al.*, (2006), l'espace géographique est donc à deux faces. Il est un système de relations et un produit social organisé, l'un des nombreux produits de l'activité sociale. Produit social, l'espace géographique est également milieu et environnement de l'activité sociale. Il est à tout moment sa propre « mémoire » et contraint plus ou moins, par son organisation et ses différences, les actions qui s'y déploient.

Selon Lévy et *al.*, (2013), l'espace est un concept ardu, difficile à cerner en tout cas. Est-ce cette difficulté qui explique le silence de bien des géographes devant ce mot-*mana*, leur promptitude à surseoir au travail d'approfondissement théorique de sa signification, le choix fait de s'en tenir à la quiétude rassurante de l'idée que l'expression « espace géographique » désigne un ensemble cognitif stable, clair, s'imposant à tous. Les significations métaphoriques de toutes sortes s'enchevêtrant, souvent dans le plus grand désordre avec les catégories philosophiques et les concepts issus de différents domaines scientifiques.

❖ Potentialités

Dans le dictionnaire les mots de la géographie (2006), Brunet et *al.*, définissent la potentialité comme un ensemble de qualités mesurables ; une situation, un système en action. Au mieux, « les potentialités » se définissent par rapport à un problème donné, une technique et un investissement donnés. L'abus de ce faux concept a entraîné quelques retentissantes erreurs dans « les mises en valeur », et des « plans de développement » ou « POS » en localisant des cultures, des activités selon la seule prise en compte de caractéristiques physiques, c'est-à-dire une simple fraction des « potentialités » réelles.

❖ Développement

Selon Levy et Lussault (2003), le développement est un processus et exprime par son origine étymologique l'action d'un déroulement, d'un déploiement. Les géographes utilisent d'abondance le terme « développement » depuis les années 1960, mais de manière souvent imprécise et dans une relation étroite avec un second terme qui souvent le remplace ou lui correspond : sous-développement. Selon GEORGE P et *al.*, (2009), il s'agit de processus tendant à la fois à la diffusion harmonieuse des effets de la croissance dans la société entière et à l'acquisition d'une autonomie de croissance. Il implique des transformations qualitatives et de modifications des structures sociales et économiques (Dictionnaire de la géographie).

Pour Brunet et *al.*, (2006), le développement par métaphore organiciste a pris le sens de stade supérieur de la croissance, atteint quand tout le programme a été accompli, quand l'équilibre stable et harmonieux a été atteint. Le terme s'est disjoint de l'idée de progrès quand, peu après la seconde guerre mondiale, les pays industrialisés d'Europe et d'Amérique du Nord ont pris conscience de l'écart croissant qui les séparait des pays d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine

D'après Perroux F (1963), croissance et développement sont associés au changement. Le développement est lié à la croissance économique, c'est-à-dire u changement de dimension caractérisé par l'augmentation soutenue pendant une longue période d'un indicateur. La croissance se réduit à la mise en œuvre de facteurs physiques tels que le travail, le capital ou encore le progrès technique.

1.6. Etat de l'art

L'évolution du pays ayant toujours été marquée du sceau de la ruralité, les géographes ont disposé de matière à étudier les espaces ruraux en insistant sur la physionomie, sur la personnalité des régions, leurs atouts et leurs contraintes, les aménagements, etc. Dans bon nombre de travaux géographiques, un courant de pensée agrarien s'est plus ou moins

affirmé volontairement ou involontairement, le monde rural étant considéré par les chercheurs comme un espace inférieur à la ville où vivent des paysans marginalisés baignant dans un environnement précaire, affectés par la vulnérabilité économique et sociale, et qui pourtant sont porteurs d'une riche civilisation à valoriser (Fall, 2016).

Ainsi, les préoccupations touchant les campagnes ont fortement été amplifiées dans plusieurs études, notamment celles ayant pour objet les zones périphériques et le bassin arachidier.

Cette

orientation alarmiste des études géographiques s'est accentuée avec la crise du monde rural consécutive à la dégradation de l'environnement et des ressources naturelles, mais aussi au processus de désengagement de l'Etat des années 1980-1990 à nos jours.

L'espace rural est avant tout un cadre naturel, un ensemble de milieux biogéographiques qui regorgent de potentialités et qui sont soumis à des aléas. L'homme a la vocation de vivre sur cet espace, de se perpétuer, de valoriser ce potentiel naturel par une diversité des stratégies d'aménagement, de contourner la sévérité des contraintes imposées par la nature. Cette dimension importante de l'espace rural a très tôt été mise en exergue par de nombreux géographes dont (Richard, 1985) dont la lecture de la thèse a été d'un apport immense à la compréhension des interrelations nature-homme-société.

L'espace sahélien apparaît comme un milieu particulièrement vulnérable. Les écosystèmes sahéliens sont soumis à de nombreuses contraintes notamment les changements d'usage des terres, les demandes en ressources et l'augmentation de la population. Ce qui entraîne une variation de leur étendue et de la structure de leur répartition. Les paysages sont donc de plus en plus fragmentés. Ces effets de l'évolution de l'occupation des sols pourraient avoir de lourdes conséquences sur le régime des précipitations mais également sur l'évapotranspiration et, de manière bien plus forte et déjà avérée, le ruissellement et donc le débit des cours d'eau (Kadidiatou, 2008). La proportion des sols nus ou surfaces dégradées s'est considérablement accrue depuis 1950. L'agriculture, en modifiant localement le taux de couverture végétale des sols, participe directement aux bilans hydrologiques locaux ou régionaux et a donc un impact sur le renouvellement des ressources hydriques qui peuvent être disponibles pour l'ensemble des activités humaines (Massuel, 2005).

La croissance urbaine provoque des perturbations des écosystèmes, et constitue une menace sérieuse pour la biodiversité. Les activités humaines, dont l'impact sur la composition et les dynamiques des systèmes naturels peut varier dans son intensité et ses modalités, doivent être prises en compte en tant que composante majeure des comportements des espèces et du fonctionnement de leurs habitats (Aguéjdad, 2009). En effet, la croissance spatiale provoque de très fortes pressions sur les ressources naturelles de la commune de Mpal à l'image de la forêt classée de Mpal. Elle est exposée à diverses formes de pressions ayant

entraînées sa dégradation. Celles-ci sont liées à la forte concentration humaine composée en majorité d'agriculteurs et d'éleveurs. En effet, décentralisation en Afrique est fortement encouragée par les bailleurs de fonds ainsi que par les acteurs de la coopération décentralisée car elle apparaît, à leurs yeux, comme l'alternative idéale à l'inefficacité des politiques étatiques menées dans les territoires urbains et ruraux. Elle désigne un transfert de responsabilités de gestion des affaires par un Etat central à une échelle infranationale vers des institutions locales élues (Fall, 2017).

Ce processus ne dessaisit pas l'État pour autant de ses missions de souveraineté, d'orientation, d'arbitrage ou de contrôle car même si ces structures régionales et locales disposent d'une autonomie plus ou moins grande, selon le degré de décentralisation, et d'un budget propre, elles restent toujours sous la surveillance de l'autorité de tutelle que constitue l'État (MATCL, 2013). Par cette voie, la décentralisation offre aux bailleurs la possibilité de contourner les Etats réputés corrompus et la lourdeur de l'administration pour pouvoir ainsi accéder directement aux populations cibles afin de mener leurs actions (Ba, 2017).

Cette période de la fin des années 1980 et du début des années 1990 a de même débouché sur des changements des centres d'intérêts des bailleurs de fonds principalement et de la communauté scientifique par rapport à la question du développement en général. L'heure est à « la démarche participative », aux « politiques par le bas », au « *bottom -up* », et au « développement local » (Ba et al., 2013). Ces démarches tendent à rompre avec le système monocentrique qui a prévalu depuis les indépendances et qui est caractérisé par la toute-puissance de l'Etat central contrôlant tout. Cette stratégie de gestion des affaires et de promotion du développement a montré ses limites et, désormais, c'est l'implication des populations dans la gestion de leurs affaires locales qui semble préoccuper les intervenants externes.

Depuis 1872, date de la création de la commune de Saint-Louis, le Sénégal s'est lancé dans un processus irréversible de renforcement continu de la décentralisation (Diakhaté, 2011). Ce processus a conduit fondamentalement à deux réformes majeures réalisées respectivement en 1972 et en 1996. La première réforme de 1972 pose « l'acte précurseur des libertés locales plus affirmées, avec la création des communautés rurales, la promotion de la déconcentration et la régionalisation de la planification ». Réalisée en 1996, la deuxième réforme, « dans le souci d'accroître la proximité de l'Etat et la responsabilité des collectivités locales », consacre la régionalisation avec notamment l'érection de la région en collectivité locale, la création des communes d'arrondissements, le transfert aux collectivités locales de compétences dans neuf

domaines, l'institution, comme principe, du contrôle de légalité a posteriori et la libre administration des collectivités locales. A la pratique, cette politique de décentralisation au Sénégal, en particulier entre 1972 et 2012, a permis d'enregistrer des avancées administratives et institutionnelles indéniables (MATCL, 2013).

Ainsi donc, ce projet aboutit à un changement de statut des communautés rurales et les communes d'arrondissement qui seront érigées en communes, premier ordre de collectivité locale au Sénégal. Cette option répond à l'impératif d'une gestion de proximité des problèmes des populations et une participation des acteurs locaux à l'impulsion et à la mise en œuvre des stratégies de développement territorial. Le statut communal se renforce avec la communalisation intégrale, et ainsi la « communauté rurale » disparaît dans l'architecture de notre décentralisation.

Alors, de nouvelles opportunités sont ainsi offertes aux collectivités territoriales, d'améliorer les équipements, de disposer des infrastructures socioéconomiques de base, de recruter du personnel qualifié, d'accéder facilement aux financements des partenaires au développement et de la coopération décentralisée. En outre, cela permet un meilleur aménagement de l'espace rural. Enfin, la communalisation intégrale permettra à notre pays d'harmoniser son architecture à l'image des autres pays de la sous-région voire de l'Afrique (CGCL, 2013).

Conclusion partielle

Le cadre théorique constitue l'amorce d'un travail scientifique. Cette phase facilite la compréhension de la thématique de recherche, les objectifs fixés ainsi que les hypothèses de recherche. Elle donne une idée sur l'orientation du thème choisi à travers l'analyse des concepts fondamentaux. Elle permet de comprendre le problème posé et les orientations nécessaires dans la logique de répondre aux objectifs fixés.

CHAPITRE 2 : LA METHODOLOGIE DE RECHERCHE

La méthodologie est l'une des étapes fondamentales pour bien mener un travail de recherche. Elle consiste à montrer la démarche méthodologique et les outils adoptés pour atteindre les objectifs de recherche. Dans ce chapitre, nous allons montrer la méthodologie utilisée pour la réalisation de ce travail de recherche. Elle s'articule autour de la revue documentaire, les travaux de terrain, les travaux cartographiques et le traitement des données de terrain et climatiques (figure 1).

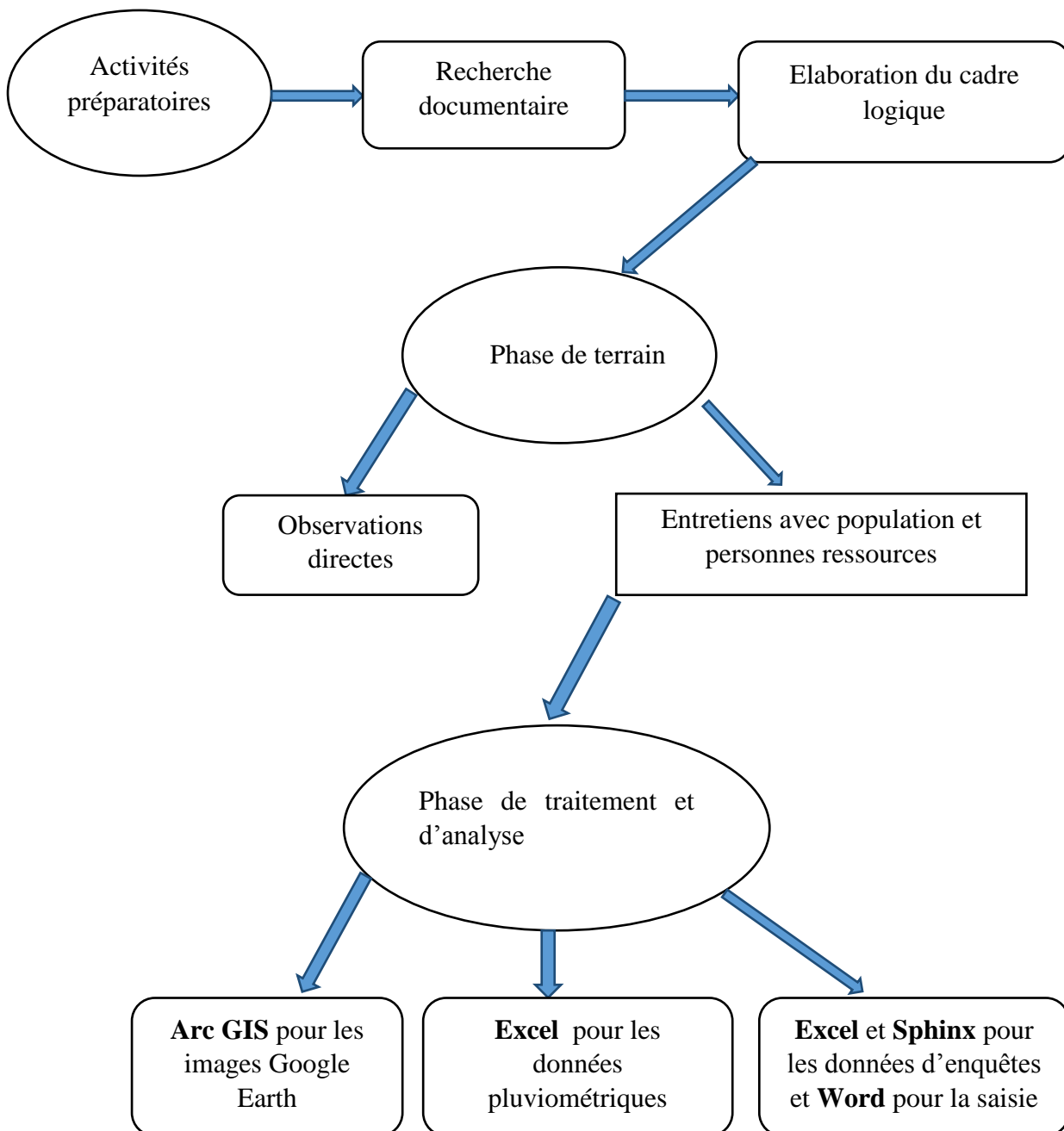


Figure 1 : Les étapes de la démarche méthodologique

2.1. La revue documentaire

La recherche documentaire est une étape qui nous a permis de mieux cerner la problématique de la recherche et d'élucider les concepts clés de la thématique étudiée. Selon Gumuchian et *al.*, (2003), elle permet au chercheur de se rendre compte si le tour de la question a été fait, et de ne pas méconnaître les auteurs qui font référence sur le sujet. Pendant la documentation, nous nous sommes intéressés aux informations recueillies sur les ouvrages, les articles, des publications, des mémoires, des rapports, des thèses qui traitent des questions liées à la communalisation, la dynamique et mutations spatio-temporelles, aux facteurs à l'origine de l'évolution spatiale ainsi qu'aux impacts qui peuvent découler de cette croissance spatiale au Sénégal et en particulier dans la commune de Mpal. Pour recueillir les informations nécessaires, nous nous sommes rendus dans plusieurs bibliothèques et centres de recherches. D'abord au niveau des bibliothèques Universitaires à savoir l'Université Assane SECK de Ziguinchor, l'Université Gaston Berger de Saint Louis. Nous nous sommes également rendus auprès des structures telles que le bureau régional de l'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie à Saint Louis, la Société d'Aménagement et d'Exploitation des terres du Delta, le Service des Eaux et Forêts, le Service de l'élevage et du Projet de Développement Inclusif et Durable de l'Agribusiness au Sénégal. Certains documents sont consultés tels que le Plan d'Investissement de la commune de Mpal et le Plan d'occupation et d'affectation des sols de l'ancienne communauté rurale de Mpal. Afin d'asseoir une bonne bibliographie sur la thématique étudiée, le recours à l'internet a été d'un grand apport.

2.2. Les travaux de terrain

Les travaux de terrain nous ont permis de comprendre les mutations de l'occupation des sols de la zone étudiée et de tirer des illustrations du phénomène étudié. Nos travaux sont axés sur les observations directes et la collecte de données quantitatives et qualitatives.

2.2.1. Les observations sur le terrain

Premier contact direct avec le terrain, l'observation permet d'avoir un aperçu sur la croissance spatiale de la commune de Mpal en termes de dynamiques urbaines et des recompositions dans l'occupation des sols (habitats, activités, densité de peuplement ...). Egalement, elle nous a permis de faire des vérifications d'éléments de paysage cartographié et de prendre des photos pour illustrer et renforcer notre argumentaire. Elle a facilité l'identification des enjeux en cours de la dynamique urbaine dans la commune de Mpal et préparer les enquêtes et entretiens.

2.2.2. La collecte de données quantitatives et qualitatives

Nous avons utilisé des outils tels que le questionnaire et le guide d'entretien pour la collecte de données quantitatives et qualitatives.

➤ Les enquêtes quantitatives

L'enquête quantitative consiste à la collecte d'informations quantitatives par le biais du questionnaire. Elle a porté sur l'occupation et l'utilisation des sols, sur l'étalement urbain ainsi que sur l'aspect foncier. Pour réussir cette étape, il faut au préalable un échantillonnage bien défini. Il convient de noter que depuis l'érection de Mpal en commune par le décret N°748-2008 en 2008 tous les villages jadis rattachés à l'ancienne communauté rurale, se retrouvent dans les communes nouvellement créées telles que la commune de Fass Ngom et de Sakal. A cet effet, la commune de Mpal est constituée de dix (10) quartiers dont les caractéristiques sont données dans le tableau (1). Ainsi, pour bien mener les enquêtes de terrain, nous avons jugé nécessaire de faire une « enquête ménage » suivant un échantillonnage par quotas. Le nombre de ménages des dix (10) quartiers retenus est de 930. Pour déterminer la taille de l'échantillon, nous avons choisi un taux de sondage représentatif de 20 % du nombre de ménages des 10 quartiers retenus pour les enquêtes. Nous avons par la suite utilisé la méthode de calcul suivante pour déterminer la taille de l'échantillon.

$$\frac{\text{Nombre de ménages des 10 quartiers} \times 20}{100} = 186 \text{ ménages à interrogés}$$

Cependant, pour bien répartir les 186 ménages retenus dans les quartiers à enquêter, nous avons utilisé l'échantillonnage par quotas et ce, sur la base des données de l'ANSD de 2013. La formule suivante pourrait traduire ce procédé de calcul :

$$\frac{\text{Nombre de ménages de la commune} \times 186}{\text{Nombre total de ménages des 10 quartiers}}$$

Tableau 1: Nombre de ménages enquêté par quartier dans la commune de Mpal

Quartiers	Population	Ménages	Nombre de ménages enquêtés	Fréquence %
Grand Mpal	1198	144	29	16
Darou	1139	117	23	12
Guinaw rail	573	68	14	8
Kipp	934	107	21	11
Mbala	290	49	10	5
Médina	431	59	12	6
Nder	965	112	23	12
Santhiaba	916	101	20	11
Tack	664	97	19	10
Thialène	630	76	15	8
TOTAL	7740	930	186	100

2.2.3. Les relevés GPS

Des points GPS ont été relevés pendant nos différentes sorties sur le terrain. Ces points sont utilisés dans la confection des différentes cartes (de situation géographique de la commune, de l'occupation des sols, cartes des changements et des infrastructures socio-économiques).

2.3. Le traitement et l'analyse des données pluviométriques

Les données pluviométriques utilisées sont collectées au niveau de la station de Saint Louis. Leurs traitements constituent une phase importante pour la compréhension de l'évolution pluviométrique dans la zone. L'indice standardisé de précipitations (ISP) calculé a permis de déterminer les périodes excédentaires et celles déficitaires et de dégager une tendance générale de l'évolution de la pluviométrie dans la commune de Mpal sur un intervalle de 20 ans (1999-2019).

2.4. Les travaux cartographiques

2.4.1. Les données géospatiales utilisées

L'analyse diachronique de la dynamique de l'occupation des sols de la commune de Mpal a été faite par le biais de l'imagerie satellitaire de *Google Earth* à haute résolution spatiale acquise en 2002, 2008 et 2019 (tableau 2).

Tableau 2: Synthèse des données géospatiales utilisées

Type	Année	Sources	Natures d'informations extraites
Images <i>Google Earth</i>	2002	<i>Google Earth Professional</i>	Occupation des sols de la commune de Mpal entre 2002 et 2019
	2008		
	2019		

Le choix des dates n'est pas fortuit, il s'est basé sur un certain nombre de critères :

- ✓ l'année 2002 correspond à la disponibilité d'images géospatiales à haute résolution (*Image Google Earth*) la plus ancienne couvrant notre zone d'étude ; elle coïncide aux périodes post sécheresse et le retour de la pluviométrie au Sénégal qui sont en partie responsable des mutations spatio-temporelles et socio-économiques dans notre zone d'étude ;
- ✓ l'année 2008 marque le début des changements majeurs dans l'organisation administrative et politique du Sénégal et correspond à l'érection de Mpal en commune ;
- ✓ l'année 2019 permet de cartographier les changements récents ou l'état actuel de la croissance spatiale de la commune en tenant compte des enjeux autour des dynamiques urbaines induites par la communalisation intégrale.

Ces données ont permis de spatialiser les différentes unités paysagères de l'occupation des sols dans la commune et de mieux apprécier leurs changements intervenus dans le temps et dans l'espace.

2.4.2. Le traitement des données

Pour le traitement des données géospatiales et la réalisation des cartes, nous avons fait recours aux méthodes et outils offerts par la géomatique travers le logiciel Arcgis a été utilisé à cet effet. Les différentes étapes d'acquisition et de traitements de ces données sont la capture

d'images, le géoréférencement, le mosaïquage des images capturées, la numérisation, l'interprétation visuelle et l'extraction des informations.

- ✓ **La capture des images** : consiste à délimiter d'abord notre zone d'étude et à choisir le zoom permettant une bonne discrimination des détails de l'occupation des sols (des bâtiments, des rues, de la végétation...). Nous avons, par la suite, téléchargé 25 captures d'images de Google Earth entre 2002-2019 pour assurer une couverture complète de la zone d'étude.
- ✓ **Le géoréférencement** qui permet de disposer des images parfaitement superposables en faisant des corrections sur la géométrie et la localisation des différents éléments que l'on retrouve sur chacune des images capturées par rapport à une référence spatiale (sommet de bâtiment, intersection de route...) choisie et projetée dans un système de projection et des coordonnées cartographiques (WGS 84 UTM Zone 28N) utilisés au Sénégal. Des points de contrôle (bâtiment, intersection de route ou de cours d'eau...) relevés sur le terrain nous ont servi de référence pour cette opération.
- ✓ **Le mosaïquage des images capturées** permet l'assemblage des images Google Earth géoréférencées. Cette opération permet de disposer une seule image couvrant l'ensemble de la zone (figure2).



Figure 2:Principe de mosaïquage des images capturées et géoréférencées

- ✓ **La numérisation** Cette étape consiste à matérialiser tous les différents objets géographiques des images géoréférencées, sous forme de points, de lignes ou de polygones. Des couches thématiques sont créées pour relever le bâti, la végétation, (sous forme de polygone), le réseau routier, la limite des quartiers (sous forme de lignes) et certains équipements sociaux et services logés dans la commune (par des points). C'est la phase de création de fichiers de forme (shp) pour l'élaboration des différentes cartes (figure 3).

- ✓ **L'interprétation visuelle et l'extraction des informations** permettent l'analyse des structures de l'image et nécessitent l'identification de différents objets cibles sur l'image. Ces structures peuvent être naturelles ou artificielles formées à partir d'un point, d'une ligne ou d'un polygone. Les observations et connaissances de terrain ont permis de vérifier si la représentation cartographique est conforme à la réalité du terrain.



Figure 3: Numérisation du bâti de la commune de Mpal

Conclusion

Dans ce chapitre, nous avons présenté la démarche méthodologique qui constitue l'une des phases les plus importantes dans un mémoire d'étude et de recherche. Elle synthétise les différentes parties du travail et facilite la compréhension de la thématique de recherche ainsi que tous les éléments fondamentaux qui l'a composent.

Conclusion de la première partie

Dans cette première de notre travail d'étude et de recherche, nous avons cherché à analyser le cadre théorique et la méthodologie de recherche utilisée pour ce travail d'étude et de recherche. Il s'agit de mettre l'accent sur la problématique de recherche, le contexte, la justification et de l'analyse des concepts fondamentaux qui constituent notre thème de recherche. Il était question également dans cette partie d'élaborer une méthodologie recherche sans laquelle les objectifs fixés ne seront pas atteints.

DEUXIEME PARTIE :

HISTORIQUES ET CARACTERISTIQUES DE LA

COMMUNE DE MPAL

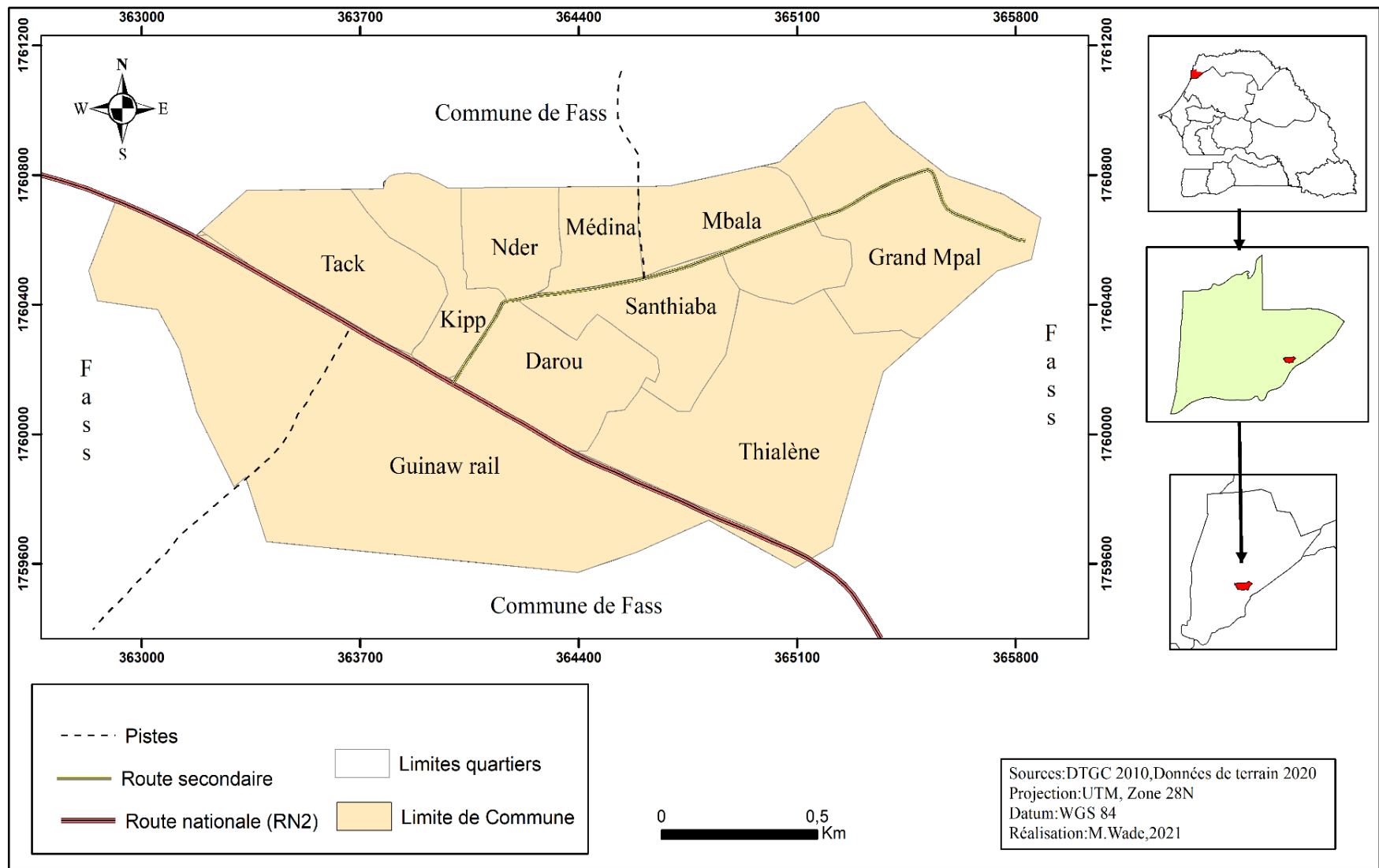
Dans cette partie, nous avons fait à une présentation générale de la localité de Mpal dans deux chapitres. Au-delà de son historique et de sa dimension religieuse, cette partie aborde aussi les questions liées à la communalisation au Sénégal. Ainsi, dans le premier chapitre, nous mettons l'accent sur l'historique de la commune de Mpal et de son statut de cité religieuse symbolisée par les œuvres du Saint Homme El Hadji Rawane Ngom. Le second chapitre analyse les potentialités socio-économiques de Mpal et les conséquences de la communalisation intégrale dans la recomposition spatiale du monde rurale sénégalais en général et dans la commune de Mpal en particulier.

CHAPITRE 3 : HISTORIQUE ET IMPORTANCE CULTUELLE DE LA COMMUNE DE MPAL

Dans ce chapitre, il est question de rappeler d'abord l'histoire et en mettant un accent sur la dimension religieuse de Mpal dont le nom est fortement lié aux œuvres du Marabout El Hadji Rawane Ngom, un grand dignitaire de la *tarikha Tijania* au Sénégal.

3.1. La localisation géographique de Mpal

La commune de Mpal se situe dans le département de Saint Louis et est encerclée par la commune de Fass. Cette situation est tributaire aux anomalies de la décentralisation notamment l'inefficacité et l'imprécision de la définition des limites entre ces deux entités spatiales (carte 1). Elle se caractérise par un périmètre communal très réduit avec comme conséquence l'insuffisance d'un arrière-plan agro écologique capable d'abriter une végétation et une hydrographie pouvant être le terreau fertile de développement d'activités socio-économiques (PIC, 2016). Ainsi, les externalités négatives liées à la communalisation intégrale justifient aujourd'hui les problèmes d'expansion spatiale de la commune qui, doit faire face à une augmentation rapide de sa population essentiellement constituée de jeunes (plus de 40%) mais également aux phénomènes d'urbanisation.



Carte 1 : Carte de localisation de la commune de Mpal

3.2. Historique de Mpal

Mpal est un village fondé en 1730 par Birame Samba Fall en provenance du Cayor qui a beaucoup contribué à la renommée de cette localité (PIC, 2016). Les premiers habitants furent la famille du fondateur qui était venu du Cayor avec sa cours composée de griots et d'esclaves.

Selon la population interrogée¹, Birame samba a vécu longtemps dans la contrée où il menait sa vie de *tièdo*² avec ses courtisans. L'origine de son exil du Cayor vers les nouvelles terres conquises serait liée à un problème de succession. En effet, au temps de la vie royale les borgnes et autres handicapés ne pouvaient pas accéder au trône et Birame Samba en était un. Il fut contraint ainsi à l'exil par ses propres frères à cause de son handicap. Installé à Mpal avec sa grande famille, il continuait ses pratiques de *tièdo*. En réalité le site et la situation du village de Mpal sont des facteurs non négligeables justifiant son dynamisme socio-économique et culturel. Elle est située entre deux capitales régionales (Saint louis et Louga) et caractérisée par une forte connotation religieuse comme en témoigne les œuvres du Marabout El Hadji Rawane Ngom. Le choix de ce site serait lié à sa position de carrefour au niveau régional et de son rôle dans la distribution des produits de divers ordres. Le profil historique de Mpal peut être appréhendé à travers deux périodes majeures de l'histoire. En effet, entre 1730 (date de création du village), et 1910 (installation du marabout Mame Rawane Ngom), les activités économiques de Mpal tournaient essentiellement autour des cultures céréalières (mil, maïs), de l'élevage et du commerce. En effet, selon la population interrogée, 47,34% de la population favorisaient les cultures céréalières contre 27,07% pour l'arachide, 18,75% pour le niébé et le reste cultivait le melon, le bissap, le sésame entre autres (figure 4). C'est avec l'arrivée de Mame Rawane Ngom que l'on a noté un développement de la culture de l'arachide avec une organisation et une discipline de travail inculquée aux populations du village dans le travail de la terre. Néanmoins, toute l'économie à cette époque était fortement orientée vers une économie de subsistance. Par ailleurs, l'implantation d'un comptoir commercial pendant la période coloniale, a profondément modifié le statut économique de Mpal et a engendré une intensification des activités commerciales et des flux avec son hinterland (POAS, 2005).

¹Il s'agit des personnes âgées rencontrées lors de nos enquêtes de terrain dans la commune de Mpal mais aussi un témoignage instructif du Chef de quartier de Darou.

²*Tièdo* : Au royaume du Cayor, le *tièdo* est un soldat proche du pouvoir politique tandis qu'au Tekrou, *tièdo* désigne un Wolof « de race pure », en référence à la noirceur d'ébène de sa peau.

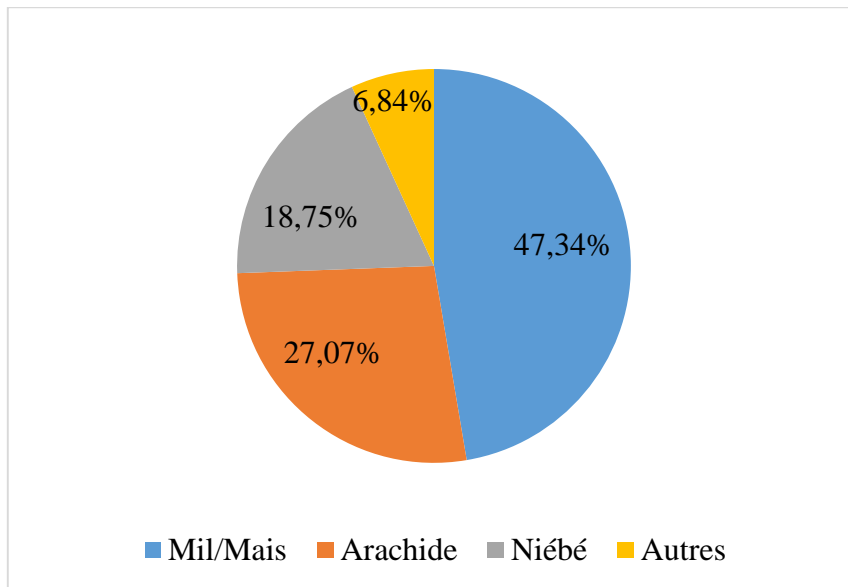


Figure 4 : Appréciation de la population interrogée sur les différentes spéculations

Cette situation s'est davantage renforcée avec l'implantation de la ligne ferroviaire, faisant ainsi de la localité un véritable centre de réception et de transit de plusieurs produits (PIC, 2016). Cette ligne ferroviaire avait permis aux colons de développer une politique de l'économie arachidière. Une telle opportunité économique a favorisé le développement d'activités commerciales par les populations avec les *maures* venant de la Mauritanie spécialisés dans le commerce des tissus, des produits alimentaires mais aussi le développement des échanges de différents produits agricoles. Ainsi, le changement de statut économique de Mpal a été fortement déterminé par l'implantation de ces infrastructures d'appui et a façonné une culture commerciale dans la localité et témoigne de la notoriété de Mpal joue jusque-là dans ce domaine.

L'année 1973 a joué un rôle déterminant dans la reconfiguration de l'économie nationale et cette situation n'a pas épargné le village de Mpal dans son rôle de réception et de redistribution des différents produits commerciaux. En effet, selon l'entretien tenu avec l'adjoint au maire de la commune de Mpal, la sécheresse des années 1970 a engendré une forte démobilisation dans le secteur commercial et a provoqué un exode rural massif qui a vu le déplacement d'une frange importante de la population de Mpal vers la ville de Saint-Louis, de Dakar et de l'intérieur du pays. Ce ralentissement économique s'est accentué avec les événements de 1989 entre le Sénégal et la Mauritanie qui ont vu le déplacement des mauritaniens de Mpal qui jouaient un rôle non négligeable dans le commerce local (PIC, 2016). Toutefois, ces périodes de crise ont été contrastées avec l'érection de Mpal en 1980 en

communauté rurale et un retour progressif de la pluviométrie. D'après la Présidente du GIE *Faas yénné Mpal Tack* c'est dans ces périodes qu'on a noté une émergence d'un entrepreneuriat local plus féminin qui occupe progressivement le secteur de la transformation et du commerce. En 1997, on voit l'avènement de la Mutuelle d'Epargne et de Crédit des femmes de la CR de Mpal et la mise en place d'unités de transformation céréalière, laitière et les activités de teinture

En définitive, le profil économique de Mpal laisse apparaître un dynamisme économique fortement ralenti par l'arrêt de la gare ferroviaire. Mais au même moment, le marché hebdomadaire de Mpal se veut le lieu privilégié pour redynamiser les activités économiques jadis fortement soutenues par la ligne ferroviaire. Ainsi, le commerce se positionne comme le secteur moteur de l'économie locale avec une articulation et une intégration plus ou moins relatives avec l'agriculture, l'élevage et l'artisanat.

3.3. La destruction de la pierre païenne « Mame Kantar »

Selon les entretiens effectués, chaque village avait un génie protecteur. Celui du village de Mpal est une pierre nommée « *Mame Kantar* »³ qui, dans le passé était crainte par les villageois tout comme par les maures pillards et les colons envahisseurs jusqu'en 1890, l'année de sa destruction par les disciples de Seydina Limamou Laye basés à Saint Louis. Il s'agissait d'un génie protecteur à l'image de « *Coumba bang* »⁴ à Saint-Louis. D'après le chef de quartier de Kipp/montagne, « *Mame Kantar* » faisait toutes les nuits sept fois le tour du village pour conjurer du mauvais sort et protégeait les habitants du village. Le totem était toujours visible à l'est du village sous forme de pierre circulaire fortement ancrée au sol et vénérée par la famille du fondateur. Ce fut une grosse pierre que les habitants du village et des environs vouaient un culte sous forme de pèlerinages périodiques et de sacrifices, et à quoi on attribuait toutes sortes de pouvoirs (Samb, 2019). Selon la population interrogée, la pierre fut détruite en 1890 par les disciples de Mame Limamou Laye basés à Saint Louis. En réalité, le Marabout *lébou* condamnait les pratiques de ce culte des maîtres et maîtresses du culte de sorcellerie. Il parvenait à guérir des malades que les pratiques païennes ne parvenaient pas à soigner avec succès. Les malades guérissaient lorsqu'il leur imposait ses saintes mains selon les dires de la population. Sa destruction est mentionnée dans une correspondance adressée le

³*Mame Kantar* : Génie protecteur du village de Mpal, elle faisait toutes les nuits sept fois le tour du village pour conjurer du mauvais sort contre les habitants

⁴*Coumba bang* : Génie protecteur de la ville de Saint Louis, elle vit dans le fleuve Sénégal, sous le pont Faidherbe reliant le quartier de Sor à l'île.

21 Juillet 1890 à l'Administrateur principal des Cercles de Dakar et Thiès. D'ailleurs, la population locale qualifiait le fait de vandalisme et de profanation déposa une plainte auprès de l'administration coloniale (Samb, 2019).

3.4. Mpal, la capitale régionale du Tijiania

La cité de Mpal a une forte connotation religieuse. Ce patrimoine culturel et cultuel est symbolisé par les œuvres du Saint Homme, le Gand dignitaire tijian Mame Rawane Ngom. Installé à Mpal vers les 1910, le marabout s'adonne à la culture de la terre à l'instar de son maître et compagnon El Hadji Malick Sy basé à Tivaoune. Grâce à l'agriculture, il parvient ainsi à nourrir ses nombreux disciples dont il a la charge de l'éducation coranique. Selon l'entretien tenu avec le chef de quartier de Grand Mpal, le marabout El Hadji Rawane alliait le culte du travail et de l'adoration islamique en insistant sur les activités culturelles comme principale source de revenu. De Mpal à Fass Ngom, en passant par Saint-Louis, des édifices religieux verront ainsi le jour : la mosquée de Mpal en 1926, celle de Saint-Louis en 1944 et celle de Fass Ngom achevée en 1953.

Au-delà de cette dimension religieuse, s'ajoute une dimension mystique rendant ainsi beaucoup plus célèbre le Marabout ainsi que la localité de Mpal. En 1945, alors que la seconde guerre mondiale battait son plein, le pouvoir colonial par le biais de Charles Jean Dagain, Gouverneur général de l'époque, avait sollicité El Hadji Rawane Ngom des prières pour mettre fin à la guerre. Ainsi, une séance de prières a été dirigée par le saint homme le 1er mars 1945 à la place appelée « *Bayalou Tendjiguène* » (Gaye, 2019).

Depuis, l'assimilation de Mpal en une « cité religieuse » demeure jusqu'à présent symbolisé par l'organisation d'un Gamou annuel, regroupant des milliers de fidèles venant de divers horizons. Son compagnonnage avec le vénéré de Tivaoune est attesté par plusieurs écrits et discours, une situation qui explique le *ziara* annuel de Mpal organisé chaque par les disciples de Mame Rawane à Tivaoune

Conclusion

L'histoire de la commune de Mpal est fortement marquée par les œuvres du Marabout Mame Rawane Ngom. Il a également joué un rôle déterminant dans la dimension religieuse de Mpal. Ainsi, sa position géographique favorable et son dynamisme commercial sont des facteurs qui favorisent le développement de la commune.

CHAPITRE 4 : LA COMMUNE DE MPAL :

CARACTERISTIQUES PHYSIQUES ET SOCIO- ECONOMIQUES ET COMMUNALISATION

Dans ce chapitre, il s'agit d'analyser les caractéristiques physiques et socio-économiques de la zone d'étude ainsi que les impacts de la décentralisation dans la reconfiguration territoriale du monde rural sénégalais ainsi que les facteurs explicatifs de la création de la commune de Mpal et les conséquences. L'objectif est de voir les mutations induites par le processus de décentralisation dans la commune de Mpal notamment les atouts et les contraintes en termes de développement économique et de croissance spatiale.

4.1. Les caractéristiques physiques

4.1.1. Le climat

Le climat dominant dans cette contrée est de type sahélien plutôt mixte qui subit des influences plus sahéliennes que maritimes. Avec les effets de l'érosion des sols et des vents qui soufflent de par son hinterland, on observe une variabilité climatique qui se manifeste par des écarts de température au cours de la journée (Ngom, 2006). Par ailleurs, dans la commune de Mpal comme partout au Sénégal on note la présence de deux saisons : une saison pluvieuse de 4 mois qui va de juillet à octobre et une saison sèche de 8 mois qui va de novembre à juin (POAS, 2005).

La pluviométrie se caractérise par une certaine irrégularité. A l'échelle de deux décennies (1999-2019), on note une évolution en dents de scie de la pluviométrie dans la région de Saint-Louis et particulièrement dans la commune de Mpal. En effet, la période post sécheresse (1999-2000) était prometteuse avec le retour normal de la pluviométrie jusqu'en 2003. En 2004, on constate un important déficit pluviométrique caractérisé par la faiblesse de l'indice standardisé de précipitations (ISP) qui est de -0,024. Entre 2006 et 2013 le régime pluviométrique est excédentaire dans sa globalité même si nous constatons deux années déficitaires durant cette série ; il s'agit de l'année 2008 et celle de 2011 avec un ISP respectivement de -0,0051 et -0,0018 (Figure 5). L'année 2010 est la plus pluvieuse, avec un excédent pluviométrique de 0,05 par rapport à la moyenne de la série. Il faut noter que depuis 2014, la pluviométrie est déficitaire dans la commune de Mpal et c'est durant cette période que l'on enregistre l'indice standardisé le plus faible de la série (-0.003). Ces

informations permettant d'analyser la pluviométrie de la région de Saint Louis ont été obtenues grâce à l'application de la formule suivante :

$$\text{ISP} = \frac{P \text{ (mm) annuelle} - \text{Moyenne}}{\text{Ecart-type}}$$

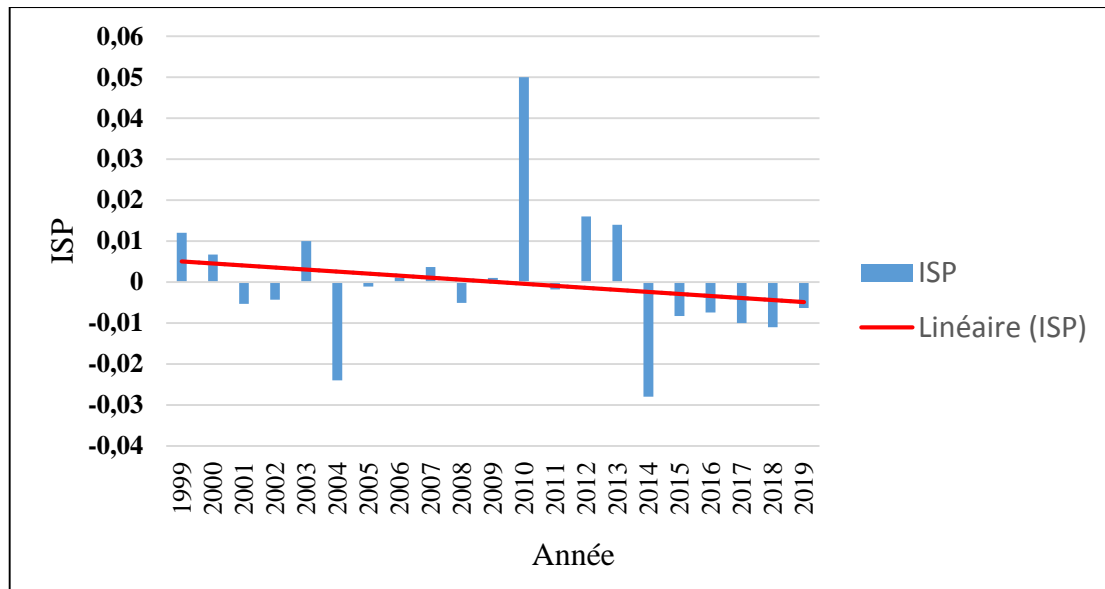


Figure 5: Evolution de la pluviométrie de 1999 à 2019 de la station de Saint Louis (ANACIM, 2020)

4.1.2. Les sols

Le périmètre communal est caractérisé par une diversité de types de sols (Ngom, 2006). Les sols ferrugineux tropicaux lessivés représentent l'importance du potentiel pédologique. Ces sols caractérisés par leur structure meuble et perméable se développent les cultures de l'arachide et du mil. Les sols ferrugineux tropicaux non lessivés et les sols « *Deck dior* » complètent le potentiel des ressources pédologiques de la commune.

4.1.3. La végétation

Les ressources végétales se caractérisent par une brousse clairsemée (photo 3) où prédominent les épineux et quelques arbustes rabougris tels que le *Kadd*, le *Siddem*, le *Soump*, le *Lorro*, le *Sindiegne* entre autres. Selon l'entretien tenu avec le Chef de service de la DRDR, les effets combinés de la sécheresse des années 1970 et des années de déforestation (vers les années 2000) sont à l'origine de la réduction drastique des ressources végétales. Selon l'entretien tenu avec le Directeur du Service des Eaux et Forêts (22-12-2019), cette même situation est observée au niveau des ressources fauniques qui ne sont pas riches et variées en raison

notamment de l'absence de massifs forestiers et de cours d'eau pérennes en plus de la perte progressive de l'habitat naturel avec les années de sécheresses précédentes.



Photographie 1: Végétation clairsemée dans la commune de Mpal (20-11-2020).

4.2. Le milieu humain

4.2.1. La situation démographique

Selon les données du dernier recensement de 2013, la commune de Mpal compte une population de 8133 habitants. Les femmes sont plus importantes avec un effectif de 4272 contre 3861 pour les hommes (ANSD, 2013). Cet effectif de la population globale de la commune s'est inégalement réparti entre les dix (10) quartiers de la commune. En effet, les anciens quartiers sont les plus grands établissements humains en l'occurrence Grand Mpal, Darou, Nder, Kipp Montagne (figure 6).

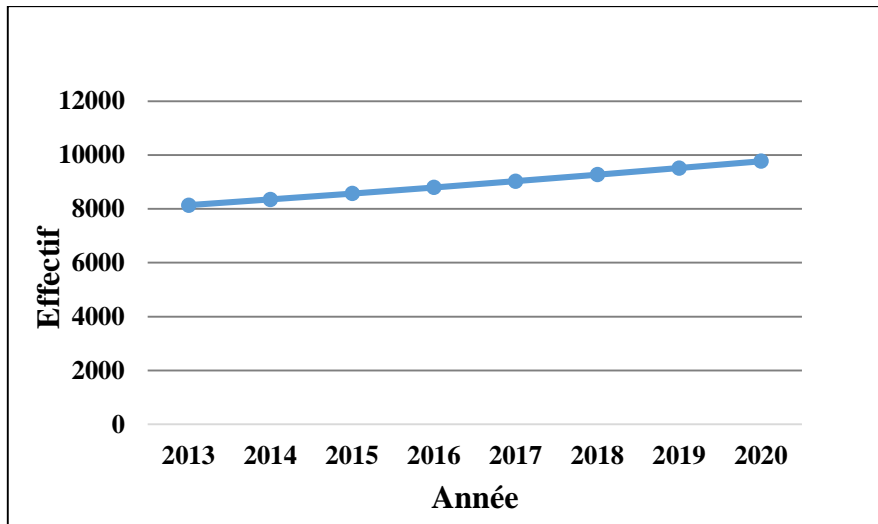


Figure 6: Evolution de la population de Mpal entre 2013-2020 (Source : ANSD, 2013).

Depuis 2013, la population de la commune de Mpal ne cesse d'accroître. Selon les données de projection de l'ANSD, la commune de Mpal comptera une population de 9767 habitants en 2020. La structure de la population révèle une population très jeune. En effet, 78% de la population ont un âge inférieur ou égal à 35 ans contre 5% pour les personnes âgées de plus de 60 ans. Cette forte proportion de jeunes constitue un réel atout de développement pour la commune si une bonne intégration de cette couche aux différentes activités socioéconomique est réussie (figure 7). Elle témoigne aussi les problèmes liés aux fortes densités humaines dans les maisons, l'augmentation du chômage et les besoins de logement sachant que la commune ne dispose pas d'une réserve foncière assez importante pour régler ces anomalies. A cela s'ajoute un fort besoin en matière de services de base.

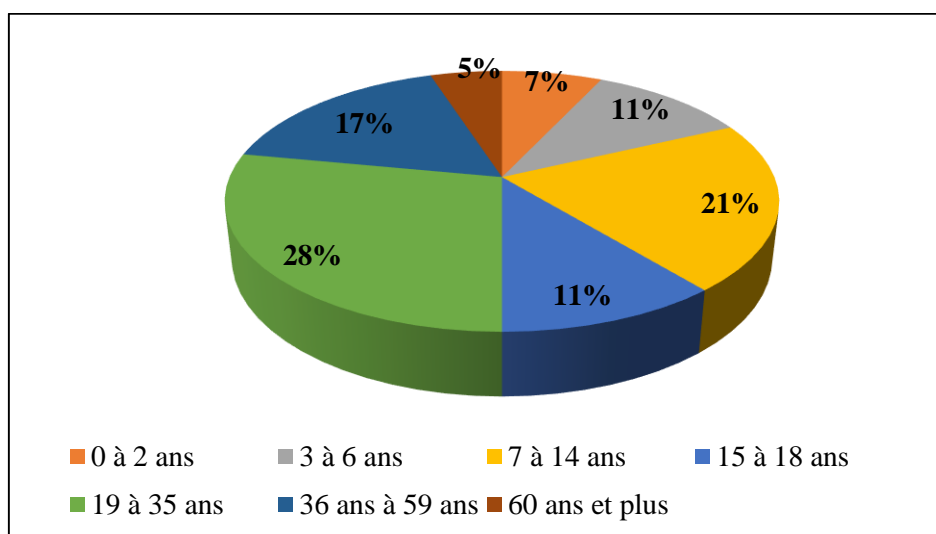


Figure 7: Répartition par âge de la population de la commune de Mpal

(Source : Données d'enquêtes de l'ARD/SL, 2011 ; mises à jour par M. Wade, 2020).

4.2.2. La composition ethnique

La composition ethnique de la population de la commune de Mpal laisse entrevoir une diversité dont les raisons émanent de l'histoire du peuplement, de l'importance de l'activité commerciale et des phénomènes de périurbanisation de la région de Saint Louis. Selon les informations collectées sur le terrain, l'ethnie dominante dans la zone est le wolof. Cette dernière représente 80,2 % de la population interrogée. Elle est suivie par les Peuls 13% et les Maures 5,2%. Le reste de la population interrogée est composé de sérères et diolas qui ne représentent que 1,60% (figure 8).

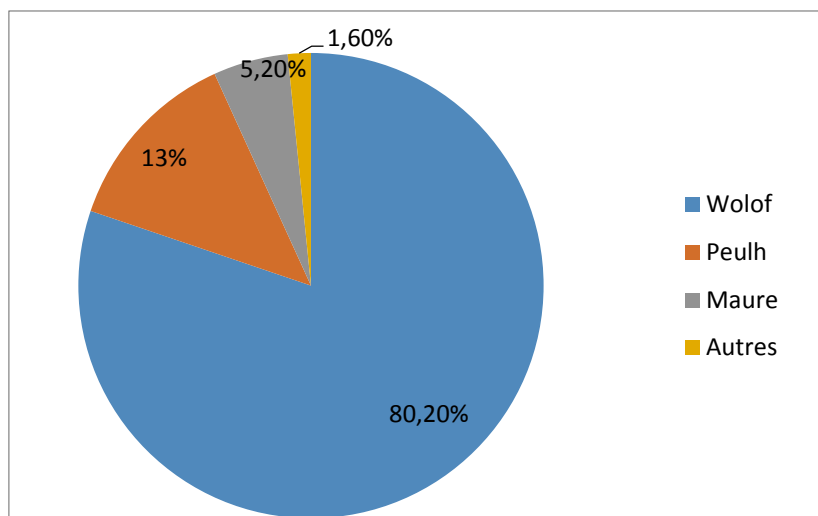


Figure 8: Répartition ethnique de la population interrogée dans la commune de Mpal (enquêtes de terrain, 2020).

4.2.3. Historique du peuplement

L'histoire du peuplement de la commune de Mpal remonte bien avant son statut actuel. Toutefois, les quartiers les plus anciens tels que Nder, Grand Mpal, Darou, Kipp et Santhiaba sont les plus grands foyers de peuplement. Jadis, l'existence de la gare accompagnée d'un développement agricole et commercial justifie le choix d'installation de bon nombre de populations. Selon nos entretiens de terrain, l'arrivée du guide religieux en 1910 constitue un tournant majeur dans la localité. Il a favorisé le développement de la culture de l'arachide tout en inculquant aux fidèles, le travail à la terre et la lecture du coran. Depuis lors, la population de Mpal croît de façon exponentielle avec des habitants d'origines diverses. La durée d'installation diffère d'un habitant à un autre et le choix de l'installation est motivé par divers facteurs. Selon nos enquêtes de terrain, 47% de la population enquêtée viennent des villages de Fass, Sakal, de Gandon ou vers d'autres campagnes (Niassène, Talbakhlé, Yade wolof, Yade peulh...), 26% représentent la population autochtone, 20% viennent de la ville et

7% de l'étranger, pour la plupart, en Mauritanie (figure 9). Cette frange étrangère est plus fréquente dans le quartier de Médina et de Guinaw rail qui sont des quartiers récents.

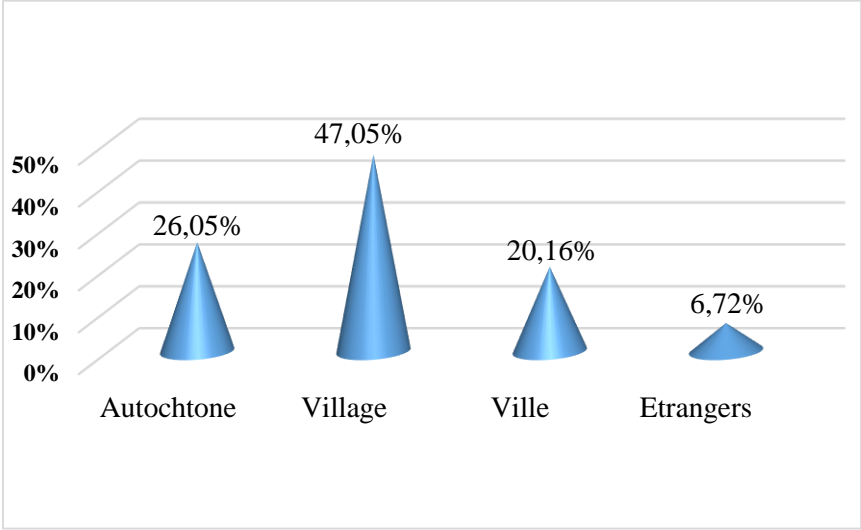


Figure 9: Origine des populations enquêtées dans la commune de Mpal

Naturellement, la commune ne cesse de grandir et les opportunités économiques justifient davantage les déplacements des populations venant de divers horizons pour s'y installer. En effet, l'analyse de la figure 10, nous permet d'avoir une perception sur la durée d'installation des chefs de ménages enquêtés dans la commune de Mpal.

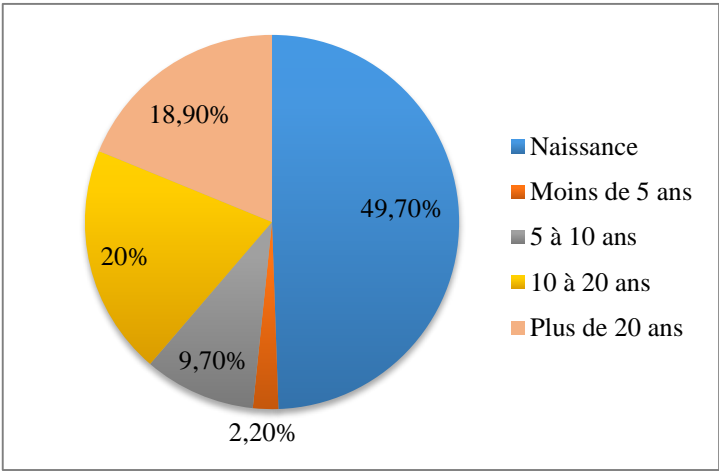


Figure 10: Installation des habitants dans la commune de Mpal

Nous pouvons retenir que 49,7% de la population enquêtée sont des autochtones, 20% se sont installés il y a plus de 10 ans, 18,9% ont vécu plus de 20 ans, 9,7% moins de 10 ans et 2,2% n'ont pas vécu 5 ans dans la localité. A cet effet, le choix d'installation de la population dans

la commune diffère d'un habitant à un autre. Toutefois l'accès facile à la terre est un facteur important justifiant le choix d'installation de certaines populations dans la commune de Mpal. A cela s'ajoute les opportunités économiques existantes dans la localité telles que le commerce, l'artisanat..., la recherche d'un meilleur cadre de vie, ainsi que d'autres facteurs (figure 11).

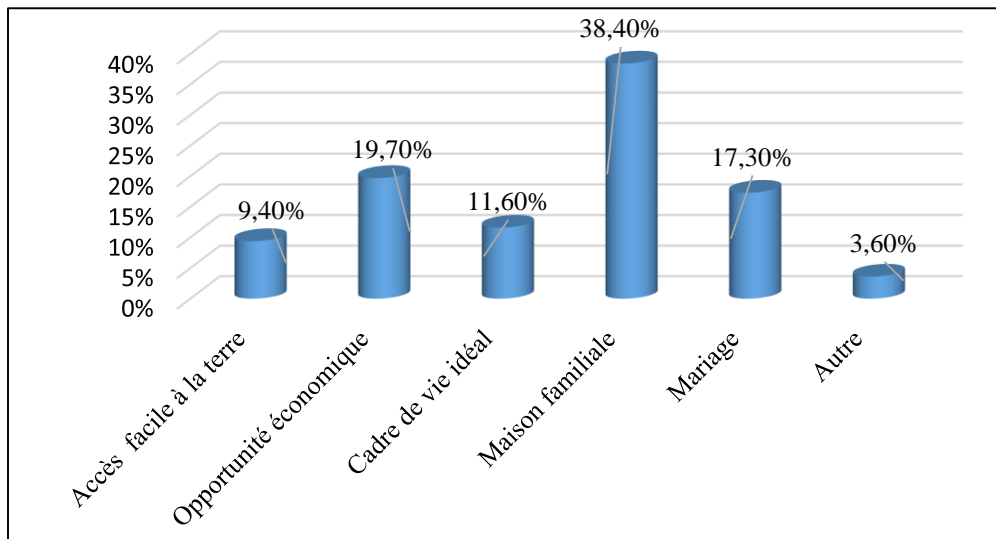


Figure 11: Choix de l'installation de la population interrogée dans la commune de Mpal

Les enquêtes effectuées dans la commune de Mpal montrent que le choix d'installation de 38% de la population enquêtée émane de leurs parents, 20% expriment des raisons économiques, 17% à cause du mariage (population féminine enquêtée), 12% environ sont motivés par la recherche d'un cadre vie idéal. L'accessibilité à la ressource foncière justifie le choix de 9,4% et l'importance du secteur du transport ainsi que l'attractivité du marché hebdomadaire et le développement de l'artisanat sont des éléments permettant de qualifier le choix d'environ 4% de la population enquêtée.

4.3. Les activités socio-économiques

4.3.1. La situation socio-professionnelle

La situation socioprofessionnelle de la zone montre une diversité de fonctions avec toutefois une prédominance respective des commerçants et des ouvriers 26,5% et 23,7% selon la population interrogées (figure 12). En se basant sur nos enquêtes menées auprès des chefs de ménage, 18,07% sont des femmes de ménage, 12,4% des fonctionnaires, 10,7% des paysans, 6,2% des personnes enquêtées sont des chauffeurs et 2,2% s'activent dans métiers tels que le gardiennage, le taxi-diakarta ou n'ont pas un emploi défini. L'importance du sous-secteur commerce renforce la position *ville- carrefour* dont l'existence de la gare en témoigne. La

forte proportion des femmes de ménages justifie leur faible niveau d'instruction synonyme de carence professionnelle de ces dernières et de l'absence d'accompagnement financier pour les GIE dans la commune.

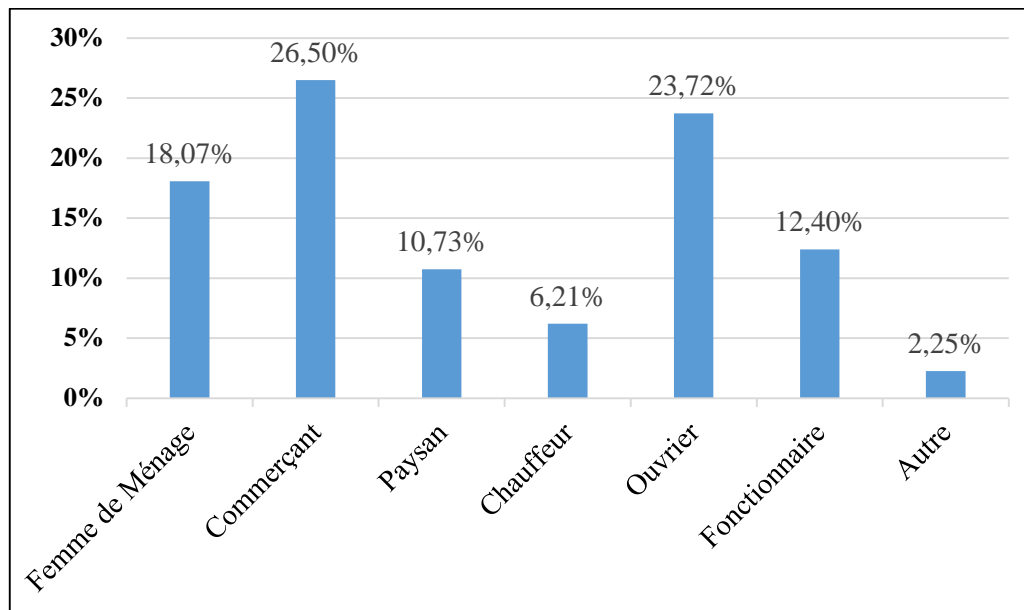


Figure 12: Répartition socioprofessionnelle des chefs de ménage interrogés

Les caractéristiques physiques et humaines du milieu expliquent la diversité des activités menées par les populations dans la commune de Mpal. Le commerce prime sur les autres activités et une bonne partie de la population s'active dans ce domaine. Le déficit pluviométrique associé à l'exiguïté du périmètre communal fragilise l'activité agricole, qui, jadis était le poumon du développement économique de Mpal.

4.3.2. L'importance du commerce dans le développement de la commune de Mpal

L'activité commerciale occupe une position prépondérante dans le développement local de la zone (figure 13).

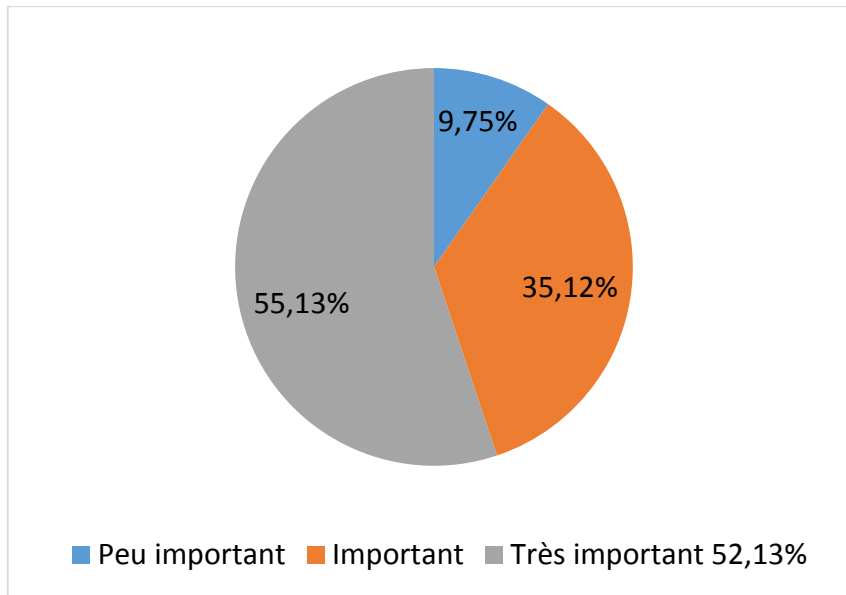


Figure 13: Appréciation de la population interrogée sur l'importance du commerce

En effet, Mpal fut un comptoir commercial colonial, ce qui justifie ce brassage culturel qui témoigne la présence des maures ainsi que d'autres ethnies dans la localité. Selon nos données d'enquêtes, 55% de la population interrogée pensent que le commerce joue un rôle très important dans le développement de la commune de Mpal, 35% disent qu'il joue rôle important dans le développement local et 9% que cette activité joue un rôle négligeable dans le développement de la commune. Toutefois, sa position géographique stratégique, se situant sur la route nationale (RN2), entre deux capitales régionales (Louga et Saint-Louis), conjuguée à l'implantation du chemin de fer et de la gare routière, a fait de Mpal une zone économique de grande envergure et très connectée aux localités environnantes (PIC, 2016). En effet, une bonne partie de la population s'active dans ce sous-secteur d'activité. L'essentiel des produits commercialisés viennent essentiellement de l'agriculture et de l'élevage.

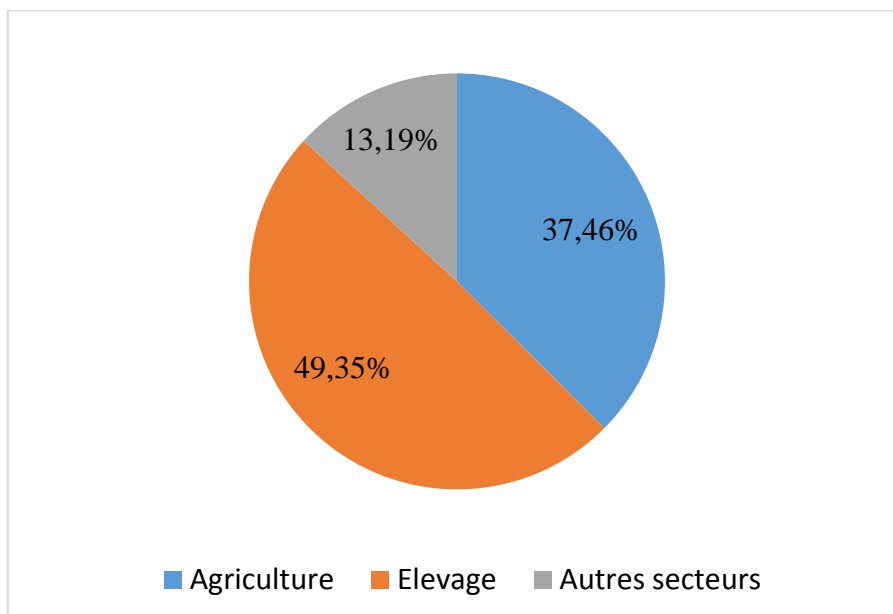


Figure 14 : Perception de la population interrogée sur la nature des produits commercialisés

La nature des produits commercialisés diffère d'un produit à un autre. Selon la population enquêtée, 49% des produits commercialisés viennent de l'élevage, 37% de l'agriculture et 13% sont des produits manufacturés, tissus, matières électroniques...on constate une forte diminution des rendements agricoles ces dernières années. Cette situation est tributaire aux pertes progressives de terres à usage agricole et de l'irrégularité de la pluviométrie.

4.3.3. L'agriculture et l'élevage

L'agriculture et l'élevage jouent un rôle important dans le développement local. Ces deux activités du secteur primaire prennent des trajectoires différentes ces dernières années.

4.3.3.1. L'agriculture

L'activité agricole pratiquée dans la commune est de type pluvial. Selon les entretiens effectués, le système de production est essentiellement dominé par la culture de rente en l'occurrence l'arachide qui occupe la première place dans la production. Toutefois, les problèmes de commercialisation de l'arachide sont en partie résolus par la transformation en huile que font certaines femmes même si elles ont des difficultés de commercialiser toute l'huile transformée. D'autres variétés de cultures sont également utilisées par la population interrogée. Il s'agit entre autres du *niébé*, le *bissap*, et le *béréf* (photographie 1). Ils sont tous commercialisés au niveau du marché local.



Photographie 2: Champ de Niébé dans le quartier de Mballa (13-10-2020).

L'agriculture, dans la commune de Mpal, est en baisse ces dernières années. En effet, Les données d'enquêtes montrent que plus de 50% de la population s'exercent dans d'autres activités différentes de l'agriculture. Cette situation peut être expliquée par divers facteurs parmi lesquels le déficit pluviométrique, l'insuffisance de terres arables et l'appauvrissement du potentiel pédologique. Le caractère aléatoire de la pluviométrie et les baisses tendancielle observées dans les décennies passées expliquent l'abandon de plus en plus progressif de ce sous-secteur important dans la dynamique d'une économie locale intégrée (ANCAR, 2010). Cette baisse de la pluviométrie associée à une insuffisance de terres arables explique cette faible proportion de population active dans le secteur agricole qui s'oriente vers d'autres activités comme le commerce, l'artisanat et l'élevage. Le nouveau découpage administratif renforce les difficultés rencontrées par les paysans. Ils n'ont plus assez d'espaces pour l'activité agricole et la distance entre leurs domiciles et leurs exploitations n'encouragent pas les paysans. Selon nos données d'enquêtes de terrain, 62% de la population interrogée affirment que la distance entre leurs domiciles et leurs champs est supérieure à 1 km, contre 36,8% estimant que cette distance est comprise entre 800 et 1 km et 4,9% n'ont pas une idée précise de cette distance (figure 15).

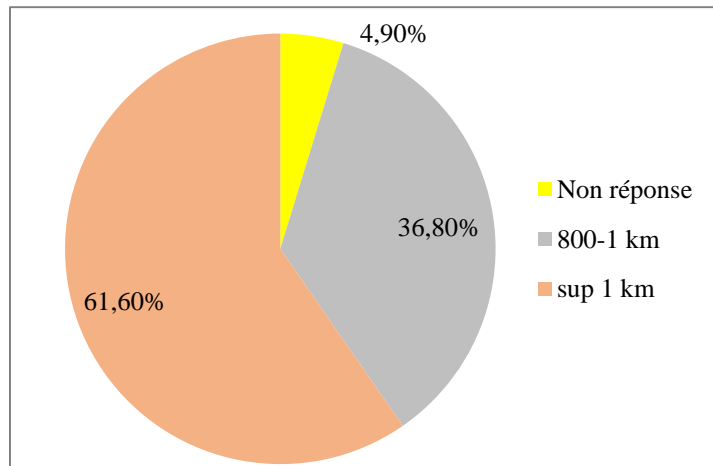


Figure 15: Distance entre la maison et la propriété agricole

A cela, s'ajoutent les difficultés pour trouver un lopin de terre. La majeure partie de ces agriculteurs utilise des terres appartenant à la commune de Fass sous forme de prêt, d'héritage expliquant les problèmes fonciers récurrents dans cette zone. Certaines populations interrogées sollicitent un nouveau découpage administratif afin de redéfinir les limites de la commune de Mpal pour leur permettra d'accéder à la terre et de palier à ces distorsions spatiales entre deux entités qui partagent pratiquement les mêmes espaces et les mêmes réalités socio-économiques.

4.3.3.2. L'élevage

L'élevage occupe aussi une place très importante dans la commune de Mpal. Elle catalyse en grande partie du secteur informel local et explique un certain dynamisme économique.

Le développement de cette activité est facilité la position de carrefour de Mpal et l'attractivité de son marché hebdomadaire qui demeure un point de collecte et de redistribution à l'échelle régionale voire même nationale. L'élevage à Mpal est caractérisé par son système extensif même si de plus en plus, les GIE et les initiatives individuelles développent un système intensif avec le projet d'insémination artificielle pratiquée dans la commune à l'aide d'un agent technique d'élevage (entretien avec l'agent du Service de l'élevage 09-12-2019). Le cheptel est composé des bovins, des ovins, des caprins, des équins et de la volaille. L'élevage des bovins, des caprins et de la volaille est plus développé dans la commune et les productions animales sont le lait, la viande, les cuirs, et les peaux (tableau 3).

Tableau 3: Représentation du cheptel existant dans la commune de Mpal

ESPECES	2009	2010	2011
BOVINE	310	365	410
OVINE	1944	2100	2300
CAPRINE	455	665	710
EQUINE	75	85	102
AZINE	62	65	75
CAMELINE	Néant	----	----
VOLAILLE	Non déterminé	----	----

(Source : Service d'élevage de la commune de Mpal)

On dénombre une unité de conservation et de transformation du lait. Aussi, le marché hebdomadaire est le lieu principal de vente de la production dont les grandes quantités viennent des villages environnants (photographie 3).

4.4. Le développement des PME et la transformation de produits céréaliers

Le développement des petites et moyennes entreprises constitue une réelle opportunité dans la commune en raison de l'attractivité commerciale et la disponibilité des différents produits (céréale, lait...). Il existe une panoplie de Groupement de promotion féminine (GPF), trois unités de transformation céréalières, une unité de transformation laitière et une unité de transformation des fruits et légumes. En effet la majeure partie de ces unités est en faillite du à des facteurs d'ordre économique (absence de partenaires financiers et techniques) et organisationnelle (absence de bonne gouvernance).



Photographie 3: Vente de bovins lors du Louma marché hebdomadaire (20-11-2020)

Les GIE les plus dynamiques sont ceux de « *Fass yénné Mpal taak* », et « *Takou liguèy de Ngayène* ». Le groupement « *Fass yénné Mpal taak* », s'active dans la transformation et la commercialisation de produits céréaliers (photographie 4). Quant au second, au-delà de la transformation de produits précités s'intéresse aussi aux produits issus de l'élevage (lait et vente de poulets de chair). Il existe des partenaires techniques et financiers tels que Plan international, Caritas, Hunger Project (partenaire allemand). Ces partenaires ont comme mission de renforcer les capacités des femmes et de leurs assister financièrement.



Photographie 4: transformation du mil/maïs en couscous (A) et produit fini (B) (18-11-2020)

Ces activités jouent un rôle déterminant dans le développement local. Les populations apprécient la qualité et la disponibilité des produits mis à leur disposition. Il existe un certain nombre de contraintes qui ralentissent le bon fonctionnement de ces activités. Il s'agit de:

- ✓ la mévente des produits transformés ;
- ✓ le manque de personnels dû aux conditions de travail difficile et le manque de moyens financiers ;
- ✓ le manque de partenaires financiers ;
- ✓ l'absence de synergie des différents GIE au niveau local.

D'après notre entretien avec la présidente du GIE « *Fass yénné Mpal taak* », les conditions de travail difficiles associées au déficit de partenaires techniques et financiers constituent les maux dont souffrent ces unités. En 2001, date de la création du GIE, la structure comptait 40 femmes. Actuellement elle compte environ 23 femmes ce qui justifie toutefois les difficultés rencontrés par ces femmes.



Photographie5: Conditions de travail précaires dans la transformation de produits céréaliers
(18-11-2020)

4.5. La communalisation de Mpal

Le Sénégal, comme la quasi-totalité des pays d'Afrique de l'Ouest, s'est depuis quelques années, engagé sur la voie de la décentralisation territoriale, processus politique, administratif et financier de mise en place de collectivités locales décentralisées permettant une gestion partagée entre l'Etat et la société civile, des affaires locales (Badiane, 2004).

Selon Bourreau (1996), ce processus traduit une certaine évolution de la démocratie en Afrique. Il vise à donner aux initiatives locales, un environnement institutionnel permettant de les valider et de pérenniser une dynamique de développement local qui redonne aux acteurs leurs véritables places et responsabilités dans la prise en charge de leur propre avenir. La décentralisation apparaît donc comme un instrument de facilitation et de consolidation du développement de proximité, en rupture avec les pratiques d'un développement centralisé, initié et programmé sans implication véritable des acteurs locaux. Elle pose donc les bases d'un grand tournant dans l'évolution des collectivités locales au Sénégal et parachève ainsi le processus de décentralisation amorcé en 1960 (Ba, 2017). En revanche, cette dernière réforme introduit un changement majeur dans la « territorialisation » des politiques publiques qui se traduit par une requalification de l'espace et un changement de paradigme dans la gouvernance territoriale autour de la suppression de la région, la départementalisation et la communalisation intégrale (Diakhaté, 2011). L'aération du dispositif institutionnel par la réduction des échelons administratifs est probablement l'innovation la plus appréciée par les acteurs locaux (source). Elle se traduit, dans l'acte III, par la consécration de trois niveaux de territorialités : le pôle territorial, le département et la commune (tableau 4).

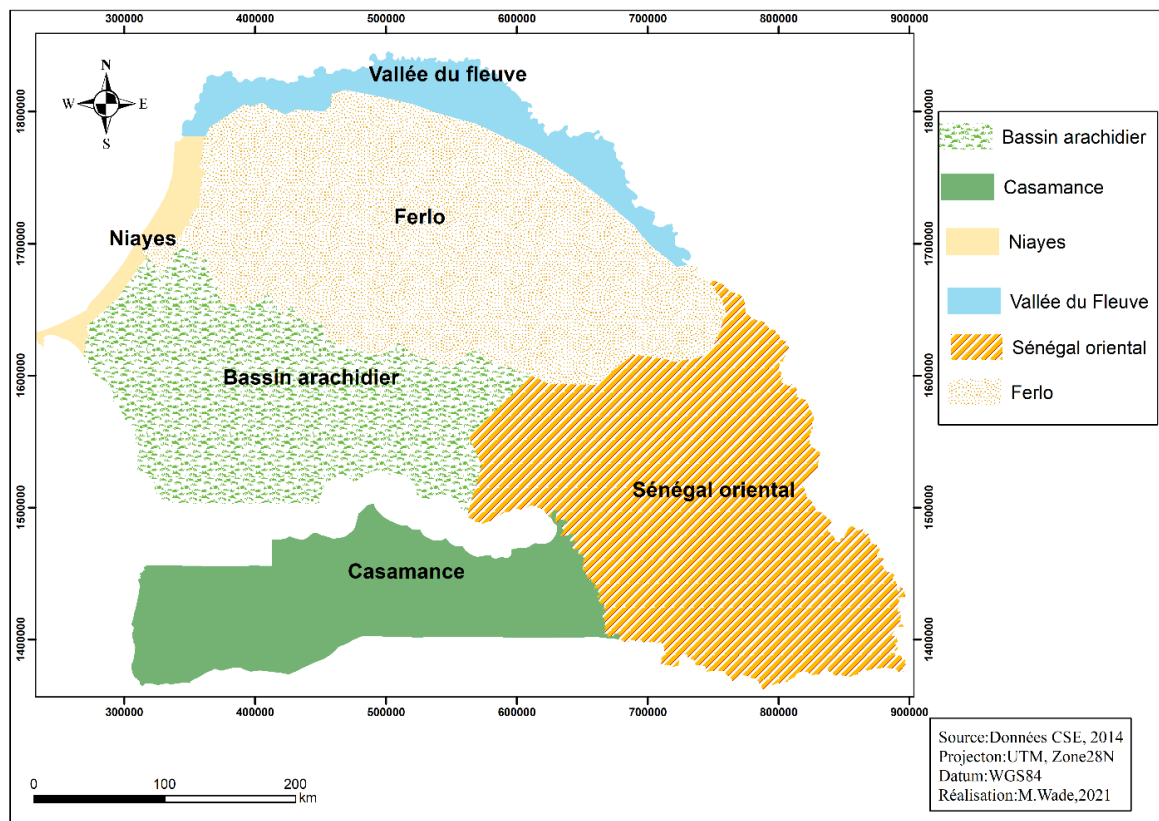
Tableau 4: Découpage du Sénégal avant et après acte 3 de la décentralisation

Echelons	Avant acte 3 de la décentralisation	Après acte 3 de la décentralisation
Région	14 Régions	6 Pôles-territoires
Départemental	45 Départements	45
Arrondissement	123 Arrondissements	
Commune	126 Communes dont 5 villes	557
Commune d'arrondissement	46 Communes d'arrondissement	
Communauté rurale	385 Communautés rurales	

(Source : Cours d'Aménagement du Territoire de Dr SENE, UASZ)

Le pôle territorial fait partie de la deuxième phase de la mise en application de l'Acte III de la décentralisation. Il faut rappeler que jusqu'ici, les pôles de développement connus au Sénégal étaient organisés autour d'entreprises publiques (SONACOS, SOMIVAC, SAED, SODEVA) qui avaient pour mission de mettre en valeur les ressources naturelles et d'impulser le développement régional. Affectées par la crise économique, elles disparaîtront, pour la majeure partie d'entre elles, sous l'effet des programmes d'ajustement structurel. Aujourd'hui, en dehors de la SAED, de la SODEFITEX et de SUNEOR, ces sociétés au Sénégal n'existent plus entraînant la disparition d'un schéma d'aménagement du territoire

national qui passait par l'articulation des régions économiques adossées aux entreprises d'État (Ba, 2017). Avec l'Acte III de la décentralisation, la notion de pôle est réintroduite, cette fois-ci, avec une reconnaissance institutionnelle (carte 2). En réalité, ces pôles répondent aux fondamentaux pour structurer des territoires qui peuvent avoir une spécificité urbaine, industrielle, agricole, minière ou touristique, mais qui ne peuvent se passer d'un ou de plusieurs pôles urbains, seuls à même de cristalliser la personnalité régionale. Le principe de découpage «régional» repose à la fois sur l'identité des territoires, leurs réalités naturelles, économiques, leur armature de transport et en s'appuyant sur le rôle des villes (Ministère de l'AT et des CL, 2013).



Carte 2: Répartition du Sénégal en pôles territoriaux

Cette carte des pôles territoriaux rappelle la répartition du Sénégal en 1960 notamment en sept régions selon leurs potentialités agro-écologiques. Les critères de détermination des pôles prennent en compte des facteurs naturels et anthropiques. En réalité, ces pôles répondent aux fondamentaux pour structurer des territoires qui peuvent avoir une spécificité urbaine, industrielle, agricole, minière ou touristique, mais qui ne peuvent se passer d'un ou de plusieurs pôles urbains, seuls à même de cristalliser la personnalité régionale. Le principe de découpage «régional» repose à la fois sur l'identité des territoires, leurs réalités naturelles, économiques, leur armature de transport et en s'appuyant sur le rôle des villes (MATCL,

2013). Aussi, on peut noter un certain paradoxe dans le fait qu'au sein d'une démarche de décentralisation, un maillon aussi important que le pôle territorial soit décidé par l'Etat central, aussi bien dans la définition de ses limites physiques que dans son orientation économique. On aurait pu s'attendre plutôt à des négociations entre les collectivités territoriales (départements et communes) pour mutualiser leurs moyens et leurs besoins au sein des pôles territoriaux qu'elles auraient « librement » choisis. Les découpages répétitifs dans le territoire sénégalais sont tributaires à des facteurs politiques et socio-économiques pour la plupart. Le premier est lié à l'histoire. Il s'agit de la balkanisation imposée par les occidentaux (période coloniale) et le second s'intéresse plutôt aux potentialités des différentes contrées du pays. Déjà, dans le Sénégal des royaumes et des provinces, l'appropriation territoriale par un marquage social et politique de l'espace physique était l'un des moyens de différenciation qu'empruntaient les différents pouvoirs, du *Walo* au *Cayor* en passant par le *Jolof*, pour exister les uns à côté des autres. Cette différenciation permettait par ailleurs à ces pouvoirs d'exercer des compétences empreintes de quelques spécificités, car n'étant ni centralisées ni territorialisées au sens spatial, mais plutôt axées sur les contrôles des communautés humaines (BA, 2016). A cet effet, la forte polarisation de Mpal de son hinterland (plus de 55 villages) corrélée aux potentialités économiques existantes dans la zone est le principal facteur justifiant son érection en commune en 2008.

Depuis lors, on assiste à des changements majeurs dans l'organisation socio-spatiale de Mpal et de son développement économique. La commune est devenue le siège de multiples enjeux d'ordres politiques et fonciers. Les mutations induites par la communalisation intégrale occasionnent des dommages collatéraux dans la configuration spatiale des espaces géographiques. Egalement, les phénomènes liés aux dynamiques urbaines qui, de nos jours restent une question fondamentale face à la recrudescence des problèmes fonciers et de développement économique. L'augmentation de la population et le manque d'espaces à usage d'habitat sont de réels problèmes dans presque toute l'étendue du territoire sénégalais. A Mpal, la disparition progressive des ressources naturelles, jadis présentes dans la zone, atteste la remise en cause de l'écosystème par les pratiques anthropiques. En effet, presque toutes les ressources naturelles étaient présentes dans la commune allant des arbres fruitiers, des arbres pour la médecine traditionnelle, mais aussi de l'espèce animale diversifiée. Les périodes de sécheresse conjuguées aux coupes abusives des arbres pour les besoins du bois de chauffe expliquent ce recul des ressources naturelles. Naturellement, cette situation entraîne la régression des terres à vocation agricole au profit de l'immobilier. Les phénomènes liés aux

changements climatiques combinés aux actions anthropiques sur l'environnement contribuent également à la réduction progressive des ressources naturelles dans la commune de Mpal.

Conclusion

L'analyse des caractéristiques physiques et humaines de la commune de Mpal montre que cet espace géographique regorge des potentialités de développement. A cet effet, la communalisation a bouleversé l'organisation socio-spatiale et économique de cette contrée dans presque toutes les régions du Sénégal. Ces recompositions concernent également la région de Saint Louis particulièrement la commune de Mpal. Ainsi, les phénomènes liés aux dynamiques urbaines constituent un facteur non négligeable dans la croissance spatiale de cette commune.

Conclusion de la deuxième partie

La dimension religieuse est symbolisée par les œuvres de Mame Rawane Ngom qui, à son tour, rend beaucoup plus célèbre la localité et participe au développement de son patrimoine culturel. Cette dimension religieuse et historique explique l'importance qu'occupe aujourd'hui Mpal dans le Gandiol. Cette importance se manifeste par l'organisation de son gamou annuel et de son marché hebdomadaire qui coïncide avec la prière de vendredi. Ces deux rituels très importants dans la pratique de la religion musulmane au Sénégal mobilisent les populations de la région et par conséquent fortifient les échanges commerciaux. L'agriculture et l'élevage jouent aussi un rôle important dans le développement de Mpal. Cette situation explique sa communalisation. Ce nouveau statut administratif, est aussi à l'origine de nombreuses dans la cité de Mpal, confrontée de nos jours à des réels problèmes socio-économiques et environnementaux.

TROISIEME PARTIE :

**MUTATIONS SPATIO-TEMPORELLES ET SOCIO-
ECONOMIQUES DANS LA COMMUNE DE MPAL
ENTRE 2002 et 2019**

Dans cette partie, nous analysons la croissance spatio-temporelle de la commune de Mpal entre 2002 et 2019 afin de d'apprécier l'occupation des sols et les changements intervenus dans la commune. Ainsi, l'approche méthodologique a permis de réaliser des cartes d'occupation des sols de la commune de Mpal en 2002, 2008 et 2019 et une carte de changement de l'occupation des sols pour la période 2002-2019 (chapitre 5). Elle a permis aussi d'analyser les recompositions spatiales dans la commune de Mpal, de situer les causes et les conséquences (chapitre 6).

CHAPITRE5: CARTOGRAPHIE DES MUTATIONS SPATIO-TEMPORELLES DE LA COMMUNE DE MPAL

Dans ce chapitre, il s'agit de faire la cartographie des différentes classes d'occupation des sols dans la commune de Mpal et d'analyser les changements intervenus dans l'évolution de ces différentes unités spatiales notamment l'habitat, les zones de cultures, le couvert végétal et le sol nu.

5.1. Analyse de l'occupation du sol de la commune de Mpal

La cartographie est un outil pertinent pour interpréter les phénomènes spatio-temporels, mais aussi d'investigation de données spatiales facilement accessibles à tout acteur grâce au développement actuel de la science et de la technologie ainsi que les possibilités offertes par les moyens informatiques, (Dos Santos, 2016). Elle est l'un des moyens de restitution des résultats issus des différents traitements sous SIG. Qu'elles soient simples ou complexes, les cartes relèvent d'une démarche scientifique spécifique. Cette démarche, doit être efficace et la plus objective possible ; elle exige l'application d'un certain nombre de principes et l'apprentissage du langage de la sémiologie graphique (Zanin. et Tremelo, 2003). D'après Hamouda, (2011) les systèmes d'informations géographiques facilitent le suivi des changements d'occupation et d'utilisation des sols. L'intégration des résultats issus de traitements des images satellitaires donne la possibilité de faire des interprétations et des synthèses avec d'autres sources de données. L'utilisation des outils de la géomatique, des données géo spatiales, des relevés de terrain nous permet d'appréhender la dynamique de l'occupation des sols dans la commune de Mpal ainsi que des phénomènes de dynamiques urbaines et de faire un diagnostic sur les modes d'usages du sol. Ainsi la croissance spatiale s'inscrit dans la logique d'appréhender les dynamiques spatiales, les recompositions en quelque sorte des différents faciès dans une zone bien déterminée et sur un intervalle de temps précis. La croissance spatiale est un phénomène planétaire. L'essor urbain corrélé au croit démographique expliquent cette situation dont les conséquences se traduisent en quelle sorte par des litiges fonciers. L'analyse de la dynamique de l'occupation des sols dans la commune de Mpal entre 2002 et 2019 a été faite avec la réalisation des cartes mono-dates pour avoir une vue d'ensemble des différentes unités paysagères. Les classes d'occupation du sol retenues sont au nombre de quatre (4) à savoir : le bâti, la zone de culture, la végétation et le sol nu.

Le choix de ces différentes classes s'est fait sur la base d'un certain nombre de critères tels que le caractère sahélien de la zone d'étude et notre connaissance du terrain

5.1.1. Occupation des sols en 2002

La carte d'occupation des sols de la commune de Mpal en 2002 montre une prédominance des sols nus. Les zones de cultures entourent les autres unités spatiales. La végétation clairsemée est beaucoup plus importante au centre et dans la partie nord-est. En effet, l'analyse de la carte (3) montre le caractère aléatoire de l'habitat marqué par une densité dans les quartiers centraux tels que Darou, Kipp, Nder. L'importance de la proportion de sol nu révèle toutefois un milieu aride caractérisé par une faible couverture végétale. En effet, la proportion de sol nu représente plus de la moitié de la superficie communale 209,44 ha soit 75,13% ; le reste de l'espace est partagé entre les zones de cultures, la végétation et le bâti qui représentent respectivement 19,04%, 2,6% et 2,3% (figure 16).

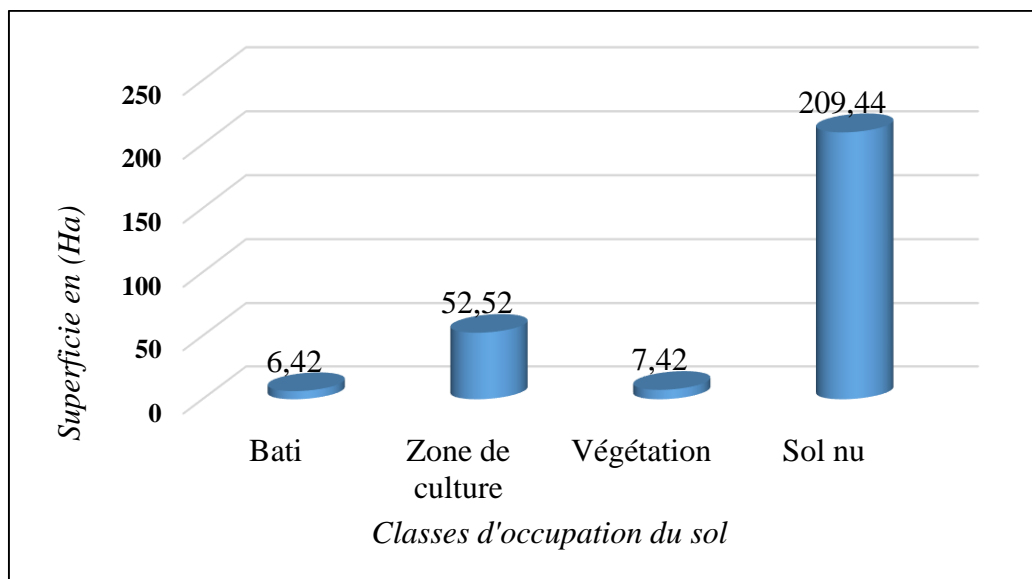
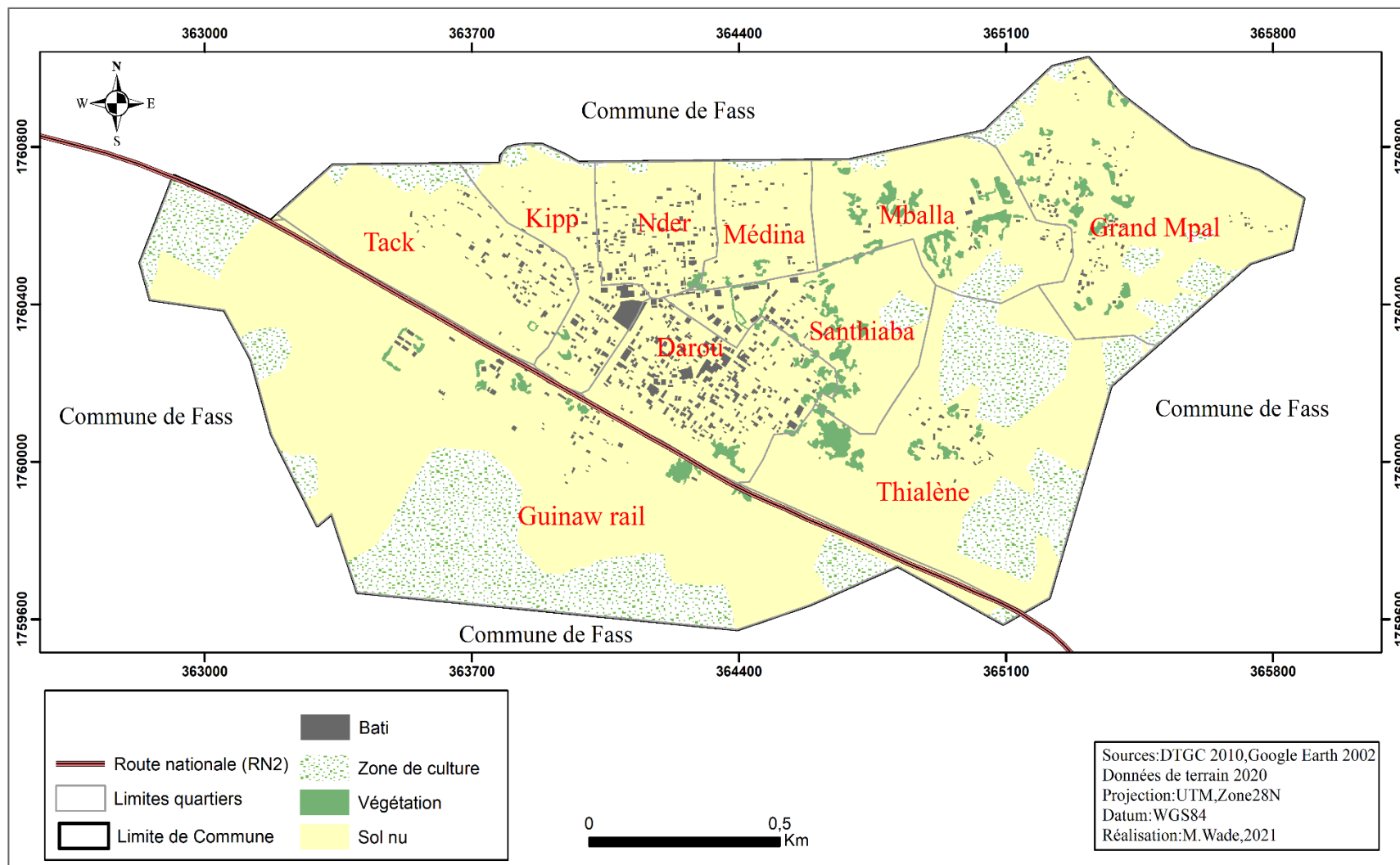


Figure 16: Surfaces des classes d'occupation des sols de la commune de Mpal en 2002

L'importance des surfaces dénudées est tributaire à la fois de facteurs naturels comme la période post sécheresse (perte de couvert végétal), le déficit pluviométrique mais aussi de facteurs anthropiques tels que l'occupation anarchique de l'espace matérialisée par un habitat dispersé mais également de la coupe abusive des arbres. L'importance de l'activité agricole explique le caractère rural de la zone et les principales spéculations étaient l'arachide, le mil.



Carte 3: Occupation des sols de la commune de Mpal en 2002

5.1.2. Occupation du sol en 2008

En 2008, on observe des changements notoires dans l'occupation des sols de la commune de Mpal, même si, le sol nu reste la classe d'occupation la plus importante (211,84 ha). Cette année coïncide avec l'érection de Mpal en commune. Globalement, on assiste à une régénération progressive de la végétation qui passe de 7,42 ha à 20,86 ha, soit une évolution progressive de 181,13% entre 2002 et 2008 localisée dans la partie est, nord-est, sud et au centre ; elle est suivie d'une diminution de l'espace occupé par les zones de cultures au profit de l'habitat. Ce dernier connaît des mutations avec une évolution de la surface du bâti dans la partie sud et vers l'ouest (carte 4). Contrairement à la situation de 2002, la superficie du bâti a connu une hausse. Il occupe 5,5% de la superficie cartographiée (figure 17).

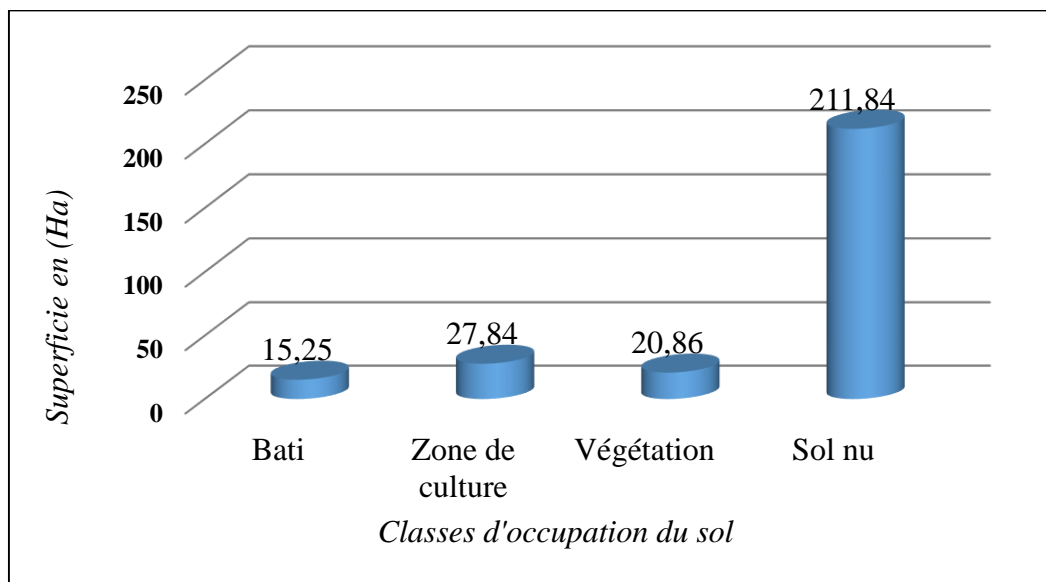
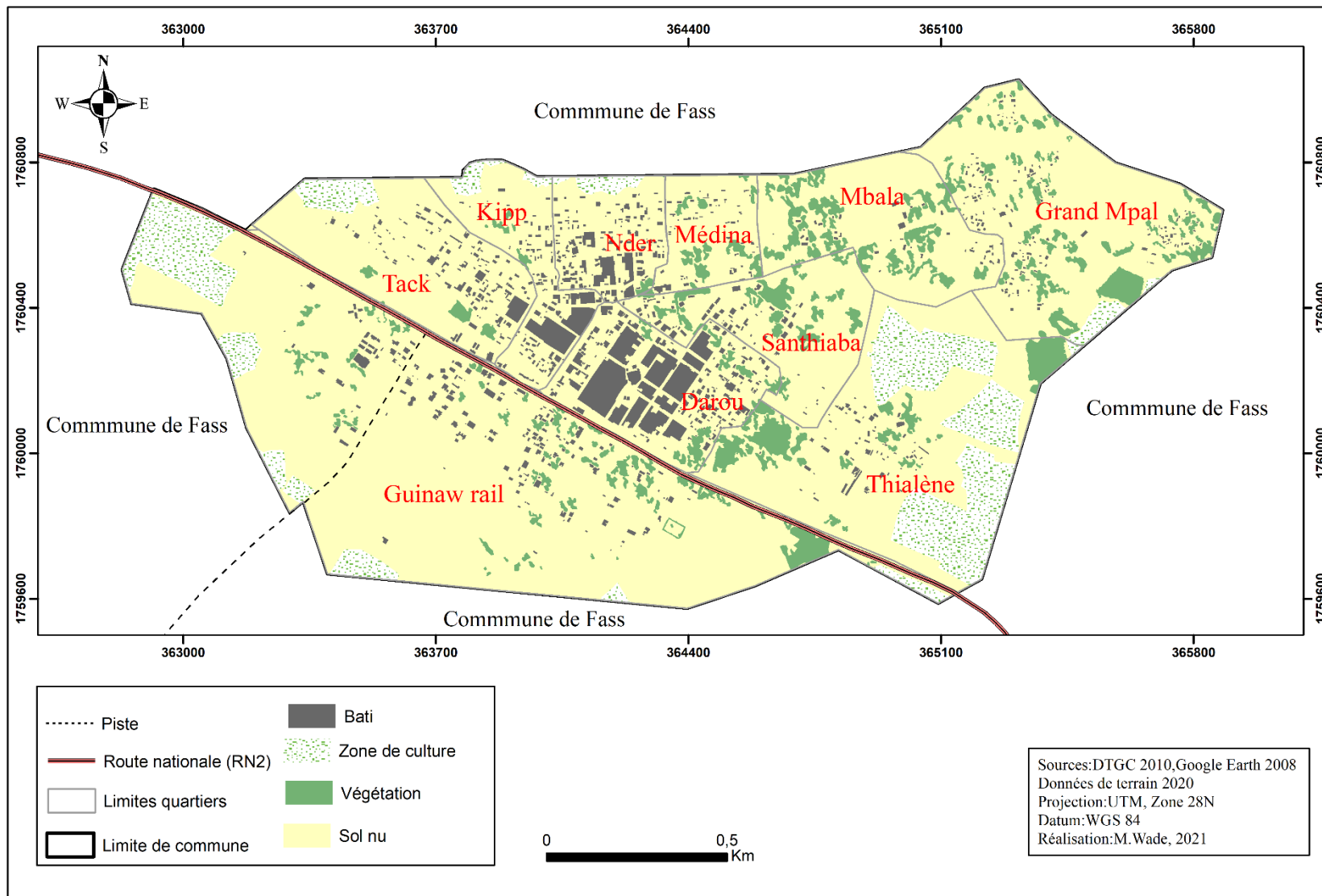


Figure 17: Surfaces des classes d'occupation des sols de la commune de Mpal en 2008

L'augmentation de la population ainsi que l'essor du commerce (constructions de centres commerciaux) sont des facteurs pour expliquer cette transition. Cette croissance démographique porte préjudice à la diminution des aires à usages agricoles qui occupent 10,09% en 2008 contre 19,04% en 2002. En effet, l'analyse de la figure 15 montre que la végétation passe de 2,6% à 7,5% justifiant le retour progressif de la pluviométrie et les limitations d'actions anthropiques.



Carte 4: Occupation des sols de la commune de Mpal en 2008

5.1.3. Occupation du sol en 2019

En 2019, la surface du bâti considérablement évolué 23,89 ha soit 8,6% s'étendant d'est en ouest et du nord au sud. Autre fait marquant est la régression progressive des zones de cultures qui occupent 14,99 ha et de la végétation 7,88 ha. Cette situation est tributaire à un fort besoin d'espaces pour construire mais également la baisse de la pluviométrie associée à l'orientation des populations vers d'autres activités socio-économiques. On retrouve quelques portions de terres à usage agricole dans le nord et dans le sud-est (carte 5). Il en est de même pour la végétation qui, en dépit de sa faible importance se localise dans la partie sud-est. L'évolution du bâti en 2019 est assez importante avec toutefois une densification dans les quartiers centraux (Darou, Kipp, Nder et Santhiaba) en amont de la RN2 et vers le Sud dans le quartier de Guinaw rail. En effet la surface occupée par le bâti passe de 5,5% en 2008 à 8,6% en 2019 soit une hausse de 3,1%. La croissance démographique ainsi que les revers de la communalisation intégrale (diminution des ressources foncières) justifient les changements dans l'évolution de l'habitat de la commune. L'augmentation du bâti favorise des pertes de surfaces du tapis végétal et des zones de cultures qui en 2019 représentent 8,2% de la surface totale (Figure 18). Ces deux classes occupent 22,7 ha de la superficie de la zone d'étude contre 23,89 ha pour le bâti en 2019.

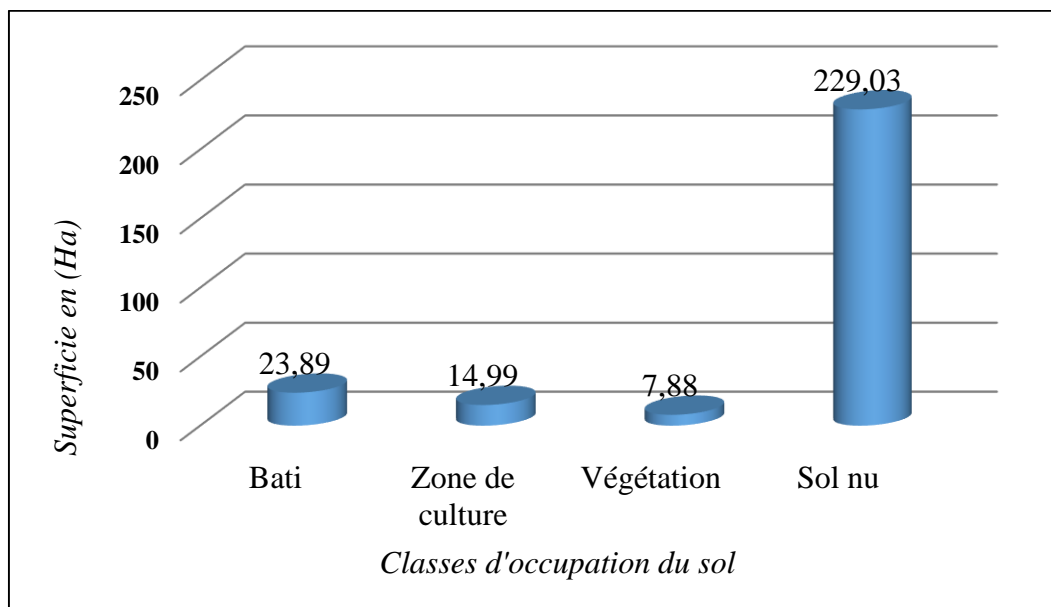
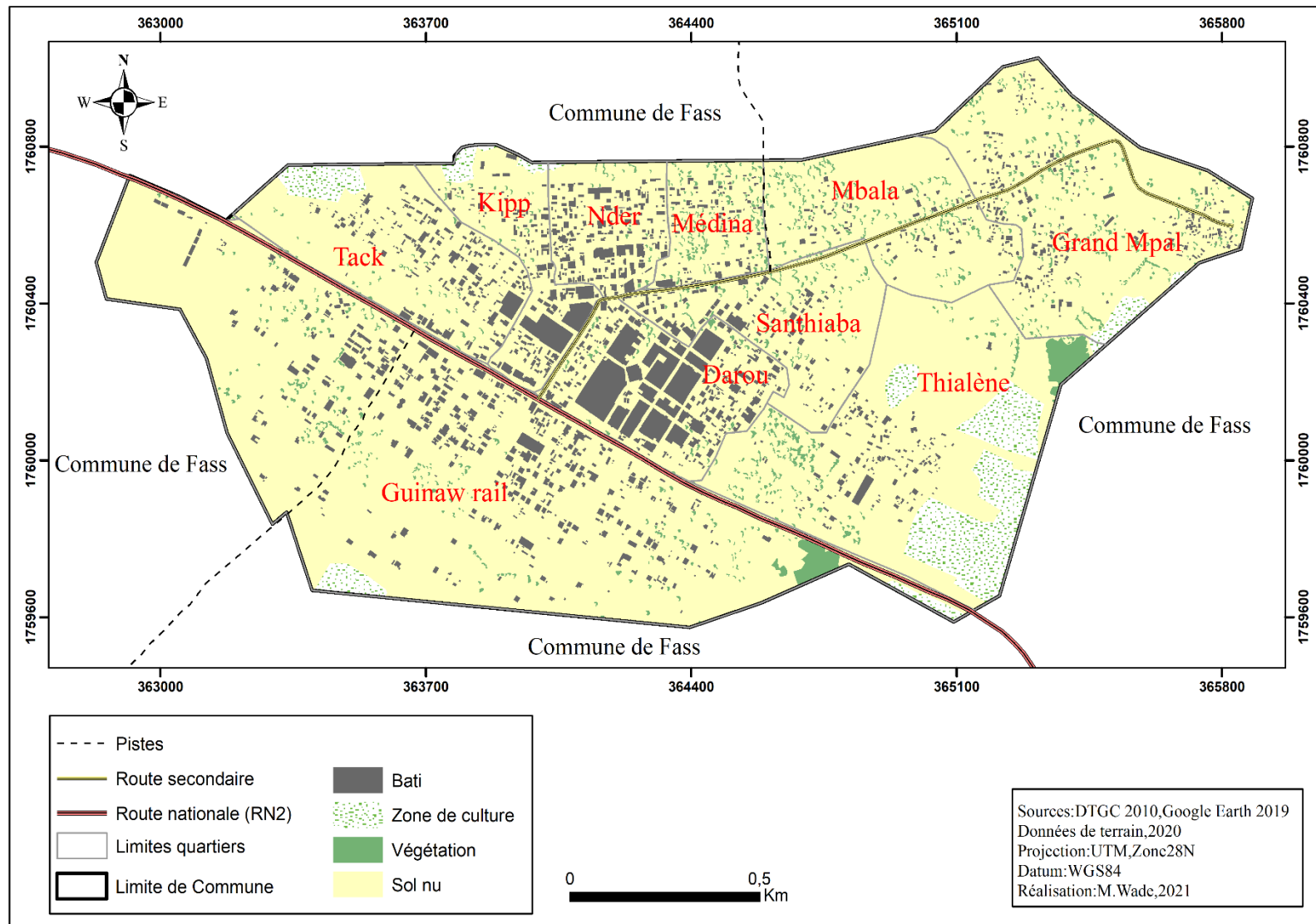


Figure 18: Surfaces des classes d'occupation des sols de la commune de Mpal en 2019



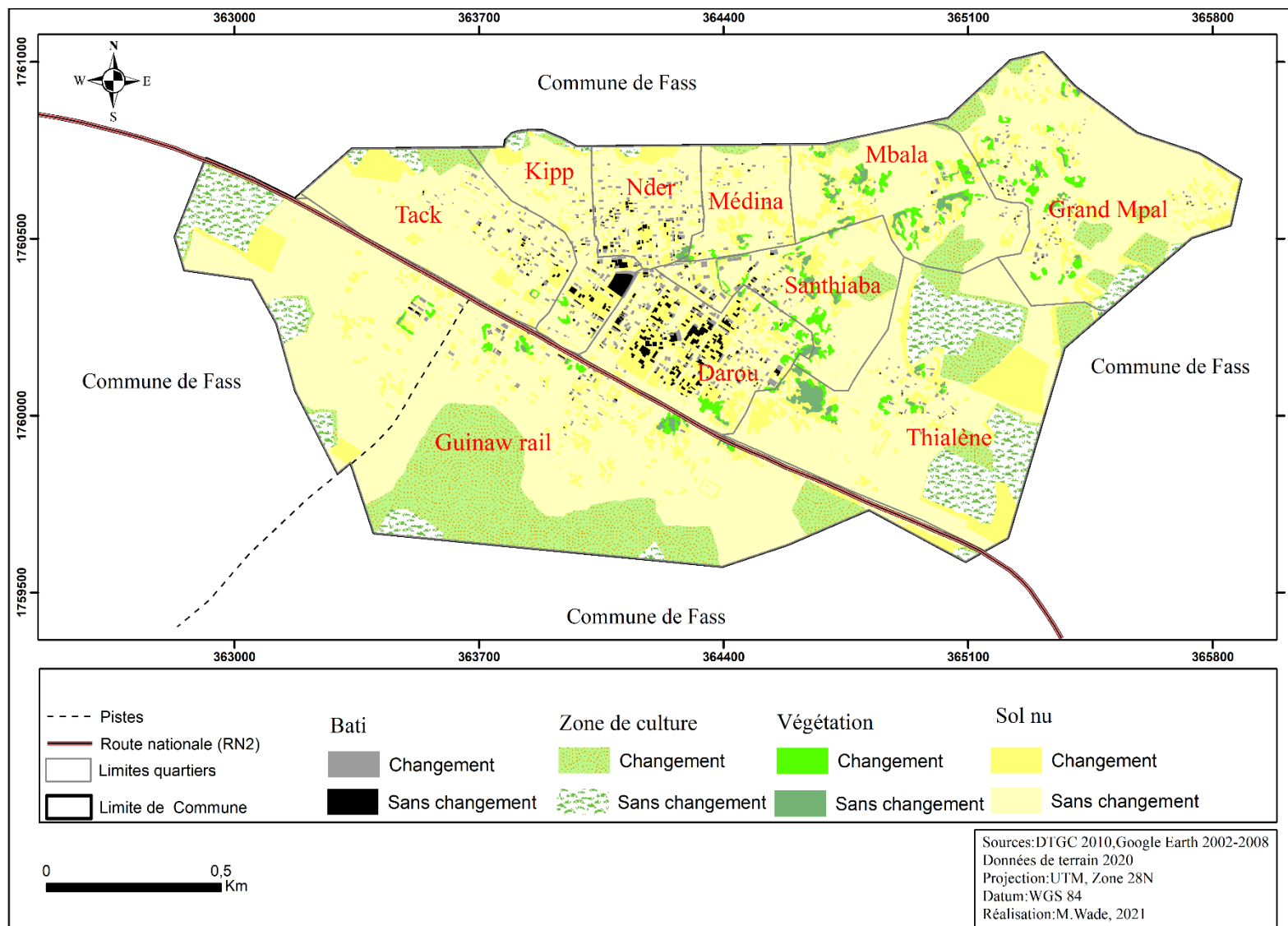
Carte 5: Occupation des sols de la commune de Mpál en 2019

5.2. Analyse des changements dans l'occupation du sol entre 2002-2019

L'étude des changements de l'occupation des sols de la commune de Mpal permet d'avoir une vue synoptique de l'évolution des différents unités paysagères entre 2002 et 2019 dans ladite commune. Il s'agit, en d'autres termes, de voir la dynamique spatiale et temporelle des unités de l'occupation des sols entre 2002 et 2019 afin d'estimer les gains et les pertes en termes de surfaces (changement et stabilité). Pour étudier les changements intervenus entre deux dates, nous avons réalisé des cartes de changements de l'occupation des sols par addition des cartes mono dates pour les périodes 2002-2008 ; 2008-2019 et une synthèse regroupant les trois (3) dates (2002-2008-2019). Cette analyse permet d'identifier les changements et les stabilités des classes d'occupation des sols dans la commune de Mpal

5.2.1. Evolution de l'occupation des sols entre 2002 et 2008

Les changements intervenus dans cette période sont notoires. L'habitat qui, en 2002, se concentrait dans le centre de la commune s'élargie vers le nord et vers le sud-ouest. On trouve également quelques zones de bâti dans la partie nord-est et sud-est (carte 6).



Carte 6: Changements dans l'occupation des sols de la commune de Mpal entre 2002 et 2008

5.2.2. Evolution de l'occupation des sols entre 2008 et 2019

L'érection de Mpal en commune en 2008 annonce l'ère d'une nouvelle structuration socio-spatiale et administrative. L'attractivité du commerce ainsi que la croissance démographique imposent des recompositions spatiales sachant que le périmètre communal est très restreint. En effet la situation foncière très contraignante constitue un obstacle majeur dans le processus d'expansion spatiale de la commune. Le paysage territorial présente deux types d'évolution, le bâti suit sa trajectoire évolutive tout comme le sol nu, alors que les zones de culture y compris le couvert végétal sont dans une dynamique régressive. La carte 7 permet de visualiser ces éléments afin de mieux appréhender les changements intervenus dans la zone entre 2008 et 2019. Naturellement, l'évolution du bâti occasionne des pertes de superficie de la zone de culture qui passe de 52,52 ha en 2002 à 27,84 ha en 2008 soit une évolution régressive de -46,99% (figure 19).

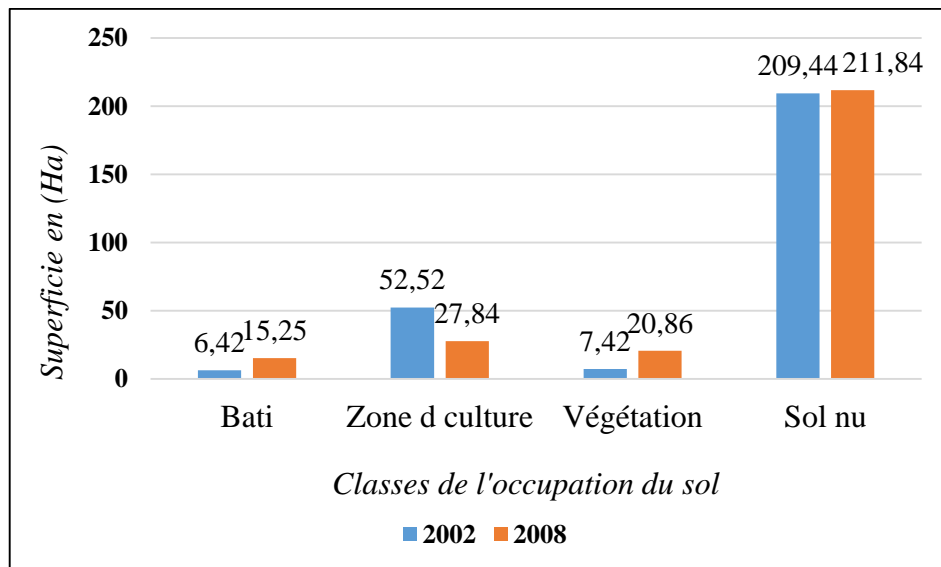
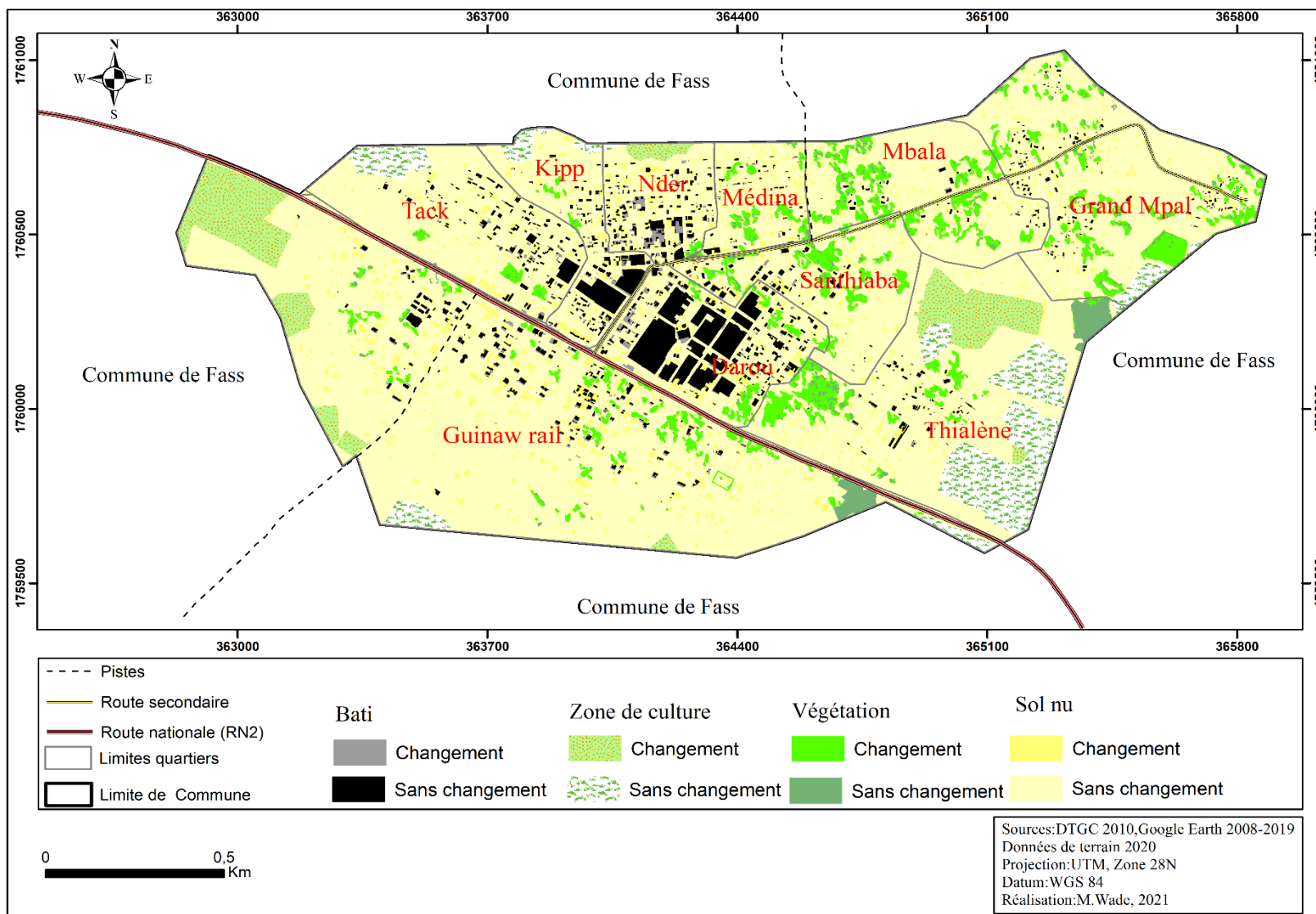


Figure 19: Evolution des surfaces des classes d'occupation des sols entre 2002 et 2008

La superficie du bâti passe de 6,42 ha à 15,25 ha sur un intervalle de 6 ans. Il en est de même pour la végétation qui connaît une dynamique progressive passant de 7,42 ha à 20,86 ha soit une hausse de 181,13%. Cette tendance s'explique par le retour de la pluviométrie et de l'interdiction de coupes abusives du potentiel ligneux dans la commune de Mpal suite à la mise en place d'un service des Eaux et forêts. La proportion de sol nu connaît une légère augmentation 209,44 ha à 211,84 ha soit 1,14%. Cela s'explique par la disparition de certaines zones de cultures dans le sud et de l'essor du quartier de *Guinaw rail* qui, à son tour forme un petit noyau.



Carte 7: Changements dans l'occupation des sols de la commune de Mpala entre 2008 et 2019

La situation de l'évolution du bâti comme celle du sol nu est progressive avec respectivement 57,90% et 1,13% ; tandis que la végétation qui ne représentait qu'une faible proportion a connu une dynamique progressive avec une proportion de 64,42% contrairement à la zone de culture qui enregistre des pertes estimées à 88,64%. Le dynamisme démographique, les opportunités offertes par l'activité commerciale associée à un essor urbain significatif justifient l'évolution exponentielle du bâti. Sur un intervalle de 11 ans, la surface occupée par le bâti est passée de 15,25 à 23,89 ha soit une hausse de 56,65%. A cet effet, les zones de cultures pluviales et la végétation ont régressé en faveur du bâti et occupent respectivement 14,99 ha et 7,88 ha de la superficie totale de la commune de Mpal en 2019. La surface occupée par le sol nu enregistre des gains sur la surface du couvert végétal et des cultures pluviales. Elle passe de 211,84 à 229,03 ha soit une extension de 8,11%. L'analyse de la figure 20 permet de mieux appréhender les changements dans l'occupation des sols de la commune de Mpal entre 2008 et 2019.

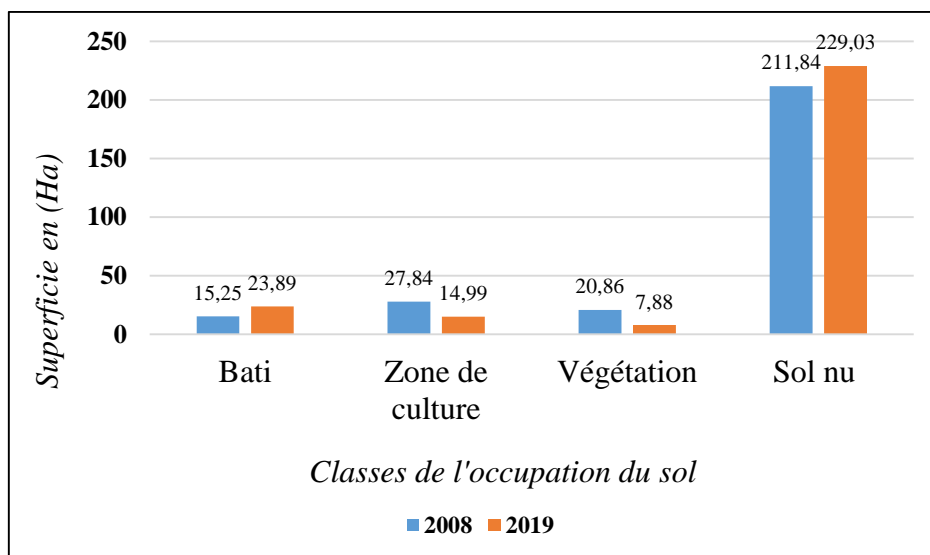
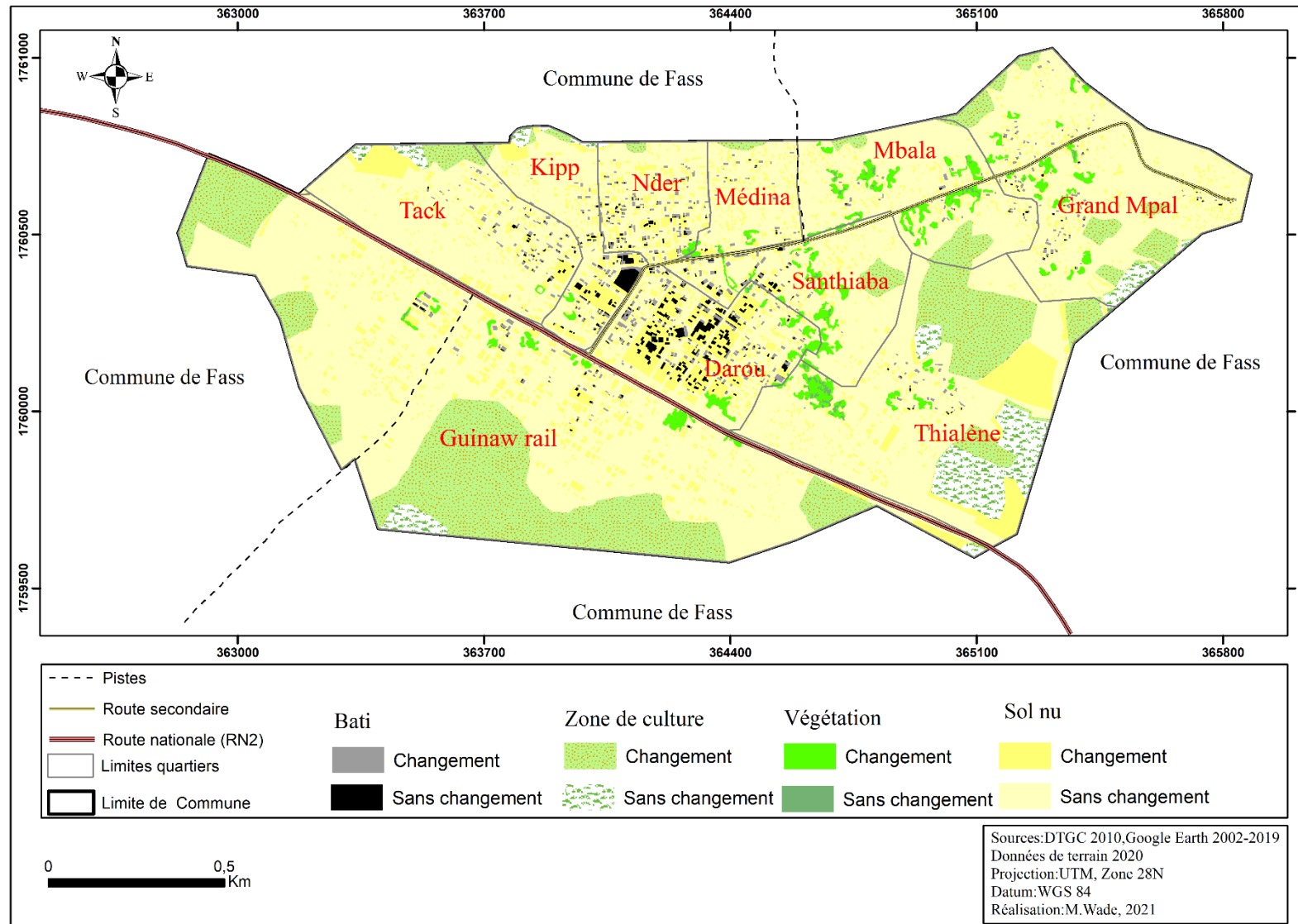


Figure 20: Evolution des surfaces des classes d'occupation des sols entre 2008 et 2019

Depuis 2008, l'habitat évolue de façon progressive imposant des recompositions sur les surfaces occupées par les cultures pluviales et la végétation. Cette dynamique spatiale offre des possibilités de développement en dépit des contraintes liées au nouveau découpage administratif de 2013 qui renforce le déséquilibre spatial notamment la définition de nouvelles limites jugées exigües par les autorités locales.

5.2.3. Evolution de l'occupation des sols entre 2002 et 2019

L'histoire du peuplement et l'essor du commerce expliquent les mutations socio spatiales observées à Mpal. La situation du bâti jadis dispersée, se matérialise aujourd'hui par une concentration au centre et une extension sur toute l'étendue de la commune (carte 8).



Carte 8: Evolution de l'occupation des sols de la commune de Mpal entre 2002 et 2019

Les conditions climatiques défavorables accentuent la baisse de la productivité agricole et favorisent l'orientation des populations vers d'autres activités telles que le commerce, l'artisanat. A cela s'ajoute le besoin de logement dû à la croissance démographique très préoccupant et qui accentue la perte de terres destinées à la culture pluviale mais aussi des zones de végétation. La figure 21 ci-dessous montre les changements globaux dans l'occupation des sols de la commune de Mpal entre 2002 et 2019.

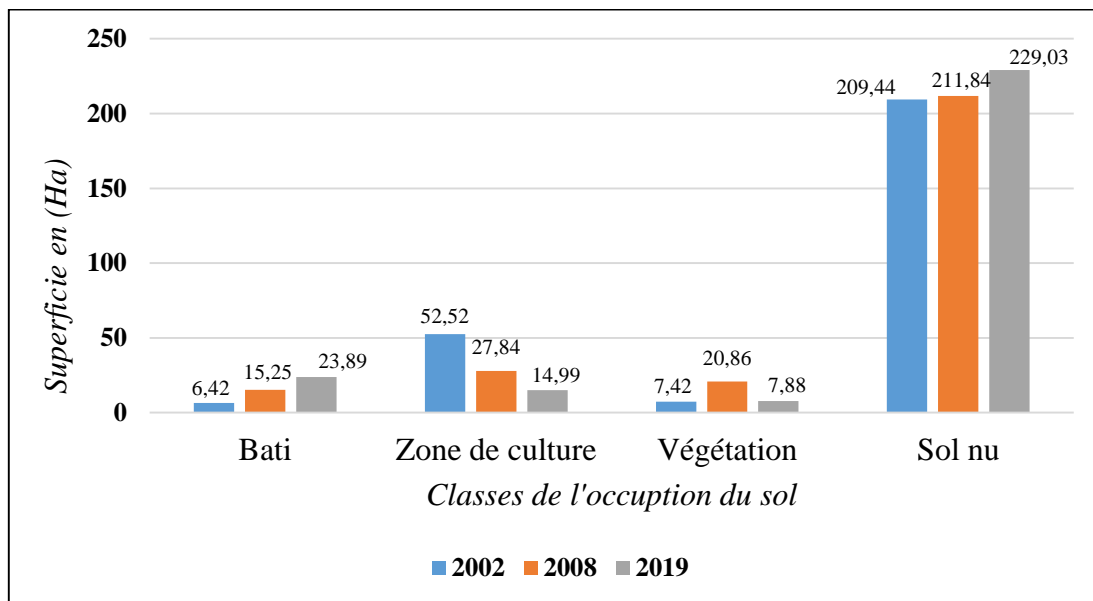


Figure 21: Evolution des surfaces des classes d'occupation des sols entre 2002, 2008 et 2019

Les zones de cultures pluviales ont connu de très fortes régressions passant de 52,52 ha en 2002, 27,84 ha en 2008 et 14,99 ha en 2019 soit une évolution régressive de -71,45%. Ces terres qui servaient l'agriculture sont désormais utilisées à des fins de logement. Ainsi le bâti qui occupait 6,42 ha en 2002 se retrouve à 23,89 ha en 2019 ha soit une évolution d'ensemble de 272,11%. L'extension du bâti s'oriente plus vers l'Est et vers le Sud-ouest plus précisément dans le quartier de Guinaw dont l'essentiel de la population vient des quartiers de Darou, Nder, Kipp.

La baisse drastique de la pluviosité et les actions anthropiques expliquent l'évolution en dent de scie de la végétation. Entre 2002 et 2019, la superficie couverte par la végétation est passée respectivement de 7,42 ha à 7,88 ha soit une évolution progressive générale de 6,19%. Quant à la superficie occupée par les sols nus, elle suit sa dynamique évolutive depuis 2002. Cette situation est tributaire aux pertes notées dans les surfaces à usage agricole et de la végétation. Elle passe de 209,44 ha en 2002 à 229,03 ha en 2019 soit une évolution de 9,35%.

Conclusion

Au terme de chapitre, nous pouvons retenir que le paysage territorial de la commune de Mpal a connu de profondes mutations. La situation de l'habitat connaît un essor fulgurant. Partant d'un petit noyau, le bâti s'étend sur toute l'aire communale. Toutefois le déficit pluviométrique ainsi que les actions de l'homme contribuent à une perte progressive de biodiversité et de surfaces cultivables dans l'espace communautaire. A cela, s'ajoute le dynamisme démographique, qui à son tour accentue les problèmes confrontés par les élus dans la logique de pallier le déficit infrastructurel et de logement. Aujourd'hui, les phénomènes liés aux dynamiques urbaines constituent les facteurs fondamentaux autour desquels les autorités locales doivent faire face.

CHAPITRE 6: ANALYSE DES RECOMPOSITIONS SPATIALES ET SOCIO-ECONOMIQUES DANS LA COMMUNE DE MPAL

La commune de Mpal, jadis marqué par un développement de la culture arachidière et un flux commercial très important grâce l'implantation de la gare ferroviaire, a connu des mutations spatio-temporelles et socio-économiques. En effet, l'urbanisation des campagnes africaines pose le problème de l'avenir des paysages agraires situés à la périphérie des villes. Au Sénégal, comme dans la plupart des villes ouest-africaines, ces espaces connaissent une recomposition spatiale liée à l'extension urbaine (Mballo et *al.*, 2018). La commune de Mpal n'est pas épargnée par ces recompositions où le dynamisme urbain prend une tournure importante dans cet espace confronté par une croissance rapide de la population et un essor du commerce. Il s'avère pertinent d'analyser les causes responsables de ces changements et les conséquences qui en découlent.

6.1. Les facteurs explicatifs des recompositions spatiales dans la commune de Mpal

6.1.1. L'essor urbain et la croissance démographique

Les villes ne cessent de croître et de rassembler un pourcentage toujours plus grand de la population mondiale : c'est l'urbanisation (Mballo et *al.*, 2018). Cette dernière est l'une des manifestations humaines les plus marquantes du siècle dans les pays développés, environ 80 % de la population habite dans des agglomérations « urbaines », alors que dans les pays en développement, le phénomène est en pleine explosion en raison des dynamismes démographiques et spatiaux (Ngimmalet, 2007). Lorsque la croissance urbaine se fait sans développement économique suffisant, les investissements dans les infrastructures et services urbains de base souffrent d'étranglement, incapables de suivre le rythme de croissance des besoins, et se dégradent faute de faire l'objet d'une maintenance. La dimension religieuse symbolisée par les œuvres de Mame Rawane Ngom porte le développement du patrimoine cultuel et culturel de Mpal. L'essor urbain se manifeste par la mise en place d'infrastructures sociales de base à l'image du plateau médical rénové, de la construction du lycée Mame Rawane Ngom en 2013, de la construction également d'autres écoles élémentaires (Keur Younouby, EFA/Mpal), ainsi que des banques et grands centres commerciaux. L'habitat, jadis rural, se métamorphose à un rythme très rapide. Une bonne partie des maisons dans l'aire communale a subi des modifications ces dernières années (photographie6).



Photographies 6: Constructions modernes à Nder (A) et Guinaw rail (B). (14-01 2020).

En ce qui concerne l'assainissement, le conseil municipal a fait des efforts louables avec son partenaire APROSEN. Un projet qui consiste à doter chaque ménage une poubelle et un puisard pour l'évacuation des eaux usées est en cours et sa matérialisation à l'avenir offre de réelles perspectives de prendre en charge les questions d'assainissement. Selon la population interrogée, 64,6% disent que l'habitat est de type moderne, 32,8% de type mixte et 2,6% pensent qu'il est de type traditionnel.

Selon la population interrogée, 64,6% disent que l'habitat est de type moderne, 32,8% de type mixte et 2,6% pensent qu'il est de type traditionnel (figure 22).

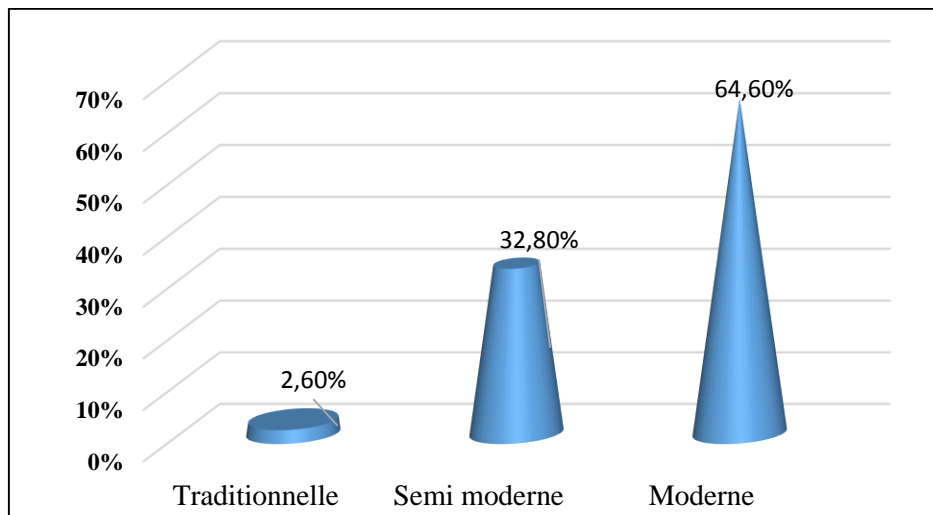


Figure 22: Perception de la population interrogée sur le type d'habitat à Mpal

Le processus d'urbanisation a des impacts sur le bâti. Des modifications ont été notées dans le secteur de l'habitat avec une densification et l'importance des constructions en hauteurs

imposées par un manque d'espace. Ce phénomène est beaucoup plus manifeste dans les quartiers de Guinaw rail, Darou et Kipp. Selon nos données d'enquêtes de terrain, 68,10 % de la population interrogée ont apportés des modifications dans leurs maisons, 23,80% n'ont pas apportés des changements dans leurs maisons et 8,10 % n'ont pas donné une réponse précise (figure 23).

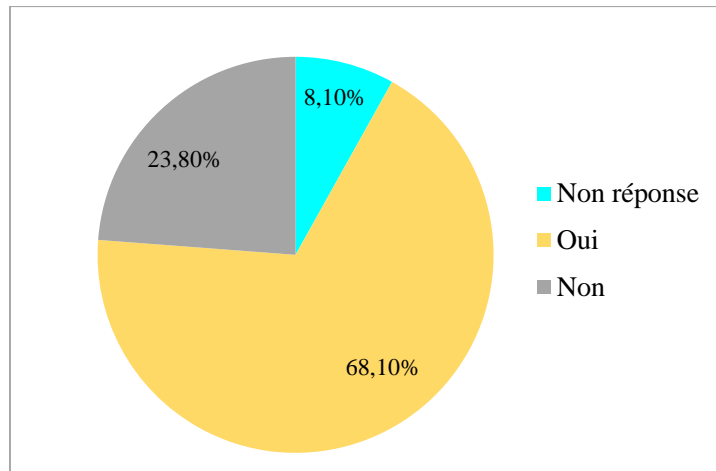


Figure 23: Pourcentage des maisons ayant subi des changements

La communalisation intégrale a une influence non négligeable sur les transformations à la fois de l'habitat et des activités socio-économiques, particulièrement le cadre de vie de la population locale. Les modifications les plus importantes ont eu lieu en 2014. Le manque de ressources foncières combiné aux fortes densités humaines impose les populations à privilégier la construction en hauteur. A cet effet, la figure 24 montre que 48,03% des modifications ont eu lieu entre 2014-2019, contre 39,27% pour la période 2007-2013, 9,87% entre 2000-2006 et 2,83% avant l'an 2000. La croissance démographique assez rapide combinée à une absence de plan d'urbanisme et d'une insuffisance des ressources foncières, expliquent l'importance des changements notés sur les types de constructions pour la période 2014-2019.

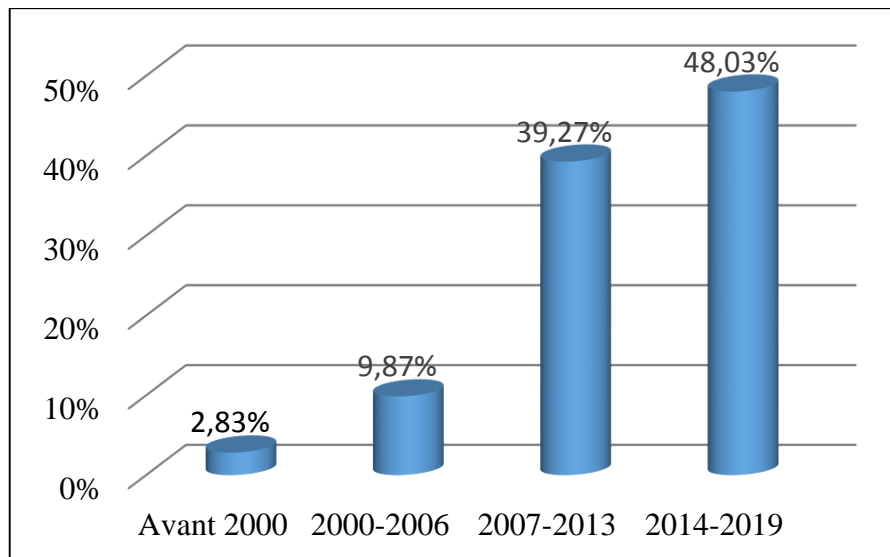


Figure 24: Perception de la population interrogée sur les périodes de changements intervenus dans les constructions

6.1.2. L'impact de la communalisation intégrale dans la commune de Mpal

La politique de décentralisation au Sénégal est un facteur déterminant dans la reconfiguration des entités spatiales du monde rural. En effet, la commune de Mpal est assujettie à une panoplie de mutations socio-économique et environnemental. L'acte 3 de la décentralisation favorise la départementalisation, l'érection des communes d'arrondissement et des communautés rurales en commune. Ce nouveau découpage territorial porte préjudice à la commune de Mpal. Cette entité géographique est confrontée de nos jours à des problèmes d'expansion spatiale dans une logique de satisfaire les besoins des populations. Toutefois, la commune de Fass récemment créée bénéficie plus d'espaces au détriment de l'ancien chef-lieu de la communauté rural. Cette situation est mal perçue par les autorités locales de la cité religieuse et les populations locales.

6.2. Les conséquences des mutations socio-économiques et spatiales dans la commune de Mpal

L'acte 3 de la décentralisation met fin à la cohabitation entre communes et communautés rurales au profit d'une communalisation intégrale au lendemain des élections locales de juin 2014. Avec cette réforme, la commune n'est plus synonyme de « ville », ne consacre plus exclusivement le statut d'espace urbain au Sénégal (Diongue et *al.*, 2016). Ces recompositions territoriales périphériques sont liées à des enjeux politiques, gestionnaires, identitaires et d'aménagement. La gestion des rapports de voisinage et des rapports avec les pouvoirs politiques occupe une place importante dans les recompositions des territoires de la

décentralisation. Sur le plan politique, des acteurs locaux œuvrent pour doter leur localité d'un statut territorial dans le cadre d'une stratégie d'affirmation d'un leadership, de récompense d'un militantisme, de rivalités liées à des problèmes de positionnement. A cet effet, le besoin de requalifier l'espace suivant les rythmes actuels imposés par les phénomènes de dynamiques urbaines, de croissance spatiale entre autres, façonne l'organisation spatiale de la presque totalité des communes issues de la réforme de 2013 au Sénégal. Ce phénomène touche également la commune de Mpal entraînant des conséquences tant sur l'environnement physique, que sur l'organisation socio-économique.

6.2.1. Le commerce : moteur de développement de la commune de Mpal

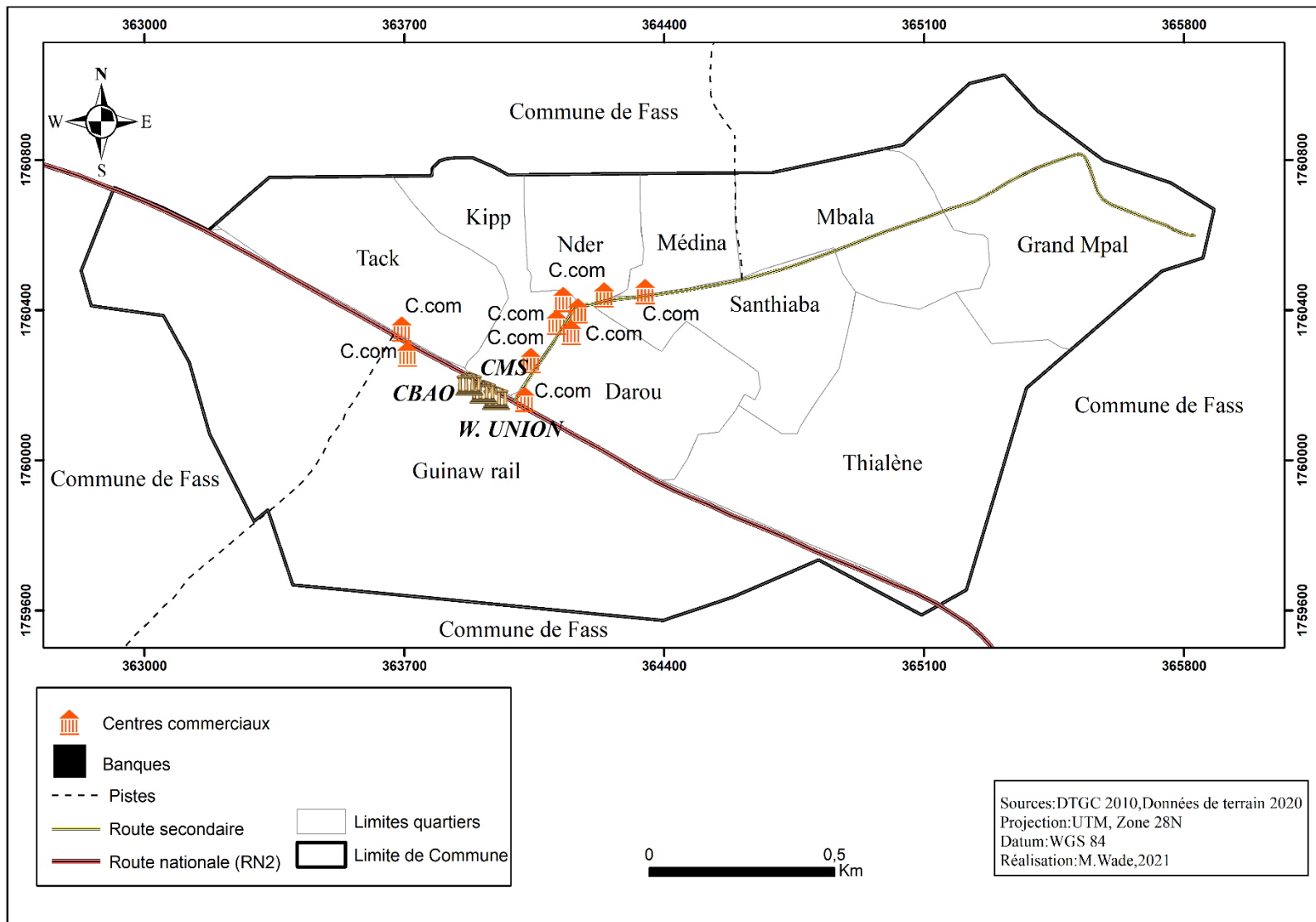
L'activité commerciale demeure la plus importante dans la commune. Elle est facilitée par la position géographique de la commune, la traversée de la route nationale N°2, sa connexion géographique avec des localités frontalières qui font de Mpal une commune à mi-chemin entre deux capitales régionales (Louga et Saint-Louis). L'attractivité du marché hebdomadaire présente de réelles opportunités d'écoulement des divers produits. Le sous-secteur commercial concentre la plus grande majorité des actifs dans la commune avec 38,1% dont 67% sont des femmes. D'où toute l'importance de la place des femmes dans l'économie locale (PIC, 2016).

Les principaux lieux de départ de ces différents produits sont les communes de Fass Ngom, de Sakal, de Keur Momar Sarr, de Ngnith de Ndiabène Gandiole, de Gandon. L'importance du sous-secteur commerce participe à la multiplication d'instances économiques telles que les grands centres commerciaux, les multiservices entre autres. Aujourd'hui force est connue que le dynamisme commercial porte le développement économique de la commune de Mpal (photographie 7).



Photographie7: Importance de l'activité commerciale dans la commune de Mpal (Cliché M. Wade, 2020).

L'accès au financement est relativement garanti avec la présence des institutions de micro finance et de macro finance telles que les banques (CBAO, CMS, Western Union) et les grands standings commerciaux (carte 9). La communalisation intégrale occasionne d'énormes pertes notamment sur la ressource foncière, mais en retour, elle privilégie le développement économique. L'économie locale était fortement dominée par les activités du secteur primaire. Il n'y avait pas d'infrastructures économiques, moins encore les centres commerciaux qui aujourd'hui se situent de part et d'autre de la route secondaire qui relie Mpal et Grand Mpal n'existaient pas. Cela témoigne d'une entité en forte recomposition spatiale et socio-économique.



Carte 9: Répartition des infrastructures économiques dans la commune de Mpal

6.2.2. Le secteur du transport

En ce qui concerne la mobilité vis-à-vis de l'extérieur, il faut souligner que la commune n'est pas enclavée. Elle jouit d'une position géographique favorable. Cependant, elle rencontre des difficultés liées à la mobilité des personnes, des biens et services (PIC, 2016). En effet, dans la commune de Mpal, les moyens de transport les plus utilisés sont les charrettes et les moto-diakarta. Ces derniers sont pour la plupart conduits par des enfants de moins de 14 ans. Selon l'entretien tenu avec l'adjoint au maire, le manque d'organisation et la non maîtrise du code de conduite sont à l'origine d'accidents surtout les jours de « Louma »⁵ du vendredi. D'autres impacts du secteur sur la population locale ont été également notés. Il s'agit entre autres de l'abandon précoce de l'école des enfants âgés de 10 à 14 ans. Ces derniers à travers les revenus issus de ce système de transport quittent prématurément l'école (photographie 8). Un phénomène mal perçu par les populations et les autorités locales. Dans ce même sillage, le déplacement à travers les artères de la ville est rendu difficile par le caractère sablonneux des axes principaux de circulation et l'occupation anarchique des rues par les ateliers des artisans.



Photographie8: Moyens de transport hippomobile dans la commune de Mpal (13-11-2020)

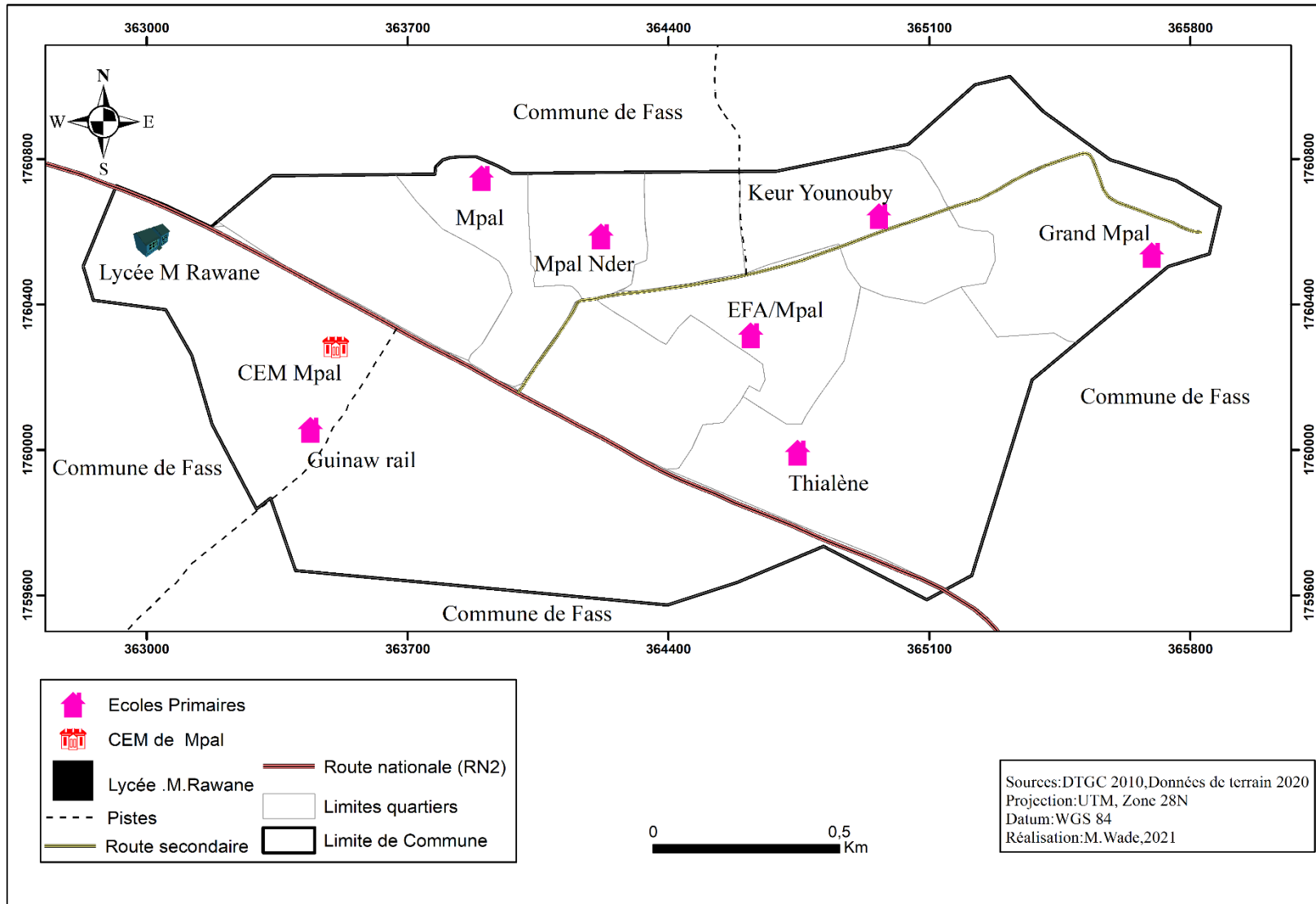
6.2.3. L'éducation

Le secteur éducatif connaît des changements notoires durant ces dernières décennies. Selon la perception des autorités rencontrées ainsi que la population, l'éducation dans la commune est relativement satisfaisante avec l'existence des différents ordres d'enseignement à l'exception

⁵ « Louma » : Marché hebdomadaire qui a lieu les jours de vendredi à Mpal

de la formation professionnelle et technique. Toutefois la construction du Lycée Mame Rawane Ngom en 2013 en partenariat avec Plan International constitue une bouffée d'oxygène pour prévaloir un enseignement de qualité. Il est nécessaire de rappeler qu'avant la construction du lycée, les enseignements se faisaient au CEM de Mpal situé dans le quartier de Guinaw rail. Les conditions d'étude étaient difficiles justifiant à cette époque le taux d'échec et d'abandons élevés. A cela s'ajoute la construction d'une institution privée en 2018 et des écoles primaires à l'image de l'EFA/Mpal en 2012 et de Khabane en 2009. Depuis leur mise en place, ces écoles contribuent à l'amélioration des conditions d'étude et de réussite des élèves à l'échelle locale.

Globalement des changements positifs sont notés dans ce secteur qui souffrait d'énormes difficultés en termes infrastructurel et d'un enseignement de qualité. En réalité tous les grands établissements humains qui reflètent les quartiers traditionnels de la commune abritent chacun un établissement élémentaire (carte 10).



Carte 10: Répartition des infrastructures scolaires dans la commune de Mpal

6.2.4. Infrastructures sanitaires dans la commune de Mpal

La commune de Mpal compte un centre de santé, une maternité, une case de santé à Grand Mpal et une clinique privée. En effet, selon le médecin chef du centre de santé, l'accès aux services sanitaires à Mpal est globalement satisfaisant. Les revers de la communalisation intégrale ont apportés des changements significatifs dans le secteur sanitaire de la commune de Mpal. Il s'agit entre autre de la rénovation du plateau technique, du passage d'un poste de santé à un centre de santé (photographie 9). Il bénéficie également d'un médecin qui constitue un soulagement pour toute la population. Un médecin se déplaçait dans la commune tous les 15 jours pour faire des analyses d'échographie pour les femmes. Ainsi, du fait de sa polarisation avec les villages de la commune de Fass et de Sakal, le centre de santé reçoit un nombre supérieur à sa capacité d'accueil.



Photographie9: Quelques illustrations du centre de santé de la commune de Mpal (20-11-2020).

Le secteur sanitaire connaît globalement de profondes mutations depuis 2013. Aujourd'hui, le centre de santé répond aux normes et critères de définition d'une structure sanitaire et offre une grande satisfaction notamment les services offerts à la population locale. Seulement la capacité d'accueil fait toujours défaut en raison de la polarisation des villages environnants qui en réalité ne font pas partie de la commune de Mpal.

Conclusion

Les recompositions spatiales occasionnées par la communalisation intégrale ont apporté des changements significatifs dans l'armature socio-spatiale de la commune de Mpal. En effet, le

secteur éducatif, sanitaire et celui de l'habitat ont connu des mutations très importantes depuis 2013. Toutefois, l'exiguïté du périmètre communal constitue le maillon faible et bloc le processus d'extension de la commune dans une logique de satisfaire les aspirations des populations notamment la question du logement et la recherche d'espaces à usage agricole.

Conclusion de la troisième partie

L'analyse de la dynamique de l'occupation des sols de la commune de Mpal permet d'avoir un aperçu sur l'évolution des différentes unités paysagères de la zone. En effet, le bâti évolue considérablement au détriment des autres unités spatiales à savoir la végétation, le sol nu et les zones de cultures pluviales. Ces mutations résultent à des changements d'occupation des sols. Ainsi, il est important de savoir que la commune de Mpal, en dépit de l'exiguïté ou l'insuffisance des ressources foncières est marquée par de fortes recompositions spatiales.

QUATRIEME PARTIE :

**LIMITES DE LA COMMUNALISATION INTEGRALE ET
INITIATIVES DE DEVELOPPEMENT DANS LA
COMMUNE DE MPAL**

Dans cette dernière partie de notre travail de recherche, il est question d'examiner dans un premier temps les limites de la communalisation intégrale dans la commune de Mpal. Il s'agit ici d'examiner ses limites dans notre zone d'étude. Par la suite, l'accent sera mis sur les initiatives locales et les politiques mises en place pour un développement urbain durable.

CHAPITRE 7: LES LIMITES DE LA COMMUNALISATION

INTEGRALE DANS LA COMMUNE DE MPAL

Dans ce chapitre, il s'agit de faire le bilan de la décentralisation au Sénégal avant de s'intéresser aux limites de la communalisation intégrale dans la commune de Mpal. L'objectif est de voir les recompositions occasionnées par ce processus du point de vue spatial et de développement économique dans notre zone d'étude.

7.1. Problématique de la gestion des ressources foncières

Le sol sénégalais est caractérisé par trois régimes fonciers différents : le domaine national ; le domaine de l'état et le domaine des particuliers (MATCL, 2012). En effet, la gouvernance foncière ne peut se faire exclusivement par « décret ». Il faut partir d'une approche participative et pratique qui vise à établir et à proposer les stratégies et procédures foncières sur une base élargie de concertation. Elle est l'un des problèmes fondamentaux des collectivités territoriales au Sénégal.

Depuis 2013, les conflits fonciers sont récurrents dans presque toute l'étendue du territoire. Selon l'entretien tenu avec l'adjoint au maire de la commune de Mpal, l'augmentation de la population et les découpages administratifs jugés « illicites » justifient ces problèmes. Confronté à un manque d'espace, le conseil municipal de la commune de Mpal s'engage à clarifier d'abord les terres appartenant au domaine privé de l'état et au domaine national. Différents acteurs se sont regroupés dans la gestion foncière. Il s'agit de la commission domaniale, les délégués de quartier, le bureau municipal, la commission environnement, Eaux et forêts, Cadastre, Domaine et Urbanisme. Selon nos entretiens effectués, l'objectif visé est l'intégration de toutes les parties prenantes afin d'assurer une transparence pour une gestion collégiale dans une logique de promouvoir un développement harmonieux et durable. En dépit des efforts consentis, on assiste à des conflits fonciers récurrents dans la commune.

Les résultats de nos enquêtes de terrain montrent que 64,9% de la population enquêtée confirment la récurrence de conflits fonciers contre 27% et 8,1% n'ont pas de réponses sur l'existence ou non d'un conflit foncier (figure 25).

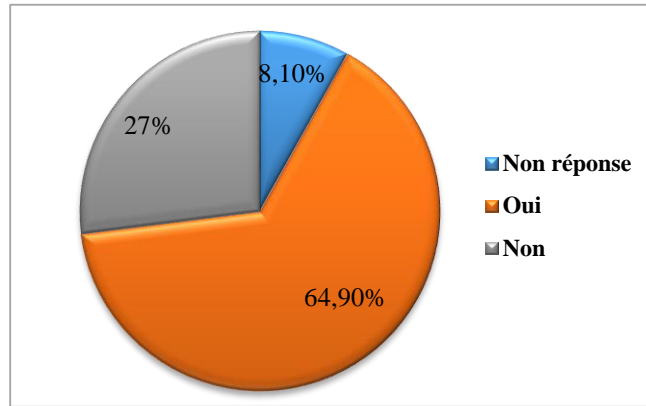


Figure 25: Perception de la population interrogée sur la fréquence des conflits fonciers dans la commune de Mpal

Ces conflits opposent soit la population et les élus locaux soit entre familles. Ces derniers sont pour la plupart liés à l'héritage, l'attribution des parcelles et à la délimitation des champs de culture. Ce dernier facteur est le plus récurrent sachant que les limites entre la commune de Mpal et celle de Fass restent floues, imprécises et illicites. En effet, la commune de Mpal n'a pas assez de réserves foncières permettant à la population de pratiquer l'agriculture pluviale. Les anomalies de la communalisation intégrale justifient cette frustration d'où l'idée de redécoupage, de travailler en intercommunalité soulevée par certaines personnes interrogées.

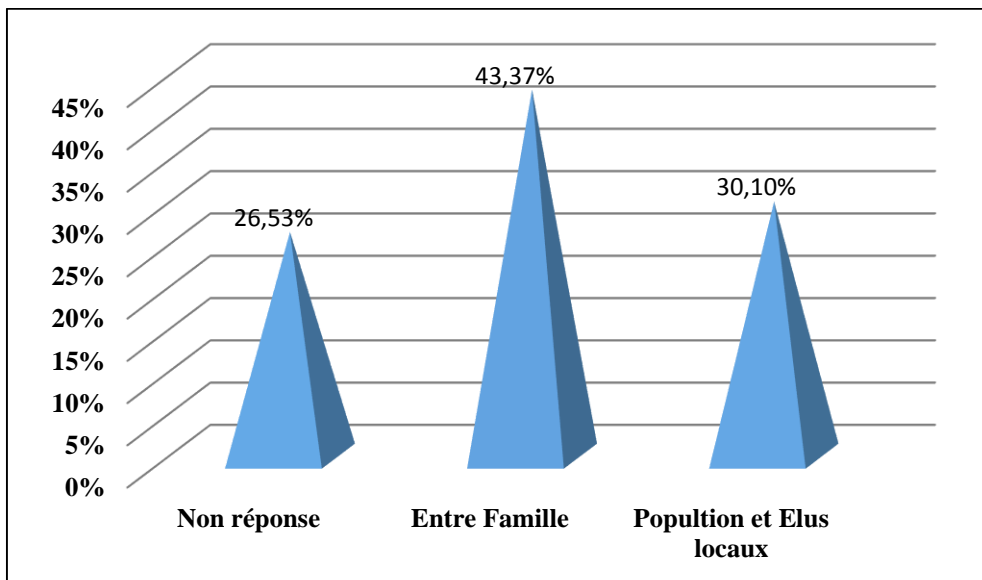


Figure 26: Perception de la population interrogée sur les conflits enregistrés dans la commune de Mpal

Selon les enquêtes de terrain, 43,37% des conflits enregistrés dans la commune de Mpal opposent des familles ; 30,10% entre population et élus locaux et 26,53% pour des acteurs non identifiés (figure 26).

7.2. Imprécision de la définition des limites entre la commune de Mpal et de Fass

L'érection de Fass et de Sakal en commune a impacté négativement sur les ressources foncières de la commune de Mpal. Aujourd'hui, le problème fondamental reste l'identification et/ou la matérialisation des limites entre la commune de Mpal et celle de Fass. Cette situation peut toutefois générer des litiges entre ces collectivités territoriales frontalières. Il s'agit de la difficulté d'avoir une exactitude du potentiel foncier, de l'absence de délimitation physique des limites géographiques de la commune, difficulté d'identification des ayant droits des parcelles déjà loties et de la forte pression démographique. Selon l'adjoint au maire de la commune de Fass, ce phénomène n'encourage guère les autorités municipales qui, à leur tour, s'engagent à préserver les relations entre ces deux espaces géographiques partageant les mêmes valeurs socio-culturelles et économiques. Néanmoins, les problèmes persistent et les autorités municipales restent préoccupées par la question du logement sachant que la population croît de façon exponentielle et la recherche d'un meilleur cadre de vie pour la population. Il s'agit, entre autres, des problèmes d'assainissement, d'accès aux infrastructures de bases, d'une bonne couverture médicale, de l'existence d'un plan d'urbanisme et de la réduction du chômage.

D'autres problèmes sont également notés dans la municipalité. En réalité, pour la dévolution des registres de l'état civil, les habitants de Mpal sont obligés de se déplacer jusqu'à Fass alors que ces deux entités ont le même statut. Dans le schéma de la décentralisation il existe une ambiguïté notoire. Ce qui justifie la recrudescence des litiges fonciers dans presque toutes les collectivités territoriales ainsi que des problèmes d'ordre administratif.

7.3. Déficience infrastructurel et absence de plan d'urbanisme

La situation de l'urbanisme est très symptomatique du statut de « commune rurale ». Il n'existe pas de plan d'urbanisme et presque tous les quartiers sont faiblement urbanisés. L'absence d'alignement et l'exiguïté des voies de communication constituent des éléments qui attestent d'un déficit d'urbanisme (photographie 10).



Photographie 10 : Urbanisation spontanée dans la commune de Mpal (Google Earth, 2020)

Avec la poussée démographique de plus en plus galopante, les problèmes d'urbanisme sont aussi traits d'un manque d'organisation et de spécialisation des unités spatiales. L'enchevêtrement de différentes sortes d'ateliers et l'occupation anarchique des ruelles posent de sérieux problèmes de circulation dans les artères de la ville, conjugués aux déplacements incessants des charrettes au moment du « louma » de Vendredi (PIC, 2016). A ces facteurs précités, s'ajoute le déficit infrastructurel et de services de bases. Hormis le secteur éducatif et sanitaire, tous les secteurs sont confrontés à une carence infrastructurelle (sport et loisir, culture, assainissement...). Aussi, dans les perspectives de développement, l'idée de construire un centre culturel est une réelle préoccupation des élus locaux ainsi que la population dans la logique de valoriser le patrimoine culturel de Mpal.

A cela, s'ajoute la problématique de la gestion des déchets ménagers qui demeure une situation préoccupante à Mpal. La commune ne bénéficie pas d'un système d'assainissement adéquat allant dans le sens d'assurer une bonne gestion des eaux usées et des déchets ménagers (photographie 11). Le mode de vie des populations et l'absence d'un comité de gestion des ordures ménagères accentuent le niveau d'insalubrité de la commune. En outre, les dépôts sauvages toujours présents dans certains quartiers contribuent fortement à l'émission d'odeurs nauséabondes entraînant ainsi une pollution de l'air et du cadre de vie. Cela témoigne de la faiblesse dans la prise en charge des ordures ménagères.



Photographie 11: Dépôt de déchets ménagers dans le quartier de Nder (20-11- 2020)

Cette pollution de l'air est accrue par les activités de transformation de l'arachide qui laissent s'échapper dans l'air beaucoup de détritres engendrant ainsi une entorse à la qualité de l'air.

La

pollution de la nappe phréatique est occasionnée par les activités de teinture pratiquées par les femmes. Le déversement des eaux de teinture contenant des produits chimiques et le déversement des eaux de lessives dans les ruelles affectent sensiblement le cadre de vie et contribuent à la pollution de la nappe dans l'espace communal.

7.4. Insuffisance de moyens financiers et de ressources humaines qualifiées au niveau du conseil municipal

Comme dans presque toutes les collectivités territoriales du Sénégal, le déficit budgétaire plombe les initiatives de développement mises en place par le conseil. Les Fonds de dotation de ces collectivités pour le développement ne couvrent pas totalement les besoins des populations en matière de développement. A cela s'ajoute le déficit de partenariats techniques et financiers dans la commune. Selon l'entretien tenu avec l'adjoint au maire de la commune de Mpal, hormis le PNDL, le Plan Sénégal, l'ARD et l'ANCAR et d'autres services techniques déconcentrés, il n'existe pas d'autres partenaires appuyant les politiques de développement. Toutefois, le conseil manifeste de réels besoins dans l'appui à l'identification et à l'acquisition de partenaires financiers pour mieux financer son développement.

En outre, la carence en ressources humaines est corrélée à la faible expérience de la majorité des conseillers dans la conduite et le pilotage du développement et l'expression de la démocratie locale. Ainsi, 75% des conseillers sont à leur première expérience de représentation dans un rôle de conseiller (PIC, 2016).

Conclusion

La communalisation intégrale privilégie le développement économique des collectivités territoriales au détriment de corriger les distorsions notamment sur l'imprécision des limites entre les entités spatiales. A cet effet, elle renforce les disparités territoriales qui en réalité réduisent les aspirations d'un développement local, intégrée et endogène. La recrudescence des litiges fonciers émane des anomalies du nouveau découpage administratif car les limites entre deux collectivités voisines ne sont pas bien définies pour la plupart.

CHAPITRE 8 : INITIATIVES DE DEVELOPPEMENT

URBAIN DANS LA COMMUNE DE MPAL

Dans ce dernier chapitre, nous allons étudier les initiatives et les politiques de développement urbain dans la commune de Mpal. Il s'agit en d'autres termes d'apprécier les initiatives de développement existantes et les politiques à adopter pour asseoir un meilleur cadre de vie dans la commune de Mpal.

8.1. Initiatives de développement dans la commune de Mpal

Les recompositions territoriales induites par la décentralisation ont contribué, d'une part, à la réduction des ressources foncières de la commune et favorisent, d'autre part, le développement urbain. Ainsi, le Maire de la commune, en présence des populations et des partenaires techniques et financiers, a défini sa vision stratégique de développement de la commune qui est de « *faire de la commune de Mpal un patrimoine religieux de référence et un carrefour multifonctionnel dans la construction d'une économie nationale émergente* » (PIC, 2016). Ainsi, toutes les initiatives mises en place s'orientent vers la promotion d'une économie locale basée sur le commerce, le renforcement d'équipements et de services sociaux de base et de la bonne gouvernance locale.

8.1.1. Développement territorial et promotion de l'économie locale

La forte connotation commerciale de la zone symbolisée par l'attractivité du milieu et le marché hebdomadaire offrent des atouts non négligeables pour booster ce secteur d'activité. En effet, les objectifs fixés dans ce secteur s'inscrivent dans une logique d'instaurer un cadre urbain attractif respectueux des exigences du développement durable et d'assurer le développement d'un tissu économique local bien connecté à son hinterland. Pour rendre opérationnel ces objectifs, il faudra nécessairement des infrastructures commerciales idoines dans ce sous-secteur, qui aujourd'hui, constitue le poumon du développement local de la commune de Mpal. D'ailleurs la question d'intercommunalité constitue un atout majeur pour asseoir un développement local et endogène même si cette théorie n'est pas encore en vigueur dans le code général des collectivités territoriales.

8.1.2. Renforcement du niveau d'accès aux services de bases

Les phénomènes liés aux dynamiques urbaines imposent des changements notoires dans l'accessibilité et la qualité des services sociaux de base. En effet le niveau d'accès aux

services de bases est insuffisant dans la commune. A l'instar du secteur éducatif et sanitaire presque tous les autres secteurs souffrent d'une carence infrastructurelle et d'équipements de base.

Le caractère sablonneux des artères de la ville et l'occupation anarchique des rues par les ateliers des artisans posent de sérieux problèmes (figure 27). Cela justifie toutefois la domination du transport hippomobile dans la commune de Mpal. Ce système de transport constitue des dommages tels que le travail des enfants, l'absence de participation à la fiscalité locale.

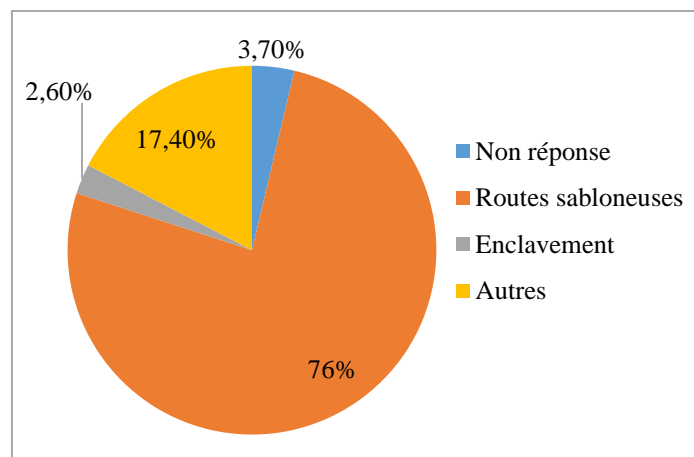


Figure 27: Perception de la population interrogée sur l'état des routes de la commune

Selon les enquêtes effectuées, 76% de la population interrogée déplorent le caractère sablonneux des artères de la commune, 17,40% évoquent d'autres facteurs tels que la lenteur des projets initiés par la mairie en collaboration avec des partenaires financiers pour la construction des réseaux routiers (pavés), 2,6% évoquent des questions liées à l'enclavement de la zone et 3,7% n'ont pas de réponses par rapport à cette situation.

Egalement, dans les perspectives de développement, la réglementation du transport hippomobile, la délivrance des permis de conduite des charrettes et l'aménagement d'une zone industrielle constituent des niches que le conseil municipal peut exploiter pour disposer davantage de ressources additionnelles.

En ce qui concerne l'assainissement, le conseil municipal a fait des efforts louables avec son partenaire APROSEN. Un projet qui consiste à doter chaque ménage une poubelle et un puisard pour l'évacuation des eaux usées est en cours et sa matérialisation à l'avenir offre de réelles perspectives de prendre en charge les questions d'assainissement (PIC, 2016). Toutefois, la sensibilisation et la prévention sont à encourager afin de rendre la cité religieuse

salubre en permanence. Par ailleurs, il n'existe pas un système d'évacuation des eaux usées et pluviales.

8.1.3. La gouvernance locale

L'atteinte des objectifs énoncés dans la vision stratégique de développement ne peut se réaliser qu'avec un conseil municipal disposant de tous les leviers et moyens nécessaires pour impulser ce développement, mais surtout avec l'appui des acteurs locaux pour le développement de la collectivité.

Il s'agit de promouvoir une gouvernance locale inclusive en intégrant toutes les parties prenantes. Il est nécessaire de favoriser aussi l'échange et la communication entre tous les acteurs. Aujourd'hui, le caractère exigu de l'espace communal est un atout dans le sillage d'assurer une bonne gouvernance locale. Le conseil municipal à l'aide des Organisations communautaires de base (OCB) très dynamiques dans leurs missions de relais entre la population et les élus assure une gestion transparente et collégiale des affaires locales.

8.2. Les politiques de développement urbain dans la commune de Mpal

8.2.1. Des changements profonds dans le secteur de l'habitat

L'habitat est de type mixte caractérisé par une densité faible dans les quartiers périphériques tels que Grand Mpal, Médina et Guinaw rail et moyen dans les quartiers centraux à l'instar de Darou, Nder et Santhiaba. Selon l'adjoint au maire, le conseil municipal s'est lancé dans un processus de lotissement de plus de 1000 parcelles à usage d'habitation. Cette forte demande est articulée aux besoins des opérateurs économiques de parcelles à usage commercial en raison notamment de la position géographique de la commune qui polarise tout son hinterland. Ainsi, il est important d'avoir une bonne planification foncière surtout s'il se trouve que la commune de Mpal n'a pas un grand périmètre (275,81 ha) et que les projections futures doivent prendre en compte les besoins des populations en termes d'habitation mais aussi le carrefour multifonctionnel que la commune veut occuper pour jouer un rôle important dans l'économie de la région. En effet, l'évolution du bâti dans la commune de Mpal témoigne une transition d'une entité jadis rurale en vue de devenir une ville. Depuis 2008, l'habitat connaît de profonds changements. On procède alors à la régularisation des quartiers de Médina, de Guinaw rail et de Tack. L'essentiel des habitants du quartier de Guinaw rail vient des anciens quartiers tels que Nder, Darou et Grand Mpal. Cela permet de désengorger les fortes densités humaines dans ces foyers de peuplement précités et de favoriser le

développement de la commune. Le reste de la population est composé de locataires pour la plupart constitués de professeurs et d'enseignants.

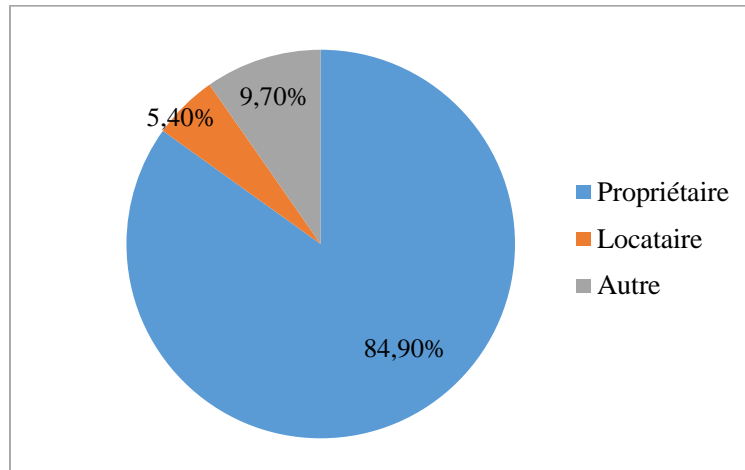


Figure 28: Perception de la population interrogée sur le statut d'occupation des maisons

L'analyse du statut d'occupation permet de déduire que sur les 185 ménages interrogés, 84,9% sont propriétaires de leurs maisons, 5,4% sont constitués de locataires et les 9,7% concernent pour la plupart les chefs de ménages résidant dans leurs maisons familiales (figure 28). Cette situation est encouragée pour certains par leurs faibles revenus synonyme d'une insuffisance à prendre en charge les besoins vitaux de leurs familles, alors que pour d'autres les raisons émanent des difficultés pour trouver une parcelle à usage d'habitat. Le foncier devient de plus en plus cher et la commune ne dispose pas assez de réserves foncières pour répondre à toutes les attentes de la population.

De 2008 jusqu'à 2013, la commune de Mpal a confronté d'énormes difficultés pour régulariser l'occupation illégale du foncier. Selon le président de la commission domaniale, l'objectif du conseil municipal était de mettre en place un bureau foncier capable de gérer de façon efficiente cette ressource Et cela nécessite une approche participative intégrant tous les acteurs concernés. L'année 2013 marque un tournant majeur, dans l'histoire politico-institutionnelle du Sénégal, il s'agit d'une période post-électorale avec des changements notoires dans l'organisation administrative du pays. Certes, cette entité était commune bien avant même l'entrée en vigueur de l'acte III de la décentralisation mais souffre toutefois d'un déficit structurel et de fonctionnement. L'obstacle majeur se trouvait de départir les terres appartenant du Domaine National et celles du Domaine Privé de l'Etat. En l'absence d'un bureau foncier, la commission domaniale se charge d'assurer la régularisation foncière dans la

commune de Mpal. La délivrance de permis de construire est assez récente dans le sillage de palier à l'occupation anarchique de l'espace. A cela, s'ajoute le déficit d'assainissement corrélé à une urbanisation spontanée symbolisant les séquelles de l'histoire du peuplement.

L'analyse des résultats de la figure 29 montrent que sur 186 ménages enquêtés, 54,5% n'ont pas bénéficié d'un permis de construire contre 16,8%. Le reste de la population enquêtée n'a pas donné de réponses par rapport à l'acquisition ou non d'un permis de construire.

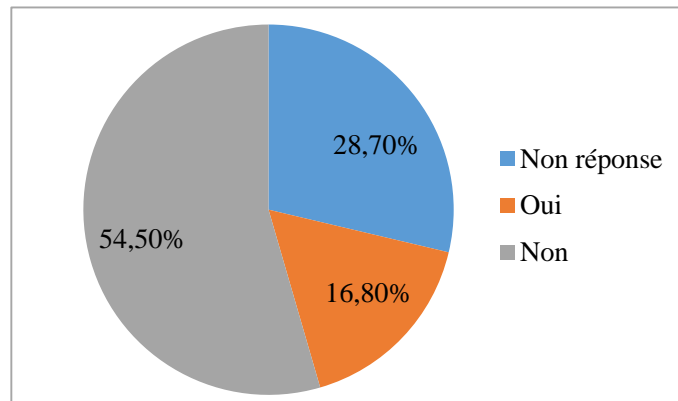


Figure 29: Acquisition d'un permis de construire

La répartition de l'habitat montre un changement progressif du peuplement. Actuellement nous avons un habitat groupé dans la commune même si ce dernier n'est pas homogène dans tous les quartiers confondus. Cette situation est tributaire à plusieurs facteurs. Le développement de l'activité commerciale combiné à un essor du secteur éducatif et sanitaire permet de justifier ce dynamisme démographique. Ainsi, 60,65% de la population enquêtée jugent que l'habitat est groupé, 28,6% pensent qu'il est semi groupé et 7,5% estiment que l'habitat est de type isolé et 3,5% n'ont pas une idée par rapport à la répartition de l'habitat dans la commune de Mpal (figure 30).

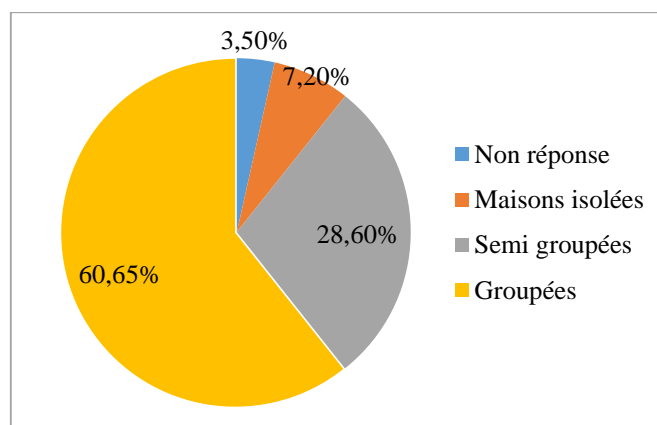


Figure 30: Répartition de l'habitat dans la commune de Mpal

8.2.2. Le renforcement de la coopération intercommunale

L'impact du Projet de Gestion des Eaux Pluviales et d'adaptation aux changements climatiques (PROGEP) est décisif pour asseoir une synergie entre les différentes collectivités territoriales du département de Saint Louis. Le développement déséquilibré de l'agglomération de Saint-Louis demandait une nouvelle relation intercommunale et interdépartementale. La formalisation de la coopération territoriale par la création de l'Association des Collectivités Territoriales (ACT-SL), à laquelle toutes les communes de l'agglomération ont adhéré par délibération à l'unanimité, s'est concrétisée grâce à un processus inclusif associant à la fois les élus locaux, les autorités administratives, les acteurs communautaires, les services techniques, les autres partenaires techniques et financiers (PROGEP, 2012). Elle permet de renforcer les collectivités locales et la participation citoyenne afin de créer un territoire plus résilient. La construction de cette dynamique territoriale intégrée permet d'apporter des réponses innovantes et durables aux défis liés au changement climatique, à la gouvernance et à la gestion concertée des enjeux partagés.

Le Code Général des Collectivités territoriales énonce en son chapitre III le principe de la solidarité et la coopération entre collectivités territoriales pour une gestion concertée des affaires d'intérêt commun. Cette forme de coopération permet de mutualiser des ressources communes, d'optimiser la mise en commun des moyens, d'associer des efforts pour élaborer et mettre en place des projets de développement socio-économique, environnemental et durable, ou encore d'assurer certaines prestations (transport, assainissement, gestion des déchets...). Mais les applications pratiques d'intercommunalités au Sénégal sont rares. Les décrets d'application pour formaliser les coopérations ne sont pas encore disponibles, et pour cette raison l'expérience menée à Saint-Louis par le PROGEP a un caractère novateur et pilote.

8.2.3. La promotion d'un développement intercommunautaire

L'extension du PDU de la ville de Saint Louis à l'échelle territoriale, avec l'intégration des communes limitrophes de Saint-Louis (Mpal, Gandon, Fass Ngom et Ndiébène Gandiole) est une opportunité, non seulement pour la prise en compte des risques liés au changement climatique en vue de développer la résilience urbaine, mais aussi pour la redynamisation de l'économie du territoire et la participation du secteur privé au financement des équipements identifiés (PROGEP, 2012) (photographie 12).



Photographie 12 : Projet de Gestion des Eaux Pluviales et d’adaptation aux changements climatiques

Le Projet d’Investissement Communautaire(PIC) Salubrité, d’un coût global de 500 millions Fcfa, a été mené dans les cinq communes du département de Saint louis : Mpal, Fass-Ngom, Gandon, Ndiébène Gandiole et Saint louis. Le PIC Salubrité est une initiative à mettre au compte du volet « Intercommunalité » mis en œuvre par le PROGEP. Les populations, les élus et les services technique sont identifié la gestion des déchets comme l’axe prioritaire à affronter par la nouvelle intercommunalité de l’agglomération de Saint louis. L’ampleur de la pollution par les déchets et les moyens très limités des communes pour y faire face ont justifié ce choix unanime (photographie 13).



Les moyens et les habitants de la commune de Mpal mobilisés pour une action « Sét Sétal (Propre et 'rendre propre' en Wolof) » dans le cadre du PROGEP des eaux pluviales.

Photographie 13: Journée de « Sét Sétal » organisée à Mpal dans le cadre du PROGEP

Conclusion

Les initiatives et les politiques de développement mises en place permettent de favoriser le développement économique de Mpal et de renforcer les relations entre les cinq communes dans le département de Saint Louis. Cette synergie est une réussite et promet toutefois un développement endogène au sein du département. Le nouveau découpage territorial constitue un blocus dans le processus d'extension de la commune mais offre des avantages en termes de développement urbain et de bonne gouvernance.

Conclusion de la quatrième partie

Dans cette dernière partie de notre mémoire, nous avons cherché à analyser les limites de la communalisation dans la commune de Mpal et les initiatives de développement urbain mises en place. Il s'agit en quelque sorte, de faire le bilan de la décentralisation dans la commune de Mpal située dans la région de Saint Louis. Force est de noter que cette entité spatiale est caractérisée par une carence manifeste en services sociaux de bases. Toutefois, des initiatives de développement sont mises en place dans le but de promouvoir un développement urbain durable.

CONCLUSION GENERALE

L'analyse de la dynamique de l'occupation des sols dans la commune de Mpal nécessite la prise en compte de plusieurs paramètres. En effet, cet espace géographique est marqué par des mutations qui façonnent sa structuration socio-spatiale et son développement économique. Ancien chef-lieu de communauté rurale, Mpal est caractérisée de nos jours par une croissance rapide de sa population. Entre 2013 et 2020, la population est passée de 8133 hbts à 9767 hbts (ANSD, 2013) soit une augmentation de 20,09%. Cette croissance de la population entraîne des conséquences énormes sur l'environnement biophysique. Les espaces agricoles régressent considérablement au profit de l'habitat. Cette situation est tributaire à des phénomènes naturels tels que la baisse drastique de la pluviométrie entraînant la reconversion de la population vers d'autres activités économiques. Parallèlement, d'autres facteurs sont liés aux revers de la décentralisation qui font qu'aujourd'hui, la cité religieuse est confrontée à un problème d'expansion spatiale et de crise foncière. Un découpage administratif est toujours une occasion pour mettre en place un nouveau cadre de gestion institutionnelle ou politique afin de garantir une décentralisation dans le domaine de la gestion (Bakour et *al.*, 2015). Les nouvelles mailles ou « collectivités » deviennent alors le support de nombreuses opérations urbaines et d'appropriation de l'espace par les habitants locaux. A cela, s'ajoutent les phénomènes liés aux dynamiques urbaines. Face à cette situation, la maîtrise de cette croissance urbaine fait défaut dans la ville de Mpal qui doit faire face à une déficience infrastructurelle et de services de bases mais aussi de l'existence de plans d'aménagement, d'urbanisme adéquats capables de palier à l'occupation anarchique de l'espace et d'assurer une bonne gouvernance foncière.

Dans cet ordre d'idée, l'usage des outils de la géomatique (SIG, télédétection) est fondamental. ces outils permettent toutefois d'appréhender les changements dans le temps et dans l'espace de l'occupation des sols et de disposer d'informations (mode d'occupation du sol, recule d'espaces agricoles périurbains, vitesse et direction de l'expansion de la tache bâti, mais aussi de voir la situation des infrastructures et services publics de base...) qui sont indispensables à la planification et la gestion urbaine dans un contexte actuel marqué par une forte croissance démographique associée à une extension souvent incontrôlée du bâti.

L'importance des outils de la géomatique va au-delà de fournir des informations sur la répartition des différentes unités paysagères dans la commune de Mpal. Ces outils peuvent servir de référence notamment dans l'élaboration de plan d'occupation des sols dans une

logique de minimiser les occupations irrégulières, spontanées afin de prévaloir une bonne armature urbaine.

BIBLIOGRAPHIE

AGUEJDAD R., 2009. Etalement urbain et évaluation de son impact sur la biodiversité, de la reconstruction des trajectoires à la modélisation prospective. Application à une agglomération de taille moyenne : Rennes Métropole Thèse d'Etat, Université RENNES 2 HAUTE BRETAGNE, France, 374p.

AKPO E. L., BA T., DIOUF A.A., 2017. Dynamiques spatio-temporelle des écosystèmes du bassin versant du Ferlo (Nord-Sénégal). 19p.

BA B., 2017. Territorialisation du développement local au Sénégal : impensés, cheminements, enjeux et limites d'un concept ou d'une approche. 32p.

BA C. O., DIEYE A., FALL M. O., SECK M. S., TOURE O., 2013. Rapport du cadre d'analyse de la gouvernance foncière au Sénégal. Rapport commandité par la Banque Mondiale, 96p.

BADIANE E., 2004. Développement urbain et dynamiques des acteurs locaux : le cas de Kaolack au Sénégal, Thèse de Doctorat en Géographie-Aménagement, Université de Toulouse, 397p.

BAKOUR M., BAOUNI T., 2015. Etalement urbain et dynamique des agglomérations à Alger : quel rôle pour la promotion administrative ? Cahier de Géographie du Québec, 31p.

BELHEDI A., 2011. Décentralisation, aménagement, du territoire et démocratie locale en Tunisie, Mémoire de master, 66p.

BOULY S. et RAULIN A., 2006. Villes et recompositions spatiales. Revue publiée dans HAL (archive ouverte pluridisciplinaire), 23p.

Bourreau J M., 1996. L'appui au développement local : une nouvelle approche pour la conservation des ressources naturelles, AFVP, 1996.

BRUNET R., FERRAS R., THERY H., 1992. Les mots de la géographie, dictionnaire critique. Montpellier/Paris/Reclus/La Documentation Française, 470 p. (ISBN 2-11-002852-1)

BRUNET R., FERRAS R., THERY H., 2006 : Les mots de la géographie, dictionnaire critique. Collection dynamique du territoire. 3ème édition, revue et augmentée, Maison de la géographie, 518p

Bulletin d'information du plan national de géomatique du Sénégal., 2016. Problématique de la délimitation des communes, quelle solution ? Géo Sénégal, accessible dans le site <http://sn.risk.pigeo.fr> 6p.

CLAUZEL C., 2008. Dynamiques de l'occupation du sol et mutations des usages dans les zones humides urbaines, études comparés des hortillonnages d'Amiens (France) et des Chinampas de Xochimilco(Mexique), Thèse d'état, Université PARIS IV-SORBONNE France, 374p.

Commentaire de l'exposé des motifs de la loi n° 2013-10 du 28 décembre 2013, 18p.

DIAKHATE M. M., 2011.L'aménagement du territoire au Sénégal. Principes, pratique et devoirs pour le XXIe siècle. Paris, l'Harmattan, 257p. (En ligne sur Scholarvox : univ-senegal.ccholarvox.com/reader/docid/88882381/page/searchterm=Diakhaté,%Mouhamadou%20Mawloud).

DIONGUE M, SAKHO P., 2016. L'arrangement territorial des périphéries métropolitaines : cas de Sangalkam et de Sébikhotane (Dakar, Sénégal). Presses universitaire de Dakar, Numéro2-2016, 30p.

Direction Générale de la Coopération Internationale et du Développement, 2006. Etude comparée des politiques d'aménagement du territoire et de développement régional dans les pays du Sud, 134p.

DOS SANTOS B. A., 2016. Analyse de la croissance spatiale de la ville de Canchungo (Guinée Bissau) de 1964 à 2015. Mémoire de master, UASZ, Ziguinchor, 166p.

DOUAY N., 2007. La planification urbaine à l'épreuve de la métropolisation : enjeux, acteurs et stratégies à Marseille et à Montréal. Thèse d'état, Université de Montréal, Etats Unis, 397p.

Etat du Sénégal, Ministère de l'économie et des finances, 2013. Rapport de l'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie, 173p.

Etat du Sénégal, 2013. Exposé des motifs de la Loi n° 2013-10 du 28 Décembre 2013 portant Code général des Collectivités locales, 32p.

Etat du Sénégal, 1996.Exposé des motifs de la Loi n° 96-06 du 22 Mars 1996 portant Code des Collectivités Locales, 76p.

Etat du Sénégal, 1976. Exposé des motifs de la Loi n° 76-66 du 2 Juillet 1976portant Code du domaine de l'Etat, 16p.

Etat du Sénégal, 1964. La Loi et le Projet de Réforme du Domaine national du 17 juin 1964, 74 p.

FALL A., 2016. Aménagement des territoires : études de l'impact des politiques de modernisation depuis 1963 sur les cadres de vie en milieu rural au Sénégal. Thèse d'Etat, UGB, Saint louis, 421p.

FALL M.C., 2017. Gestion foncière et décentralisation au Sénégal dans le contexte des acquisitions foncières à grande échelle : le cas de la commune de Ngnith dans le département de Dagana. Thèse d'état, UGB (Saint louis), Université Bordeaux- Montaigne (France), 375p.

FAYE V., MBOW C., TIHAM A., 2016. Evolution de l'occupation et de l'utilisation du sol entre 1973 et 2010 dans la zone agropastorale du lac de Guiers (Sénégal), 14p, (partie 2, volume 16, numéro1, mai 2016). <https://id.erudit.org/iderudit/1037595ar>.

FRACHON A., 1996. L'urbanisation, chance de l'Afrique. Le Monde du 10-11 Novembre, p. 3.

GEORGE P., VERGER F., 1970. Dictionnaire de la géographie ; Editions PUF, 499p

GIRADEL., 2016. Décentralisation et développement territorial au Sénégal : permanences et ruptures, 4p. (Groupe Interdisciplinaire de Recherche pour l'Appui à la Planification régionale et le développement local), UGB.

GUMUCHIAN H., GRASSET E., LAJARGE R., ROUX E., 2003. Les acteurs, ces oubliés du territoire, Anthropos, Paris, 186 p.

GUILLEMETTE M., 2007. Analyse spatiale à partir de données images : cartographie de l'occupation du sol et urbanisation littorale sur la cote de grâce (CALVADOS). Mémoire de master 1, Caen, France, 119p.

HANIN Y., 2004. Mutations spatiales et recompositions territoriales : Les processus territoriaux dans le cas de Court- Saint-Etienne (Belgique).Thèse d'état, Université Catholique Louvain, 290p.

JOLY F., 1976. La cartographie ; Editions PUF, Paris, 271 p.

KADIDIATOU Y S., 2008. L'évolution de l'occupation des sols à l'échelle des bassins versants de Wankama et Tondi Kiboro : Quelles conséquences sur les débits et l'évapotranspiration réelle (ETR). Mémoire de DEA, Université Abdou Moumouni de Niamey, 89p.

LE ROY E., 1993. La sécurité foncière dans un contexte africain de marchandisation imparfaite de la terre. Article accessible dans le site : <https://horizon.documentation.ird.fr>, 18p.

LEVY J. LUSSAULT. M., 2013. Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés, 1128p.

MASSUEL S., 2005. Evolution récente de la ressource en eau consécutive aux changements climatiques et environnementaux du Sud-ouest Niger. Modélisation des eaux de surface et souterraines du bassin du kori de Dantiandou sur la période 1992-2003. Thèse, 220p.

MBALA E.M., 2009. Etude de la dynamique spatio-temporelle d'occupation des terres de la commune de MADJOARI. Mémoire de master d'ingénierie en eau, Institut International d'Ingénierie de l'Eau et de l'Environnement, 68p.

MBALLO I., SY O., 2018. Dynamiques spatio-temporelles des villes secondaires au Sénégal : cas de Médina Gounass et de Diaobé en Haute Casamance de 1965 à 2018. Article publié dans HAL (archive ouverte pluridisciplinaire), 13p.

NDIAYE A., 2011. La réforme des régimes fonciers au Sénégal : condition de l'éradication de la pauvreté rurale et de la souveraineté alimentaire. Rapport publié dans HAL (archive ouverte pluridisciplinaire), 35p.

NDIAYE A.C., 2005. La problématique de l'accès aux ressources foncières des populations de la zone du lac de Guiers. Cas de la communauté rurale de Mbane. Mémoire de master, UGB, Saint louis, 127p.

NDIAYE I., 2015. Etalement urbain et différenciation sociospatiale à Dakar. Article dans les Cahiers de Géographie du Québec, V 59- Numéro 166, 24p.

NGUIMALET C.R., 2007. Population et croissance spatiale : diagnostic et implications pour une gestion urbaine de Bangui (République centrafricaine). Article dans (LACEEG) laboratoire de Climatologie, de Cartographie et d'Etudes Géographiques, 18p.

NGOM Y., 2006. Impact de l'intervention de l'Agence National de Conseil Agricole et Rural sur les Organisations de Producteurs de la Communauté Rurale de Mpal. Mémoire de master, UGB, Saint louis 76p.

PADILLA M., 1997. La sécurité alimentaire des villes africaines : le rôle de SADA. Communication accessible sur le site : <http://www.fao.org/ag/sada.htm>,46p.

PELLETIER C., 2017. Cartographie de l'occupation des sols à partir de séries temporelles, d'images satellitaires à hautes résolutions. Thèse d'état, Université de Toulouse, 289p.

PERROUX F., 1963. Différence entre développement et performance par le changement organisationnel, article n° 171 publié dans la revue française de gestion 2007/2, page 15 à 30.

Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture., 1998. La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture, 391p.

République du Sénégal, Conseil National des Organisations Non Gouvernementales d'Appui au Développement du Sénégal., 2012. Etude sur la gouvernance du foncier agro-sylvo-pastoral dans les régions de Louga, Saint Louis et Matam. Rapport réalisé par le groupe SOTERCO, 114p.

République du Sénégal, Ministère de l'Aménagement du Territoire et des Collectivités Locales, 2013. Acte III de la décentralisation : Propositions pour la reformulation d'une cohérence territoriale renouvelée, 35p.

République du Sénégal, Ministère de l'Economie et de Finances, 2005. Rapport sur la situation économique et sociale de la région de Saint Louis, 118p.

République du Sénégal, Ministère de l'Economie et des Finances, 2008. Rapport national sur le développement durable : Contribution du Sénégal aux 16^{ème} et 17^{ème} sessions de la commission du développement durable des Nations Unies (CDD-16/17), 56p.

République du Sénégal, Plan Départemental de Développement de Saint Louis, 2016-2021, 42p.

République du Sénégal, 2012. Projet de Gestion des Eaux Pluviales et d'adaptation aux changements climatiques, 2012, 12p.

République du Sénégal: Plan d'Investissement Communal de la commune de Mpal 2011-2016, 63p.

République du Sénégal : Plan Local de Développement de la commune de Fass, 2011-2016, 53p.

République du Sénégal : Ministère de l'agriculture (Programme de Développement des Marchés Agricoles du Sénégal)., 2013. Développement de méthodes d'allocation de terrain par les communautés rurales et identification de leurs besoins en assistance technique, Zones de Gandon et du lac de Guiers, 225p.

- République du Sénégal** : Plan d'Occupation et d'Affectation des Sols, 2005, 54p.
- République du Sénégal** : Plan Régional de Développement Intégré, 2013-2017, 81p.
- République du Sénégal** : Ministère de l'agriculture et de l'élevage, 1998-1999. Rapport général du recensement de l'agriculture pluvial, 469p.
- Réseau Ouest et Centre Africain de Recherche en Education., 2011. Recherche Transnationale sur la Décentralisation en Afrique de l'Ouest et du Centre**, « Apprendre des expériences locales et intersectorielles-Education-Eau-Santé » cas du Sénégal, 137p.
- RICHARD J F., 1985.** Le paysage, un nouveau langage pour l'étude des milieux tropicaux. Thèse d'Etat de Géographie, Université Paris VII, Paris, 210 p.
- SAMAALI H., 2011.** Etude de l'évolution de l'occupation et de l'utilisation du sol dans le delta de Mejerda par télédétection et systèmes d'informations géographiques. Thèse d'état, Université de Tunis, Tunisie, 390p.
- SAMB I.A., 2019.** Sur les traces d'AL MUNTAZAR, l'histoire de Seydina Limamou Laye., 55p.
- SENE A.M., 2017.** Dynamiques de l'aménagement du territoire et inégalités sociospatiales au Sénégal. Article publié dans les Cahiers de Géographie de Québec, 18p.
- SNRECH S., 2000.** Urbanisation, liens entre milieu rural et urbain et implications stratégiques pour le développement rural et agricole : Etude de cas en Afrique de l'Ouest. Article, 16p.
- SOLLY B., DIEYE E.H.B., MBALLO I., SY O., 2020.** Analyse de la croissance spatiale de la ville de Kolda entre 1965 et 2019. Article publié dans EWASH & TI Journal, 2020 Volume 4 Issue 3, Page 411-419, 10p.
- SOW M.D., 2005.** Les transformations urbaines dans les villes du sud : l'exemple de Saint louis du Sénégal. Thèses d'état, Université de Toulouse, France, 327p.
- STEINBERG J., 1996.** Cartographie : pratique pour la géographie et l'aménagement ; Editions SEDES. Mémoire de master, 130 p.
- Trincaz J., 1980.** L'arbre, garant de la pérennité culturelle d'une société d'émigrés menacée. In : L'arbre en Afrique tropicale : la fonction et le signe. *Cahiers ORSTOM. Série Sciences Humaines*, 17 (3-4), 285-287. ISSN 0008-0403, http://horizon.documentation.ird.fr/exl-doc/pleins_textes/pleins_textes_4/sci_hum/01004.pdf.

TRUDELLE C., 2006. Conflits urbains et humanisation des villes. Article, 19p.

VELTZ P., 1996. Mondialisation, villes et territoires. L'économie d'archipel, coll. «Économie en liberté», 288p. [Compte rendu] en ligne sur Scholarvox : https://www.persee.fr/doc/sotra_0038-0296_1998.

WACKERMANN G., 2005. Dictionnaire de géographie, 432p.

WOFF E., DELBART V., 2002. Extension urbaine et densité de la population à Kinshasa : contribution de la télédétection satellitaire, Article publié dans la revue Belgeo, 16p.

ZANIN C., TREMELO M.L., 2003. Savoir-faire une carte – Aide à la conception et la réalisation d'une carte thématique univariée, Belin-Sup Géographie, Paris, 2003, 199 p.

WEBOGRAPHIE

[Http //www. cairn.info/ revue-des-sciences-de-gestion.htm](http://www.cairn.info/revue-des-sciences-de-gestion.htm) (consulté le 13-01-2021)

<http://geoconfluences.ens-lyon.fr/informations-scientifiques/articles/francophonie>(consulté le 08-02-2021)

<https://www.ugb.sn/bu/index.php/bu/142> (consulté le 08-02-2021)

[http://bibnum.ucad.sn/greenstone/cgibin/library.cgi?site=localhost&a=p&p=about&c=theses &l=fr&w=utf-8](http://bibnum.ucad.sn/greenstone/cgibin/library.cgi?site=localhost&a=p&p=about&c=theses&l=fr&w=utf-8) (consulté le 15-02-2021)

<https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/impact/41780international.scholarvox.com/catalog/search/searchterm>. (Consulté le 22-02-2021)

<https://www.editions-harmattan.fr/index.asp?navig=catalogue&sr=7> (consulté le 16-03-2021).

LISTE DES ILLUSTRATIONS

LISTE DES CARTES

Carte 1: Carte de localisation de la commune de Mpal	32
Carte 2: Répartition du Sénégal en poles territoriaux	53
Carte 3: Occupation des sols de la commune de Mpal en 2002	60
Carte 4: Occupation des sols de la commune de Mpal en 2008	62
Carte 5: Occupation des sols de la commune de Mpal en 2019	64
Carte 6: Changements dans l'occupation des sols de la commune de Mpal de 2002 à 2008..	66
Carte 7: Changements dans l'occupation des sols de la commune de Mpal de 2008 à 2019..	68
Carte 8: Evolution de l'occupation des sols de la commune de Mpal entre 2002-2019.....	70
Carte 9: Répartition des infrastructures économiques dans la commune de Mpal	79
Carte 10: Répartition des infrastructures scolaires dans la commune de Mpal	82

LISTE DES FIGURES

Figure 1: Etapes de la démarche méthodologique	22
Figure 2: Principe de mosaïquage des images capturées et géoréférencées Erreur ! Signet non défini. 27	
Figure 3: Numérisation du bâti de la commune de Mpal	198
Figure 4: Appréciation de la population interrogée sur les différentes spéculations	34
Figure 5: Evolution de la pluviométrie de 1999 à 2019 de la station de Saint Louis	38
Figure 6: Evolution de la population de Mpal entre 2013-2020	40
Figure 7: Répartition par âge de la population de la commune de Mpal	40
Figure 8: Répartition ethnique de la population interrogée dans la commune de Mpal	41
Figure 9: Origine des populations enquêtées dans la commune de Mpal	42
Figure 10: Installation des habitants dans la commune de Mpal	42
Figure 11: Choix de l'installation de la population interrogée dans la commune de Mpal	43
Figure 12: Répartition socioprofessionnelle des chefs de ménages interrogés.	44
Figure 13: Appréciation de la population interrogée sur l'importance du commerce.	45
Figure 14: Perception de la population interrogée sur la nature des produits commercialisés	46
Figure 15: Distance entre la maison et la propriété agricole.....	48

Figure16: Surfaces des classes d'occupation des sols de la commune de Mpal en 2002.....	59
Figure 17: Surfaces des classes d'occupation des sols de la commune de Mpal en 2008.....	61
Figure 18: Surfaces des classes d'occupation des sols de la commune de Mpal en 2019.....	63
Figure 19: Evolution des surfaces des classes d'occupation des sols entre 2002 et 2008.....	67
Figure20: Evolution des surfaces des classes d'occupation des sols entre 2008 et 2019.....	69
Figure 21: Evolution des surfaces des classes d'occupation des sols entre 2002, 2008 et 2019.....	71
Figure 22: Perception de la population interrogée sur le type d'habitatàMpal.....	74
Figure23: Pourcentage des maisons ayant subi des changements.....	75
Figure 24: Perception de la population interrogée sur les périodes de changements intervenus dans les constructions	76
Figure25: Perception de la population interrogée sur la fréquence des conflits fonciers dans la commune de Mpal.....	88
Figure 26: Perception de la population interrogée sur les conflits enregistrés dans la commune de Mpal.....	88
Figure 27: Perception de la population interrogée sur l'état des routes de la commune	94
Figure 28: Perception de la population interrogée sur le statut d'occupation des maisons	96
Figure 29:Acquisition d'un permis de construire.....	97
Figure 30: Répartition de l'habitat dans la commune de Mpal.....	97

LISTE DES PHOTOGRAPHIES

Photographie 1: Végétation clairsemée dans la commune de Mpal.....	39
Photographie 2: Champ de niébé dans le quartier de Mbala.....	47
Photographie 3: Vente de bovins lors du Louma marché hebdomadaire	50
Photographie 4: Transformation du mil/maiiis en couscous (A) et produit fini (B).....	50
Photographie 5: Conditions de travail précaires dans la transformation de produits céréaliers	51

Photographie 6: Importance des centres commerciaux dans le dynamisme économique de la commune de Mpal.....	74
Photographie7: Constructions modernes à Nder (A) et Guinaw rail (B).....	78
Photographie 8: Importance de l'activité commerciale dans la commune de Mpal	80
Photographie 9: Moyens de transport hippomobile dans la commune de Mpal.....	83
Photographie 10: Quelques illustrations du centre de santé de la commune de Mpal	90
Photographie 11: Urbanisation spontanée dans la commune de Mpal.....	91
Photographie 12: Dépôt de déchets ménagers dans le quartier de Nder.....	99
Photographie 13: Projet de Gestion des Eaux Pluviales et d'adaptation aux changements climatiques	100
Photographie 14 : Journée de «Sét Sétal» organisée à Mpal dans le cadre du PROGEP.....	98

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Nombre de ménages enquêté par quartier dans la commune de Mpal.....	25
Tableau 2 : Synthèse des données géo-spatiales utilisées.....	26
Tableau 3 : Représentation du cheptel existant dans la commune de Mpal	49
Tableau 4 : Découpage du Sénégal avant et après acte 3 de la décentralisation.....	52

ANNEXES

ANNEXE 1 : TABLEAUX COMPLEMENTAIRES

Tableau 1 : Occupation des sols en 2002, 2008, et 2019

Classes d'occupation	Superficie en Ha selon les années		
	2002	2008	2019
Bâti	6,42	15,25	23,89
Zone de culture	52,52	27,84	14,99
Végétation	7,42	20,86	7,88
Sol nu	209,44	211,84	229,03

Tableau 2 : Dynamique de l'occupation du sol entre 2002-2008

Classes d'occupation	Superficie en (Ha) et en (%) selon les années		
	2002	2008	%
Bâti	6,42	15,25	137,53%
Zone de culture	52,52	27,84	-46,99%
Végétation	7,42	20,86	181,13%
Sol nu	209,44	211,84	1,14%

Tableau 3 : Dynamique de l'occupation du sol entre 2008-2019

Classes d'occupation	Superficie en (Ha) et en (%) selon les années		
	2008	2019	%
Bâti	15,25	23,89	56,65%
Zone de culture	27,84	14,99	-46,15%
Végétation	20,86	7,88	-62,22%
Sol nu	211,84	229,03	8,11%

ANNEXE 2 : QUESTIONNAIRE

Questionnaire pour les populations : Commune de Mpal

Identification

1. Prénom

2. Nom

3. Age

4. Localité

1. Mpal

5. Quartier

1. Thialène 2. Tack
 3. Santhiaba 4. Grand Mpal
 5. Mballa 6. Nder
 7. Darou 8. Guinaw Rail
 9. Médina 10. Kipp Montagne

6. Sexe

1. Masculin 2. Féminin

7. Ethnie

1. Wolof 2. Peulh
 3. Maure 4. Sérère
 5. Diola 6. Toucouleur
 7. Autre

8. Fonction

9. Date de l'enquete

Facteurs de la croissance spatiale

10. A quand remonte votre installation dans la localité ?

1. Naissance 2. -5ans
 3. 5 à 10ans 4. 10 à 20ans
 5. Plus de 20 ans

Vous pouvez cocher plusieurs cases (2 au maximum).

11. Origine

12. Qu'est ce qui a motivé le choix de votre installation dans la zone ?

1. Faible cout du terrain
 2. Accès facile à la terre
 3. Opportunités économiques
 4. Cadre de vie idéal
 5. Maison familiale
 6. Mariage

Vous pouvez cocher plusieurs cases (2 au maximum).

13. Comment était la densité du bâti quand vous y aviez construit ?

1. Lâche 2. Peu dense 3. Dense

Vous pouvez cocher plusieurs cases (2 au maximum).

14. Quel type d'habitat y dominait ?

1. Traditionnel 2. Mixte 3. Moderne

Vous pouvez cocher plusieurs cases (2 au maximum).

15. Quel est votre statut d'occupation ?

1. Propriétaire 2. Locataire
 3. Autres (à préciser)

Vous pouvez cocher plusieurs cases (2 au maximum).

16. Quelle est la taille de votre parcelle ?

17. Aviez-vous acquis un permis de construire ?

1. Oui 2. Non

18. Qu'utilisez-vous pour la cuisine ?

1. Bois 2. Charbon 3. Gaz

Vous pouvez cocher plusieurs cases.

19. Si bois et/ou charbon, d'où vous proviennent ces derniers ?

1. Marché 2. Brousse 3. Autres

Vous pouvez cocher plusieurs cases (2 au maximum).

Manifestation de la croissance urbaine

20. Caractéristiques de l'habitation

- 1. Maisons isolées
- 2. Maisons groupées
- 3. Construction traditionnelle
- 4. Construction semi-moderne
- 5. Construction moderne

Vous pouvez cocher plusieurs cases (2 au maximum).

21. Votre maison a-t-elle subi des modifications ?

1. Oui 2. Non

22. Si 'Oui', quand?

23. Quel type d'agriculture pratiquez-vous: pluviale, maraichage, irriguée ?

1. Agriculture pluviale 2. Maraichage
 3. Irriguée

Vous pouvez cocher plusieurs cases.

24. Position de la maison par rapport : à la propriété agricole

1. -100m 2. 100-200 m
 3. 200-400 m 4. 400-600 m
 5. 600-800 m 6. 800-1 km
 7. + d'1 km

Vous pouvez cocher plusieurs cases (4 au maximum).

25. Existent-ils des opérations (ventes) foncières avant la communalisation intégrale ?

1. Oui 2. Non

26. Si oui, quelle était la valeur de la parcelle ?

1. -100.000f
 2. 100.000-300.000f
 3. 300.000-500.000f
 4. 500.000-800.000f
 5. 800.000f-1.000.000f
 6. +1.000.000f

Vous pouvez cocher plusieurs cases (3 au maximum).

27. Quel est le prix actuel d'une parcelle de terre ?

1. -200.000f
 2. 200.000-400.000f
 3. 400.000-800.000f
 4. 800.000-1.000.000f
 5. 1.000.000- 5.000.000f
 6. 5.000.000-10.000.000f
 7. +10.000.000f

Vous pouvez cocher plusieurs cases (4 au maximum).

28. Existent -ils des conflits fonciers dans la localité ?

1. Oui 2. Non

29. Si oui, entre quels acteurs ?

1. Entre familles (exploitations familiales)
 2. Population et Elus locaux
 3. Autres

Vous pouvez cocher plusieurs cases (2 au maximum).

30. Existent -ils des conflits entre Agriculteurs et Eleveurs ?

1. Oui 2. Non

31. Ces conflits sont-ils fréquents ? si la réponse est oui

1. Très fréquents 2. Fréquents 3. Rares

Vous pouvez cocher plusieurs cases (2 au maximum).

32. Type d'agglomération

1. Campagne 2. Mi- campagne 3. Ville

Vous pouvez cocher plusieurs cases (2 au maximum).

33. Quels moyens utilisez-vous pour vous déplacer dans la commune ?

1. Pied 2. Vélo/Moto 3. Charrette
 4. voiture

Vous pouvez cocher plusieurs cases (3 au maximum).

34. Quel est prix du transport (charette, moto/vélo, voiture)

1. 100- 200f 2. 200- 400f
 3. 400- 800f 4. 800- 1000f
 5. 1000-1500f 6. 1500-2.000f
 7. +2.000f

Vous pouvez cocher plusieurs cases (4 au maximum).

35. Fréquence des déplacements

1. Chaque jour 2. Chaque semaine
 3. Chaque mois 4. Autres

Vous pouvez cocher plusieurs cases (2 au maximum).

36. Rencontrez-vous des problèmes de mobilité?

1. Oui 2. Non

37. Si oui quels sont les causes ?

1. Mauvais état des routes(sabloneux)
 2. Enclavement
 3. Absence de desserte
 4. Cherté du transport
 5. Autres

Vous pouvez cocher plusieurs cases (2 au maximum).

38. Quels sont les changements qui ont été observés dans la zone ces dernières décennies ?

1. Education 2. Santé 3. Commerce
 4. Agriculture 5. Elevage 6. Habitat
 7. Artisanat 8. Autres

Vous pouvez cocher plusieurs cases (5 au maximum).

39. Quelle utilisation faites-vous de la terre ?

1. Agriculture 2. Maraichage
 3. Commerce 4. Elevage
 5. Vente 6. Autres

Vous pouvez cocher plusieurs cases (3 au maximum).

40. Quelle est la superficie totale de votre champ ?

41. Comment qualifiez-vous le rôle de l'agriculture dans le développement de votre localité ?

1. Très important 2. Peu important
 3. En régression 4. Important

Vous pouvez cocher plusieurs cases (2 au maximum).

42. quelles sont les principaux problèmes que vous rencontrez dans votre localité ?

1. Pauvreté
 2. Insécurité
 3. Difficulté d'accès aux services de base
 4. Baisse Pmm et faibles rendements
 5. Erosion éolienne
 6. Chomage des jeunes
 7. mauvaise qualité du sol
 8. Autres

Vous pouvez cocher plusieurs cases (6 au maximum).

43. Quelles solutions pour y remédier ?

Guide d'entretien exploratoire No : 1
Pour les représentants locaux et publics,

Thème 1 : Identification

1. Nom de la structure :
2. Nom de l'intervenant :
3. Responsabilité au sein de la structure :
4. Rôle de la structure :

Thème 2 : Connaissance du site, identification des changements sur le plan physique et humain et leur potentiel impact.

5. Peut-on avoir une brève historique de la commune ?
6. Peut-on avoir la composition ethnique de votre localité ?
7. Quelle est la taille de population de votre localité (chef de village) ?
8. Quelle est la superficie de votre localité (chef de village) ?
9. Quelles sont les différents sites du milieu et leurs caractéristiques ?
10. Quels sont les changements que votre milieu a subis ces dernières décennies?
11. Selon votre avis quelles sont les causes de ces changements repérés sur le milieu physique?
12. Quels sont les différents aménagements et usages sur votre territoire ?
13. Quels sont les différents types de plantations dans votre localité et leurs caractéristiques?
14. Quels sont les avantages et les inconvénients de l'implantation des investisseurs étrangers ?
15. Quelles solutions préconisez-vous face aux recompositions spatiales ?

Thème 3: Gestion des ressources naturelles et gouvernance locale ?

16. Quels sont les différents acteurs qui s'intéressent à la gestion des ressources au niveau local?
17. Quelles sont les activités de protection de l'environnement que vous avez remarqué dans cette zone ?
18. Comment qualifiez-vous, le rôle des autorités locales et publiques dans la protection et de sauvegarde des ressources naturelles ?
19. Quelles sont les actions qui sont menées dans ce domaine ?
20. Quel est l'impact de ces actions?

21. Est-ce qu'il y'a une implication et une participation des populations dans la mise en œuvre des actions de développement ?
22. Quels sont les partenaires qui vous assistent dans vos activités? Sur quel plan ?
Matériel, Financier, technique, autres...
23. Comment qualifieriez-vous l'importance des programmes de formation pour les élus, les associations et groupements à la base dans les domaines de l'environnement et/ou de la gestion des ressources naturelles ?
24. Comment se fait la gestion foncière au niveau local ?
25. Quels sont les différents acteurs autour du foncier ?
26. Quelle appréciation faites-vous sur la nature et la fréquence des conflits fonciers s'ils en existent dans cette localité ?
27. Avec les réformes de la communalisation intégrale, quelles relations entretenez-vous avec la commune voisine ?
28. Qui sont les nouveaux demandeurs fonciers ?
29. Quels sont les difficultés que vous rencontrez dans la gestion de la ressource foncière et autres ressources naturelles?
30. Quelles sont les solutions que vous avez face à ces problèmes ?

Guide d'entretien exploratoire No : 2

Commune de Mpal/ FASS

Thème 1 : Identification

1. Nom de l'intervenant :
2. Responsabilité au sein de la structure :

Thème 2 : Périurbanisation et risque de dégradation des ressources naturelles

3. Comment se manifestent les changements subi pr votre milieu sur le plan physique ?
4. Quelles sont les raisons et les conséquences de ces changements ?
5. Quelles étaient les limites de la Commune en 2008 et quelles sont les limites actuelles?
6. Comment appréciez-vous l'avancée du front urbain ?
7. Quelles sont les principaux impacts liés à ces changements sur le milieu et sur les activités socio-économiques ?
8. Quelle est la réaction de la Commune face à l'avancée du front urbain?
9. Pouvez-vous nous décrire de façon succincte les rapports entre la commune de Mpal et de Fass ?
10. Quelle analyse faites-vous à l'idée d'intercommunalité ?

11. Comment avez-vous organisé l'occupation du sol ?
12. Quelles mesures avez-vous prises (ou envisagez-vous) pour pallier à l'occupation illégale ?
13. Quels moyens disposez-vous pour arriver à cela ?
14. Quelles sont actuellement les opérations foncières dans la Commune ?
15. Quels sont les différents statuts fonciers dans cette zone ?

Thème 3: Protection de l'environnement, gestion des ressources naturelles et gouvernance local

16. Quel rapport pouvez-vous établir entre le développement local et la gestion durable des ressources naturelles?
17. Quels sont les différents acteurs qui s'activent autour de la gestion de l'environnement au niveau local?
18. Quelles sont les activités de protection de l'environnement que vous avez remarqué dans la zone ?
19. Selon vous quel doit être le rôle de la commune dans la gestion des ressources foncières et autres ressources naturelles au niveau local ?
20. Quelle lecture faites-vous de l'implication des Elus locaux dans ce domaine ?
21. Quelles sont les actions que vous avez menées dans ce domaine ?
22. Quel est l'impact de ces actions?
23. Quelle observation faites-vous par rapport à l'implication et à la participation des populations dans la mise en œuvre des actions ?
24. Quels sont les partenaires qui vous accompagnent dans ce domaine ?
25. Comment se fait la gestion foncière au niveau local ?
26. Comment se manifestent les conflits fonciers dans la commune et quels sont les acteurs concernés ?
27. Quels sont les différents acteurs autour du foncier ?
28. Quels sont les difficultés que vous rencontrez dans la gestion de la ressource foncière et autres ressources naturelles?
29. Quelles sont les solutions que vous avez pour atténuer ou éradiquer ces problèmes ?

GUIDE D'ENTRETIEN No : 3

Pour les promoteurs privés, services.

Thème I : Identification

1. Nom de la structure :
2. Nom de l'intervenant :
3. Date d'implantation :

Thème 2 : Caractéristiques et choix du site

4. Dans quel domaine d'activité intervient votre entreprise ?
5. Quelle est la superficie qui vous a été affectée ?
6. Quelle est la taille mise en valeur ?
7. Pourquoi vous avez choisi d'aménager votre infrastructure sur le territoire de Mpal/
Fass?
8. Quelles sont les autres projets que vous envisagez réaliser sur le site ?

Thème 3 : Impact des aménagements privés sur le milieu

9. Quelle est selon-vous l'impact de vos activités sur le milieu ?
10. Quelles en sont les manifestations ?
11. Etes-vous à l'abri de toute dégradation ?

Pourquoi ?

Si Oui, quelles sont les mesures qui ont été prises pour pallier à cela?

Thème 4 : Rôle dans la préservation des ressources communales

12. Quel rôle avez-vous joué dans la gestion et la conservation des ressources naturelles au niveau local ?
13. Intervenez-vous dans des programmes et projets de gestion des ressources de la commune ?

Thème 5 : Rapport avec les autres acteurs

14. Quels sont vos rapports avec l'administration municipale ?
15. Quel rapport entretenez-vous avec les autres usagers (agriculteurs, éleveurs, commerçants...)?
16. Travaillez-vous en partenariat avec d'autres acteurs ou en collaboration avec les autres structures?
17. Quelles sont les difficultés rencontrées ?
18. Perspectives

TABLE DES MATIERES

DEDICACES	i
REMERCIEMENTS	ii
RESUME.....	iv
ABSTRACT	v
SOMMAIRE	vi
SIGLES ET ABREVIATIONS	vii
INTRODUCTION GENERALE.....	1
PREMIERE PARTIE: CADRE THEORIQUE ET DEMARCHE METHODOLOGIQUE	3
CHAPITRE 1 : LE CADRE THEORIQUE	4
1.1. Problématique	4
1.1.1Contexte	4
1.1.2. Justification	5
1.1.3Questionsderecherche	6
1.2. Objectifs de recherche.....	6
1.3. Hypothèses de recherche.....	7
1.4. Analyse conceptuelle	7
1.5. Etat de l’art.....	9
CHAPITRE 2 : LA METHODOLOGIE DE RECHERCHE	13
2.1 La revue documentaire.....	14
2.2. Les travaux de terrain.....	14
2.2.1. Les observations sur le terrain.....	14
2.2.3. Les relevés GPS	16
2.3. La collecte, l’analyse et le traitement des données pluviométriques	16
2.4. Les travaux cartographiques	16
2.4.1. Les données géospatiales utilisées.....	16
2.4.2. Le traitement des données géospatiales.....	17

DEUXIEME PARTIE :HISTORIQUES ET CARACTERISTIQUES DE LA COMMUNE DE MPAL.....	21
CHAPITRE 3 : HISTORIQUE ET IMPORTANCE CULTUELLE DE LA COMMUNE DE MPAL	22
3.1. La localisation géographique de Mpal.....	22
3.2. Historique de Mpal	24
3.3. La destruction de la pierre paienne « Mame Kantar ».....	26
3.4. Mpal, la capitale régionale du Tijiania	27
CHAPITRE 4 : LA COMMUNE DE MPAL : CARACTERISTIQUES PHYSIQUES ET SOCIO-ECONOMIQUES ET COMMUNALISATION	28
4.1. Les caractéristiques physiques	28
4.1.1. Le climat.....	28
4.1.2. Les sols.....	29
4.1.3. La végétation	29
4.2. Le milieu humain	30
4.2.1. La situation démographique	30
4.2.2. La composition ethnique	32
4.2.3. Historique du peuplement.....	32
4.3. Les activités socio-économiques.....	34
4.3.1. La situation socio-professionnelle.....	34
4.3.2. L'importance du commerce dans le développement de la commune de Mpal.....	35
4.3.3. L'agriculture et l'élevage	37
4.3.3.1. L'agriculture.....	37
4.3.3.2. L'élevage.....	39
4.4. Le développement des PME et la transformation de produits céréaliers.....	Erreur !
Signet non défini.	
4.5. La communalisation de Mpal.....	42
TROISIEME PARTIE :MUTATIONSSPATIO-TEMPORELLESET SOCIO-ECONOMIQUES DANS LA COMMUNE DE MPAL ENTRE 2002 et 2019	48

CHAPITRE 5: CARTOGRAPHIE DES MUTATIONS SPATIO-TEMPORELLES DE LA COMMUNE DE MPAL.....	49
5.1. Analyse de l'occupation du sol de la commune de Mpal	49
5.1.1. Occupation des sols en 2002	50
5.1.2. Occupation du sol en 2008	52
5.1.3. Occupation du sol en 2019	54
5.2. Analyse des changements dans l'occupation du sol entre 2002-2019.....	56
5.2.1. Evolution de l'occupation des sols entre 2002 et 2008	56
5.2.2. Evolution de l'occupation des sols entre 2008 et 2019	58
5.2.3. Evolution de l'occupation des sols entre 2002 et 2019	60
CHAPITRE 6: ANALYSE DES RECOMPOSITIONS SPATIALES ET SOCIO-ECONOMIQUES DANS LA COMMUNE DE MPAL	65
6.1. Les facteurs explicatifs des recompositions spatiales dans la commune de Mpal.....	65
6.1.1. L'essor urbain et la croissance démographique.....	65
6.1.2. L'impact de la communalisation intégrale dans la commune de Mpal	68
6.2. Les conséquences des mutations socio-économiques et spatiales dans la commune de Mpal	68
6.2.1. Le commerce : moteur de développement de la commune de Mpal	69
6.2.2. Le secteur du transport	72
6.2.3. L'éducation.....	72
6.2.4. Infrastructures sanitaires dans la commune de Mpal.....	75
QUATRIEME PARTIE :LIMITES DE LA COMMUNALISATION INTEGRALE ETINITIATIVES DE DEVELOPPEMENT DANS LA COMMUNE DE MPAL	78
CHAPITRE 7: LES LIMITES DE LA COMMUNALISATION INTEGRALE DANS LA COMMUNE DE MPAL.....	79
.....	79
7.1. Problématique de la gestion des ressources foncières	79
7.2. Imprécision de la définition des limites entre la commune de Mpal et de Fass	81
7.3. Déficience infrastructurel et absence de plan d'urbanisme	81

7.4. Insuffisance de moyens financiers et de ressources humaines qualifiées au niveau du conseil municipal.....	83
CHAPITRE 8 : INITIATIVES DE DEVELOPPEMENT URBAIN DANS LA COMMUNE DE MPAL.....	85
.....	85
8.1. Initiatives de développement dans la commune de Mpal	85
8.1.1. Développement territorial et promotion de l'économie locale	85
8.1.2. Renforcement du niveau d'accès aux services de bases.....	85
8.1.3. La gouvernance locale.....	87
8.2. Les politiques de développement urbain dans la commune de Mpal	87
8.2.1. Des changements profonds dans le secteur de l'habitat	87
8.2.2 Le renforcement de la coopération intercommunale	90
8.2.3. La promotion d'un développement intercommunautaire	90
CONCLUSION GENERALE	94
BIBLIOGRAPHIE	96
LISTE DES ILLUSTRATIONS	103